

TRANSITION JUSTE

UNE VISION POUR LE CLIMAT, L'ÉNERGIE ET
LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



Ce rapport a été coécrit par un collectif d'experts indépendants, sous la direction de Youba Sokona, comprenant Jacob Mulugetta, Meron Tesfamichael, Fadhel Kaboub, Niclas Hällström, Matthew Stilwell, Mohamed Adow et Colin Besaans. Il se fonde sur une décennie de collaboration et d'expérience, dont la fondation d'institutions et la formulation d'initiatives majeures aux niveaux régional et continental. Il s'appuie également sur des travaux antérieurs et le soutien de WhatNext? Les auteurs remercient Tetteh Hormeku pour son travail, qui a notamment inspiré la partie 1, et Koailé Monaheng pour son soutien administratif lors du processus de rédaction.

Le travail nécessaire à ce rapport a été financé par un prix Climate Breakthrough et le Rockefeller Brothers Fund en soutien de l'initiative pour le climat, l'énergie et le développement de l'Afrique (Africa Climate, Energy and Development initiative), de Power Shift Africa.

Ce document est la traduction en français de rapport original en anglais.

Copyright ©2023 par les auteurs.

www.justtransitionafrica.org

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
SYNTHÈSE	5
PARTIE I : DÉFINITION DU CONTEXTE.....	9
Introduction	10
Crises et défis étroitement liés.....	12
Comment en sommes-nous arrivés là ?.....	15
Quelle est la situation actuelle ?	17
Trois insuffisances structurelles	17
Persistance des pièges économiques de réponses politiques malheureuses	17
Danger des politiques climatiques et énergétiques malavisées	20
PARTIE II : POSSIBILITÉS	21
Une vision de développement alternatif.....	22
Encadré 1 : Repenser le développement	25
Transformer la vision de développement en réalité.....	27
Garantir la souveraineté alimentaire	27
Formulation et application de politiques industrielles panafricaines	30
Garantir la souveraineté énergétique et des systèmes énergétiques focalisés sur l'humain	32
PARTIE III : GROS PLAN SUR L'ÉNERGIE.....	33
Garantir l'accès et la suffisance énergétiques	34
Concevoir des systèmes énergétiques adaptés	36
Encadré 2 : Potentiel d'énergies renouvelables	37
Une vision énergétique : principes et approches clés de la transition énergétique.....	41
Propriété africaine	41
Conception de systèmes énergétiques	41
Priorités politiques	43
Encadré 3 : Approches politiques transformatrices pour débloquer des investissements dans les énergies renouvelables par tout type d'acteurs	44
Encadré 4 : L'électrification de la cuisson, une priorité principale du développement	47
Équité, processus et participation des parties prenantes	49
Encadré 5 : L'initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable	53

L’Afrique à un carrefour énergétique : garantir une transition énergétique juste	54
Énergies renouvelables versus énergies fossiles	54
Bonnes et mauvaises énergies renouvelables : désaccord sur la signification d’une transition juste au niveau mondial	57
limiter la destruction de l’environnement et les violations des droits de l’Homme, de l’exploitation minière au déploiement de centrales d’énergies renouvelables	57
Gérer les contraintes matérielles et les implications géopolitiques	59
Dénoncer l’utilisation des adjectifs « propre » et « renouvelable » pour justifier les propositions énergétiques problématiques	59
S’opposer à l’appropriation du discours de « transition juste »	60
Encadré 6 : Transition juste et nouveau contrat social	62
Éviter le détournement d’initiatives et maintenir la propriété africaine	63
Encadré 7 : Développement, décarbonation et décroissance : que nous disent les chiffres ?	64
PARTIE IV : COMMENT FINANCER LES EFFORTS POUR LE CLIMAT, L’ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE ?	65
Prise en compte des facteurs nationaux.....	66
Capacité de production	66
Conditions du marché et politiques	67
Prise en compte des facteurs externes.....	69
Défense des approches holistiques et équitables	69
Financement de l’action climatique à l’échelle requise	69
Réparations pour le colonialisme, la biopiraterie et l’appropriation du patrimoine culturel	70
Approches et possibilités de financement international des priorités climatiques, énergétiques et de développement de l’Afrique.....	71
Financement multilatéral grâce à de nouveaux mécanismes	71
Financement multilatéral spécifique au climat	72
Autres sources de financement multilatéral	74
Annulation des dettes	76
Justice fiscale et réglementation des sociétés transnationales	77
Commerce, investissements et accès à la technologie	78
Coopération Sud-Sud	78
Possibilités et écueils à éviter	79
CONCLUSION	80
À propos des auteurs	83
Notes et références	84
Crédits photos	89

PRÉFACE

L'Afrique regorge de possibilités et de ressources naturelles. Le potentiel d'énergies renouvelables du continent est 50 fois plus important que la demande d'électricité mondiale anticipée pour l'année 2040. Le continent possède également plus de 40 % des réserves mondiales de minéraux clés pour les batteries et les technologies de l'hydrogène. L'Afrique compte aussi les plus vastes étendues de terres cultivables et une population jeune : 70 % de ses habitants ont moins de 30 ans. Il est temps d'exploiter ces richesses pour répondre aux aspirations du peuple.

L'Afrique a le potentiel de faire de ce siècle « le siècle de l'Afrique », un siècle qui propulserait les économies du continent en exploitant toutes les ressources d'énergies propres dont il est doté. Nous sommes prêts à entrer dans un avenir alimenté par l'Afrique. Nous démontrerons que le continent peut parvenir à une industrialisation durable à faibles émissions de carbone.

Réaliser le potentiel du continent nécessite de nouvelles approches audacieuses, à la hauteur des défis existentiels posés par le changement climatique dont l'Afrique souffre de façon disproportionnée. Ces mesures audacieuses doivent s'accompagner d'un sentiment d'urgence aigu et éviter les écueils et pièges des trajectoires de mal-développement, qui ont autrefois retardé le continent. Reproduire les erreurs du passé en espérant obtenir de nouveaux résultats n'est pas une option.

C'est exactement ce type de vision que vous trouverez dans ce rapport fondamental, écrit par des experts africains du climat, de l'énergie et du développement. Il s'intéresse à l'intersection des crises rencontrées par l'Afrique, explique leurs origines et décrit une trajectoire possible. Il explique les pièges de développement que nous devons éviter et souligne les piliers fondateurs d'une stratégie centrée sur les objectifs de souveraineté alimentaire, d'une souveraineté énergétique entièrement renouvelable et d'une politique industrielle afrocentrique qui accentuerait la collaboration africaine et son contrôle des ressources. Au-delà d'une simple vision, le rapport décrit également des moyens de mener à bien cette transition et propose des approches de financement qui permettraient de transformer cette nouvelle vision en réalité.

L'Afrique a montré que le changement climatique, l'accès à l'énergie, la pauvreté, le développement et les conflits sont des phénomènes étroitement liés, mais aussi des facettes du même phénomène. Je suis convaincu qu'en s'affirmant et en suivant un programme centré sur le climat et le développement en utilisant le type d'approches communes décrites dans ce rapport, l'Afrique est en mesure d'atténuer l'urgence climatique et d'atteindre rapidement la prospérité.



William S. Ruto
Président de la République du Kenya
Président du Comité des chefs d'État et de gouvernement
sur le changement climatique



TRANSITION JUSTE : UNE VISION POUR LE CLIMAT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE



Synthèse

Le monde subit des transformations importantes qui s'accompagnent de risques, d'incertitudes et de possibilités pour l'Afrique. S'il ne renouvelle pas sa vision stratégique, le continent restera un site où les autres puissances mondiales se disputent le contrôle des ressources, des marchés et des institutions. Or, le changement fournit également des opportunités pour que l'Afrique prenne les rênes de son avenir. Un avenir meilleur nécessitera forcément une vision stratégique sans précédent. Elle devra s'ancrer dans l'histoire commune de l'Afrique, correspondre à son potentiel incroyable et se déployer avec assurance.

Répondre à des défis étroitement liés

L'Afrique compte plus d'un milliard d'habitants et 55 pays, et donc divers économies, ressources, écosystèmes et cultures. Toutefois, des dizaines d'années après leur indépendance, les pays africains sont encore confrontés à la famine, la précarité énergétique, les conflits régionaux, l'oppression patriarcale, l'insécurité économique, les dettes et bien d'autres obstacles. Or, ces difficultés, auxquelles s'ajoutent d'autres crises structurelles de développement, s'aggravent de plus en plus avec le changement climatique. Les unes comme les autres sont concernées par les défis relatifs à l'énergie. L'Afrique doit développer sa production énergétique et l'accès à l'énergie, ignorer les systèmes énergétiques « sales », pour passer directement aux énergies renouvelables, abordables et propres.

Ancrer sa vision dans l'histoire

Les crises structurelles de l'Afrique sont ancrées dans son histoire. Le colonialisme a façonné les économies et les sociétés de l'Afrique pour qu'elles répondent aux besoins en ressources et main-d'œuvre de l'industrialisation et du développement occidental. Les efforts postcoloniaux visant à corriger ces déséquilibres, accentuer l'indépendance et stimuler l'industrie naissante se sont vus limités par les crises de l'énergie, les dettes et les politiques d'ajustement structurel. Aujourd'hui encore, les pays africains se reposent encore sur l'exportation de matières premières : leurs économies sont donc fragiles, vulnérables aux crises et extrêmement dépendantes de facteurs externes.

Répondre aux insuffisances structurelles

Les économies africaines souffrent d'au moins trois insuffisances structurelles qui limitent leur potentiel de développement : a) un manque de souveraineté alimentaire ; b) un manque de souveraineté énergétique ; et c) la faible valeur ajoutée des exportations par rapport aux importations. À leur tour, ces insuffisances contribuent au déficit commercial structurel, à la dépréciation des monnaies africaines et à la pression d'émission de titres d'emprunt libellés en devises étrangères, renforçant ainsi la dette. La perte de valeur des monnaies et l'augmentation des prix à l'importation poussent généralement les gouvernements africains à distribuer des subventions et maintenir artificiellement les taux de change en s'endettant davantage. Ainsi se poursuit le cycle vicieux.

Éviter les politiques de développement malavisées

Bien que présentées comme des solutions à ces problèmes, un grand nombre de « politiques de développement » sont en fait des pièges structurels qui ne font qu'aggraver la crise. Les mesures visant à accroître les exportations à faible valeur ajoutée, renforcer le tourisme et encourager les investissements étrangers renforcent souvent les importations d'aliments coûteux, de combustibles, d'intrants intermédiaires et de biens d'équipement. Les travailleurs émigrent pour pouvoir envoyer plus de fonds à leur famille, ce qui aggrave la fuite des cerveaux. La libéralisation des services financiers favorise la spéculation et l'instabilité. La privatisation génère des revenus pour les entités étrangères, qu'elles renvoient ensuite dans leur pays d'origine.

Les subventions des gouvernements, les réductions d'impôts et les réglementations laxistes attirent les sociétés transnationales. On observe ensuite un nivellement par le bas dans les nations africaines et les autres pays en développement. Puis, s'ajoute l'évasion fiscale. Résultat : un déluge de richesses transférées de l'hémisphère Sud vers le Nord, qui se chiffrent à plus de deux mille milliards de dollars par an. En plus de ces pièges de développement, un éventail de fausses solutions sont présentées comme des réponses à la crise climatique et énergétique : marchés du carbone, captage et stockage du carbone, géo-ingénierie.

Renouveau de la vision africaine

Pour se libérer de ces pièges et gérer un contexte extérieur à l'évolution rapide, une renaissance des idées endogènes et du leadership doit intervenir sur le continent. S'appuyer sur des projets existants, comme l'agenda 2063, pourrait permettre de raviver une vision du développement véritablement centrée sur la population. Elle serait formulée selon les valeurs et cultures africaines, dédiée à la réponse aux besoins de tous les Africains et focalisée sur la justice sociale, les valeurs féministes et les progrès significatifs. Un rôle international plus affirmé peut venir compléter cette vision africaine pour l'Afrique. Il inclurait une collaboration Sud-Sud et l'autonomie, un engagement renforcé en géopolitique et une réforme systématique de l'architecture internationale pour répondre aux défis africains et mondiaux.

Garantir la résilience des systèmes alimentaires, énergétiques et industriels est essentiel

L'accès de tous les citoyens à des aliments nutritifs, abondants, abordables et qui correspondent à leur culture constitue un objectif central du développement. Les Africains peuvent atteindre la souveraineté alimentaire s'ils abandonnent l'agriculture industrielle, centrée sur la culture de rente et tournée vers l'exportation, au profit de systèmes agroécologiques fondés sur la communauté. Ceux-ci garantiraient des aliments nutritifs, des rendements durables, des moyens de subsistance certains et la résilience climatique.

Ensuite, il est nécessaire de sortir du piège postcolonial qui donne la priorité aux industries d'extraction, à la production à la chaîne et aux exportations à faible valeur ajoutée. Pour ce faire, le continent doit adopter une politique industrielle panafricaine qui développe les ressources africaines et les capacités en ressources humaines, élargit les marchés intérieurs et les économies d'échelle, et priorise les investissements stratégiques, la planification et le partenariat pour multiplier les possibilités, créer des emplois et sécuriser une part plus importante des bénéfices pour les Africains.

Des systèmes agricoles et industriels plus résilients requièrent nécessairement de l'énergie. Or, l'Afrique jouit d'une opportunité sans précédent de passer outre les systèmes énergétiques « sales » et obsolètes du passé pour directement adopter des systèmes plus modernes, décentralisés, fondés sur les énergies renouvelables et focalisés sur l'humain.

Assurer une transition énergétique juste pour jeter les bases du développement de l'Afrique

L'énergie joue un rôle crucial dans nombre de secteurs. Les choix de l'Afrique en matière de systèmes énergétiques se révéleront déterminants pour bien d'autres aspects de son développement. Adapté aux besoins, moderne et à faible émission de carbone, un nouveau modèle de fourniture d'énergie doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs importants, le nouveau modèle d'approvisionnement énergétique doit intégrer quantité de facteurs importants. Le système doit fournir une énergie accessible, abordable, fiable et durable à environ 600 millions d'Africains encore privés d'accès à l'électricité. C'est la toute première priorité quand il s'agit du développement.

Pour parvenir à cet objectif, l'Afrique devra se défaire des modèles dépassés fondés sur une infrastructure centralisée. Elle leur préférera des solutions énergétiques intégrées et plus modernes, qui tirent parti de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables du continent. Le nouveau système énergétique incarnera un certain nombre de principes et d'approches clés, à la base de la nouvelle vision énergétique de l'Afrique, notamment :

- » Garantir l'appropriation et la participation de l'Afrique au sein des initiatives et projets énergétiques
- » Insérer la conception des systèmes énergétiques dans les objectifs et la planification du développement à plus grande échelle
- » Établir des priorités politiques claires, comme le soutien des modes de cuisson propres et d'une diversification de la génération d'énergie et de sa propriété
- » Définir l'approvisionnement énergétique en fonction du bien commun en encourageant véritablement la démocratisation de l'énergie
- » Assurer la participation des parties prenantes, l'équité et la suffisance en termes de consommation d'énergie

Une transition énergétique véritable doit rapidement se défaire de la dépendance aux énergies fossiles

Quand un nouveau modèle d'approvisionnement énergétique se dessine, les intérêts personnels historiques se réaffirment. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a accentué la « ruée vers le gaz » : l'industrie et les gouvernements européens redoublent d'efforts pour extraire des combustibles fossiles en Afrique et les exporter. Ces plans s'accompagnent de nombreux risques et incertitudes, notamment un délaissement d'actifs considérable, d'autant plus depuis que l'Europe a accéléré son processus de décarbonation. Plutôt que de persister sur la voie des énergies fossiles, l'Afrique aurait davantage intérêt à adopter des systèmes fondés sur les énergies renouvelables. Dans le cadre de son développement, ils permettraient d'assurer l'accès universel, de parvenir à la sécurité alimentaire et une industrialisation régionale, tout en allant dans le sens des objectifs climatiques africains et mondiaux.

Une transition énergétique juste doit également s'assurer de faire les bons choix quand il s'agit d'énergies renouvelables

La transition vers un nouveau modèle d'approvisionnement énergétique doit éviter bien des écueils. L'extraction minière d'intrants minéraux et la nouvelle infrastructure énergétique doivent respecter les droits de l'Homme et correspondre aux normes sociales et environnementales. La prospérité à long terme est conditionnée par notre gestion des ressources matérielles limitées. Les nouvelles technologies proposées doivent faire l'objet d'une évaluation attentive.

Les Africains doivent se montrer proactifs pour éviter que les pollueurs ne s'approprient le discours de « transition juste ». Ils doivent également faire en sorte qu'on ne s'empare pas des initiatives africaines pour les détourner et ainsi mieux servir les intérêts des pays donateurs, des sociétés transnationales et d'autres intérêts étrangers.

L'Afrique peut financer sa transition grâce à des sources nationales et internationales

L'échelle des ressources requises est inédite. Selon le discours dominant, l'Afrique ne possède pas ces ressources et devra donc emprunter davantage pour financer la transition. En fait, en plus de gérer les pièges structurels soulignés ci-avant, les gouvernements africains disposent d'un éventail d'outils pour développer les ressources nationales au fil du temps. Ils peuvent par exemple s'attaquer au manque de capacités de production, comme une main-d'œuvre qualifiée, le savoir-faire technique et les biens d'équipement, afin d'amorcer le développement de la production nationale, sans avoir recours à plus d'intrants externes ou augmenter la dette.

Pour compléter cette action, il est nécessaire de créer des marchés et institutions plus responsables, en remédiant à la concentration du marché et aux pratiques abusives qui allouent les ressources à mauvais escient et corrompent les institutions. En gérant les facteurs internes, les pays africains peuvent s'accorder pour la gestion d'un éventail de facteurs externes qui exigent :

- » Une augmentation des financements grâce à des mécanismes existants comme les fonds multilatéraux pour le climat
- » La mise en place de nouvelles mesures, à l'instar de programmes mondiaux de soutien au déploiement des énergies renouvelables
- » Le déploiement de sources financières innovantes comme les taxes sur les transactions financières, la redirection des subventions et les droits de tirage spéciaux (DTS)
- » L'annulation systématique des dettes injustes et odieuses
- » L'amélioration de la réglementation des sociétés transnationales et de l'évasion fiscale
- » Une réforme des règles internationales injustes et déséquilibrées en matière de commerce, d'investissement et de technologie
- » Une réforme de l'architecture financière internationale, fondée sur des processus historiques, tel le nouvel ordre économique international, et des nouveaux, telle l'initiative de Bridgetown.
- » Des réparations pour les atrocités coloniales, la biopiraterie et l'appropriation du patrimoine culturel

Vers une renaissance pour la vision et le leadership africains

Dans ce monde à l'évolution rapide, l'Afrique peut renouveler sa vision pour éviter les écueils du passé, faire face aux défis émergents et concrétiser de nouvelles opportunités. Dans ce rapport, nous proposons des principes capables d'appuyer ce renouvellement, des mesures pour se libérer des pièges structurels et des propositions en faveur d'un système énergétique moderne qui favorisera une prospérité centrée sur l'humain, l'égalité des sexes et le bien-être à l'ère du changement climatique.

Par le biais de ce rapport, nous invitons toutes les parties prenantes concernées à nous rejoindre. Ensemble, réimaginons un nouveau cadre de résilience et de prospérité africaines. Un cadre capable de répondre simultanément à des défis étroitement liés : le climat, l'énergie et le développement.

PARTIE I DÉFINITION DU CONTEXTE



INTRODUCTION

Le monde subit des changements importants. Dans un contexte de crise climatique, de bouleversements financiers, de pandémie de COVID-19 et, plus récemment, de guerre entre la Russie et l'Ukraine, la carte économique et géographique mondiale se redessine, en intégrant des incertitudes et des opportunités pour l'Afrique. L'Afrique ne peut se permettre de rester passive devant ces transformations structurelles de l'économie mondiale.

D'un côté, la restructuration mondiale établit à nouveau l'Afrique comme un lieu de contestation. Au moins trois centres majeurs, l'Amérique du Nord (dominée par les États-Unis), l'Europe occidentale (dominée par l'UE) et l'Asie (dominée par la Chine), redoublent d'efforts pour consolider leur puissance économique, sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, investir dans la sécurité énergétique et alimentaire, et développer leurs industries stratégiques chez eux, mais aussi dans d'autres régions du globe. Ils comptent tous sur l'Afrique, et l'hémisphère sud de façon générale, pour rester une source durable de matières premières, de minerais stratégiques, de main-d'œuvre bon marché pour la production à la chaîne et un vaste marché pour les produits de consommation.

En l'absence d'une vision de développement stratégique, exhaustive et cohérente pour son propre continent, l'Afrique se subordonnera encore et toujours à celle des autres. Elle continuera de faire face au piège de l'endettement extérieur, à la pauvreté, au chômage des jeunes, à l'inflation et à une pléthore d'insuffisances, notamment en matière de santé publique, d'éducation, d'eau, de production alimentaire, d'assainissement et de transports.

Or, le changement fournit également un nouvel élan et de nouvelles possibilités pour les pays africains : ils peuvent prendre en main leur destin et communiquer avec le reste du monde selon leurs propres conditions. Un meilleur avenir passera forcément par une vision stratégique sans précédent. Une vision au fait de l'histoire du continent et sensible à son potentiel. L'Afrique se caractérise par une incroyable abondance et diversité, une histoire partagée, des points communs. Elle a beaucoup à offrir à elle-même, et au reste du monde.

Le continent et la planète doivent également gérer la menace existentielle de la crise climatique, l'urgence de décarbonation de l'économie et la ruée vers de nouvelles sources d'énergie qui en résulte, tout en redoublant d'efforts pour mettre fin à la pauvreté et offrir la prospérité à la population. L'Afrique peut devenir un continent florissant, à la seule condition que ses dirigeants considèrent le bien-être du peuple, le vivre ensemble au sein d'écosystèmes en parfaite santé et d'un climat stable, comme la principale force motrice de leur programme de développement. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un plan proactif pour répondre aux risques et opportunités extérieures, tout en abandonnant les représentations souvent simplifiées du continent. Elles se basent sur des stéréotypes culturels et sociaux, aux racines coloniales, et leur état d'esprit nous limite.

Sur cette toile de fond, le rapport souhaite inviter toutes les parties prenantes concernées – dirigeants africains, représentants et négociateurs de gouvernements, société civile, chercheurs, entités privés, médias et partenaires internationaux – à imaginer un nouveau cadre de résilience et de prospérité pour l'Afrique. Un cadre capable de répondre simultanément aux défis relatifs au climat, à l'énergie et au développement du continent. Nous espérons que ce rapport incitera au débat, qu'il inspirera la formulation de nouvelles visions, stratégies et priorités politiques, du niveau local jusqu'à l'Union africaine, et qu'il encouragera une nouvelle mobilisation panafricaine pour le bien commun.

Ce rapport insiste tout particulièrement sur la dimension énergétique d'une telle vision de développement africain. Il reconnaît le rôle fondamental de l'énergie dans bien des secteurs et son caractère décisif lorsqu'il s'agit de l'essor d'une économie saine et du bien-être social. D'abord, il dépeint un environnement où crises de l'énergie, du climat, de l'écologie et du développement entretiennent des liens étroits. Il propose ensuite une réflexion sur les circonstances historiques qui en sont responsables. Puis, en répondant à la question « Quelle est la situation actuelle ? », le rapport présente et critique les insuffisances structurelles et les réponses économiques et climatiques associées. Elles sont à l'origine des crises systémiques que notre monde connaît actuellement, et l'Afrique en est la principale victime. La dernière partie du rapport développe les différentes possibilités pour l'avenir. Elle propose des éléments d'une vision de développement alternative et une réflexion sur sa concrétisation au moyen de mesures réalistes dans les systèmes alimentaires et énergétiques et l'industrialisation.



Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie

Crises et défis étroitement liés

Fort de plus d'un milliard d'habitants et de 55 États-nations, le continent africain se compose de pays aux structures économiques, aux ressources et cultures variées. Néanmoins, des décennies après leur indépendance, tous les pays africains font encore face à **des crises écologiques et de développement** qui menacent des vies et les moyens de subsistance. De nombreux pays possèdent les taux de sous-alimentation les plus élevés du monde. Les conflits, l'inflation des prix de l'alimentation, l'inégalité et la faiblesse des infrastructures restent les principaux facteurs de famine dans de nombreuses communautés du continent. Aujourd'hui, quelque 278 millions de personnes, environ un cinquième de l'Afrique, ne mangent pas à leur faim.¹ Nombre de pays présentent des taux de pauvreté élevés, une espérance de vie faible et un manque de services publics et d'infrastructures.²

Plus de la moitié d'un siècle après l'indépendance, des centaines de millions d'Africains font toujours face à une pauvreté extrême, qui les empêche de vivre dignement. Trente-trois des quarante-six pays les moins développés du monde³ et trente-quatre des trente-six pays les plus endettés se trouvent en Afrique.⁴ L'espérance de vie sur le continent, 61 ans, reste bien inférieure à la moyenne mondiale de 72 ans.⁵ L'urbanisation rapide s'accompagne d'une augmentation du nombre de jeunes au chômage, sans domicile fixe et privés de soins de santé. Le fardeau des femmes est disproportionné, alors qu'elles restent au centre des activités du foyer et du lien de la communauté.

Le **changement climatique** aggrave de plus en plus ces défis de développement et constitue une menace fondamentale pour le développement durable. L'ampleur des menaces représentées par le réchauffement du climat inquiète fortement en Afrique. Le continent, tout particulièrement vulnérable aux conséquences négatives d'un monde qui se réchauffe rapidement, est aussi le moins en mesure d'y résister.⁶

L'Afrique ne contribue qu'à moins de 4 % des émissions de dioxyde de carbone, mais le continent et sa population vivent en première ligne de la crise climatique. Le changement climatique aggrave déjà les conséquences sur la santé, la pression sur les ressources en eau et l'insécurité alimentaire ; trois facteurs susceptibles d'accentuer les troubles sociaux, l'instabilité politique et les conflits armés.⁷ Conséquence directe de l'aggravation des conditions climatiques, des millions d'Africains émigrent déjà pour fuir leurs pays. Au fur et à mesure de l'aggravation du réchauffement et des conséquences climatiques, la situation ne fera qu'empirer. Le rapport Groundswell de 2021 de la Banque mondiale se montrait prudent lorsqu'il prévoyait que d'ici 2050, l'Afrique pourrait compter 105 millions



de migrants climatiques internes (86 millions au Sud du Sahara et 19 millions en Afrique du Nord).⁸ Ces chiffres pourraient être nettement dépassés au vu des conséquences considérables d'un effondrement complet de la société, que l'Afrique ne pourra éviter si les tendances actuelles de réchauffement de plusieurs degrés persistent.

Il existe encore une fenêtre d'opportunité, même si elle se referme rapidement. Nous pouvons supprimer progressivement les combustibles fossiles et réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour nous rapprocher le plus possible de zéro. Cette réduction rapide des émissions mondiales doit s'accompagner de mesures visant à restaurer les écosystèmes et leur fonction de puits de carbone naturels. Aussi, aucun pays, pas même les pays africains, ne peut se permettre de construire des sociétés fondées sur les énergies fossiles. L'Agence internationale de l'énergie a confirmé que le développement de nouvelles ressources d'énergies fossiles n'était pas compatible avec la limitation du réchauffement en dessous de 1,5 °C.⁹ Pourtant, les gouvernements et les entreprises comptent produire au total en 2030 plus du double de la quantité de combustibles fossiles qui serait compatible avec une limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C et, d'ici 2040, près de quatre fois cette quantité.¹⁰

Les trois décennies qui nous séparent de l'avènement de la Convention sur les changements climatiques de Rio en 1992 se caractérisent par l'absence de mesures significatives.¹¹ Selon les conclusions du sixième rapport d'évaluation du Groupe de travail III du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il ne restait que 400 Gt (moins de 10 ans à nos niveaux d'émissions actuels) en 2020 pour que nous ayons 67 % de chances de maintenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C.¹² Bien qu'une certaine quantité de réchauffement supplémentaire soit inévitable, même dans le cadre des mesures climatiques les plus strictes, si nous ne les prenons pas, le monde pourrait bien basculer dans un scénario de perturbations non linéaires aux conséquences incompréhensibles.

À la base des crises du développement et du climat se trouve la **crise énergétique**. L'accès à l'énergie conditionne tout développement significatif et notre qualité de vie. Actuellement, des millions d'Africains n'ont pas accès à une énergie abordable ou en quantité suffisante. Environ 600 millions d'entre eux sont dépourvus d'électricité et 970 millions n'ont pas accès à des modes de cuisson propres. Nombre d'entre eux se voient donc contraints de consacrer une grande partie de leur journée à la recherche de bois pour pouvoir cuisiner. Ces combustibles nuisent à la santé, et surtout à celle des



femmes.¹³ L'absence d'électricité constitue aussi un obstacle important à des soins de santé de qualité, accessibles et fiables, mais aussi l'éducation et l'énergie nécessaire à l'agriculture et d'autres sources de revenus. En l'absence de politiques stables et de mesures efficaces, l'Agence internationale de l'énergie estime que d'ici 2030, 565 millions d'Africains seront privés d'accès à l'électricité et environ un milliard d'entre eux ne pourront toujours pas profiter de modes de cuisson propres.¹⁴ Pour répondre à la crise énergétique, il nous faut de l'énergie accessible, abordable, fiable et durable. La bonne nouvelle, comme nous le verrons par la suite, c'est que les capacités de l'Afrique en matière d'énergies renouvelables sont considérables. Elle peut donc fonder son développement sur celles-ci.

Ces problématiques, **le climat, l'énergie et le développement, sont intrinsèquement liées**. Nous devons donc prendre en compte cette interconnexion pour y répondre de manière cohérente. Fondamentale pour le développement et répondre aux besoins de base, l'énergie est aussi en grande partie responsable de la crise climatique. Les énergies fossiles dominent encore les systèmes énergétiques de la plupart des pays d'Afrique et du monde entier. Les pays africains ne sont responsables que d'une petite partie des émissions historiques cumulées, mais le monde doit clairement se décarboner et atteindre une véritable neutralité carbone très rapidement pour limiter le réchauffement planétaire bien en dessous de 2 °C. La concentration en CO₂ se chiffrant actuellement à environ 420 ppm, nous avons épuisé le budget carbone qui nous permettait de garantir un climat sûr et éviter d'atteindre les points de bascule préjudiciables. Les émissions, et donc la production de combustibles fossiles, doivent être réduites au maximum partout dans le monde. Les nouveaux investissements dans les énergies fossiles risquent de bientôt devenir des actifs abandonnés. En parallèle, nombre de pays africains sont de plus en plus tentés d'entrer sur le marché des énergies fossiles, ou d'élargir leur présence. Cette tendance s'accroît avec la pénurie d'énergie actuelle liée à la guerre de la Russie en Ukraine. De nombreux pays africains se retrouvent actuellement à l'épicentre de batailles géopolitiques pour l'énergie extrêmement disputées. Les principales puissances étrangères cherchent en effet à sécuriser leur approvisionnement en gaz fossile, en hydrogène et en minéraux critiques pour les énergies renouvelables sur le continent. Cette ruée sur les ressources africaines intervient à un moment où les pays africains doivent prendre des décisions cruciales pour leur énergie et leur trajectoire de développement. Elles détermineront leur bien-être et leur prospérité pour les décennies à venir. Pour traiter ces problématiques, il nous faut comprendre leurs origines, mais aussi les risques et possibilités qui s'offrent à nous dans le contexte actuel.



Comment en sommes-nous arrivés là ?

Les crises structurelles que connaît aujourd'hui l'Afrique ne peuvent se comprendre qu'en ayant conscience de l'héritage de son histoire, notamment des institutions et systèmes visant à l'extraction de matières premières pour l'approvisionnement des marchés européens.¹⁵ La colonisation a restructuré les économies africaines qui répondaient aux besoins nationaux pour devenir des sites d'extraction et d'approvisionnement pour l'industrialisation des puissances européennes. Ce processus a engendré la dévastation de nombre de sociétés florissantes, et il a intégré les systèmes de patriarcat et de racisme. Il a par ailleurs laissé derrière lui des dépendances structurelles et un monopole des chaînes de valeur qui ont perduré longtemps après l'indépendance formelle.

Alors que le continent se transformait en fournisseur de matières premières pour l'Europe, la chaîne de processus, de qualifications et de connaissances de ces produits et de leurs utilisations dans l'économie nationale s'est rompue. Les relations entretenues entre différents types d'activités et « secteurs » économiques se sont, quant à elles, fragmentées. Ainsi, les activités économiques ne se renforçaient plus mutuellement et n'évoluaient plus en fonction des besoins nationaux.

Les investissements coloniaux dans les économies d'extraction, notamment dans les infrastructures à grande échelle, ont réorganisé la vie des communautés, tout en produisant des trajectoires de dépendance. Aujourd'hui, une grande partie des inégalités et des larges écarts observés dans l'accès aux infrastructures, que ce soit entre les régions africaines ou au sein même des pays, est attribuable au passé colonial. Le système énergétique reflétait lui aussi l'inégalité des arrangements d'accès aux ressources et du développement aux niveaux mondial et national. Par exemple, la conception du système électrique majoritairement urbain et centré sur l'industrie d'extraction en Afrique subsaharienne s'inscrit dans une volonté d'intégration du continent dans l'ordre capitaliste mondial. Elle s'est donc assez peu attardée sur le système productif majoritairement rural, informel et de subsistance.

Au début de l'indépendance, les gouvernements de l'ensemble de l'Afrique, toutes idéologies confondues, reconnaissaient largement l'importance de confronter la dépendance aux matières premières et ses contraintes économiques pour le développement. Leur approche s'est donc focalisée sur l'industrialisation : assurer la capacité du continent à répondre à ses propres besoins, plutôt que de dépendre des importations de produits à haute valeur ajoutée du Nord. Néanmoins, ces efforts n'ont rencontré qu'un succès limité.

La substitution des importations visant à privilégier l'industrialisation nationale s'est confrontée à la réticence des anciens colons. Les crises du pétrole des années 1970, et la hausse de la dette internationale qui en a résulté, ont créé les conditions qui ont poussé les institutions financières internationales à répondre en proposant des « blindages financiers » aux pays pauvres et surendettés. Ils devaient accepter certaines conditions : arrêter de promouvoir leur propre industrialisation et réduire leurs dépenses de santé et d'éducation pour privilégier le remboursement de la dette. Dans le cadre de ce processus, ou « programmes d'ajustement structurel », l'industrialisation a laissé la place à la libéralisation des échanges, à la déréglementation et au retrait de l'État en faveur du libre marché.

Alors que l'Afrique exportait massivement de la nourriture pendant la période coloniale, aussitôt après son indépendance, les pays européens se sont clairement rendu compte de la nécessité d'investir dans leur propre souveraineté alimentaire. Ils souhaitaient ainsi moins dépendre de la nourriture importée des anciennes colonies, et de l'hémisphère sud de façon générale.¹⁶ C'est ainsi que sont apparues d'importantes subventions pour

l'agriculture en Europe grâce à la Politique agricole commune¹⁷ (PAC) en 1962. Des mesures similaires ont été mises en place aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon et en ex-URSS (notamment en Russie et en Ukraine). Par ailleurs, les accords de commerce international négociés à l'époque (GATT, puis OMS) étaient fondés sur le principe de libre marché dans « tout sauf les armes », mais, en pratique¹⁸, c'était dans « tout sauf les armes et les fermes ». Les agriculteurs africains se sont ainsi retrouvés désavantagés, car leur gouvernement ne pouvait pas accorder de telles subventions.

Ils ont donc été contraints d'adopter une culture de rente tournée vers l'exportation, qui a découlé sur des pratiques agricoles non durables et une dégradation des sols, une utilisation intensive de l'eau et des importations de semences, d'engrais et de pesticides étrangers. D'autres ont choisi d'abandonner l'agriculture pour déménager en ville et travailler dans le tourisme, la construction ou l'industrie. La plupart des pays africains ont ainsi été confrontés à une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à la fluctuation des prix des aliments au niveau mondial en fonction de perturbations diverses (guerres, crises économiques, etc.).

N'oublions pas que la crise du pétrole des années 1970 a engendré d'importants flux de trésorerie pour les pays riches en pétrole, qu'ils ont ensuite massivement réinvestis dans les institutions financières occidentales. Pour recycler ces pétrodollars, ces dernières ont choisi des investissements à rendement élevé dans des pays à fort potentiel de croissance de l'hémisphère sud. Effectivement, au cours des années 1970, les banques occidentales suppliaient, et allaient même parfois jusqu'à soudoyer, les nations africaines pour qu'elles empruntent afin de financer le boom de leur croissance économique post-indépendance. Cependant, dans les années 1980, la lutte contre l'inflation s'est traduite par une montée en flèche des taux d'intérêt au niveau mondial. Ils se chiffraient alors en dizaine (par exemple, 20 % aux États-Unis). Le refinancement des dettes africaines devenait donc impossible et l'endettement extérieur insupportable.¹⁹

Simultanément, les espoirs déçus d'une souveraineté alimentaire accrue aggravaient l'insécurité alimentaire, déjà favorisée par la crise de la dette extérieure. Alors appelé, le FMI a prescrit des « programmes d'ajustement structurel », dont les mesures d'austérité visaient à réduire les dépenses sociales des gouvernements. Ainsi s'est encore affaiblie la capacité d'investissement africaine dans les infrastructures vitales en matière d'agriculture, d'énergie, de santé, d'éducation et d'assainissement.²⁰ Les pays surendettés ont alors fait preuve d'une obsession pour les activités économiques tournées vers l'exportation. Ils souhaitaient générer des devises étrangères pour rembourser les dettes extérieures à temps et importer des ressources vitales (nourriture, énergie, médicaments).²¹ Ce cercle vicieux est toujours d'actualité.²²



Quelle est la situation actuelle ?



Trois insuffisances structurelles

À cause de ces mesures, la plupart des économies africaines dépendent toujours en grande partie de la production et l'exportation d'une gamme réduite de matières premières, dont les cultures et minéraux non transformés.²³ Les activités économiques restent limitées et vulnérables aux crises, car la productivité est faible, la dépendance aux matières premières forte et les taux de pauvreté élevés.

Dans l'ensemble, la situation économique des pays africains se caractérise par sa fragilité et son incertitude : ils sont extrêmement dépendants des conditions économiques externes, des prix des ressources, des flux financiers et de l'investissement dans les projets et infrastructures liés aux ressources naturelles. Les envolées et les chutes du prix des ressources lors des crises mondiales, comme la crise financière de 2008, la pandémie de COVID-19 de 2020 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine en 2022, ont mis en évidence la vulnérabilité des pays africains et la limitation de leurs moyens pour faire face aux crises du marché et du climat.

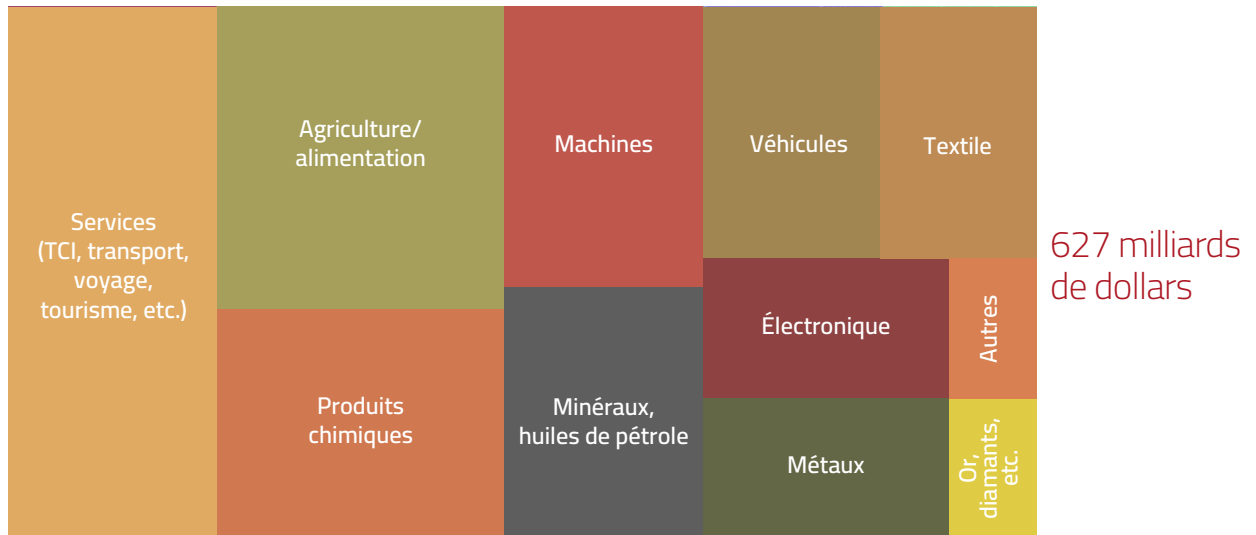
Aujourd'hui, en raison de ce contexte historique et actuel, les pays africains connaissent au moins trois insuffisances structurelles majeures : **l'absence de souveraineté alimentaire, l'absence de souveraineté énergétique et la faible valeur ajoutée des exportations par rapport aux importations**. Elles contribuent aux déficits commerciaux structurels, à l'affaiblissement des devises africaines et à la pression d'émission de titres d'emprunt en devises étrangères (généralement en dollars américains), qui renforce et perpétue forcément cet état d'endettement. À cause de la dépréciation des devises africaines, importer des produits de bases, comme la nourriture, l'énergie et les médicaments, devient plus onéreux. Ce type d'inflation (importée) entraîne souvent une instabilité politique et sociale, à laquelle les gouvernements répondent souvent à l'aide de subventions. Ils tentent aussi de maintenir artificiellement les taux de change en s'endettant davantage en devises étrangères.²⁴

Présenté comme une solution, ce renforcement de l'endettement extérieur n'est rien de plus qu'un bourbier dont il est difficile de se libérer. En priorisant le remboursement de la dette, le budget pour l'éducation, la santé et les investissements dans les infrastructures critiques s'affaiblit. De plus, les politiques visant à faire entrer davantage de devises étrangères pour rembourser la dette extérieure ne sont souvent rien de plus que des pièges. Elles renforcent le bourbier et alimentent le cercle vicieux. Pour gérer cette situation, les préconisations les plus répandues, des mesures pour faciliter les profits issus de l'exportation afin de rembourser la dette, constituent des pièges structurels dans lesquels se prennent régulièrement les pays africains.²⁵

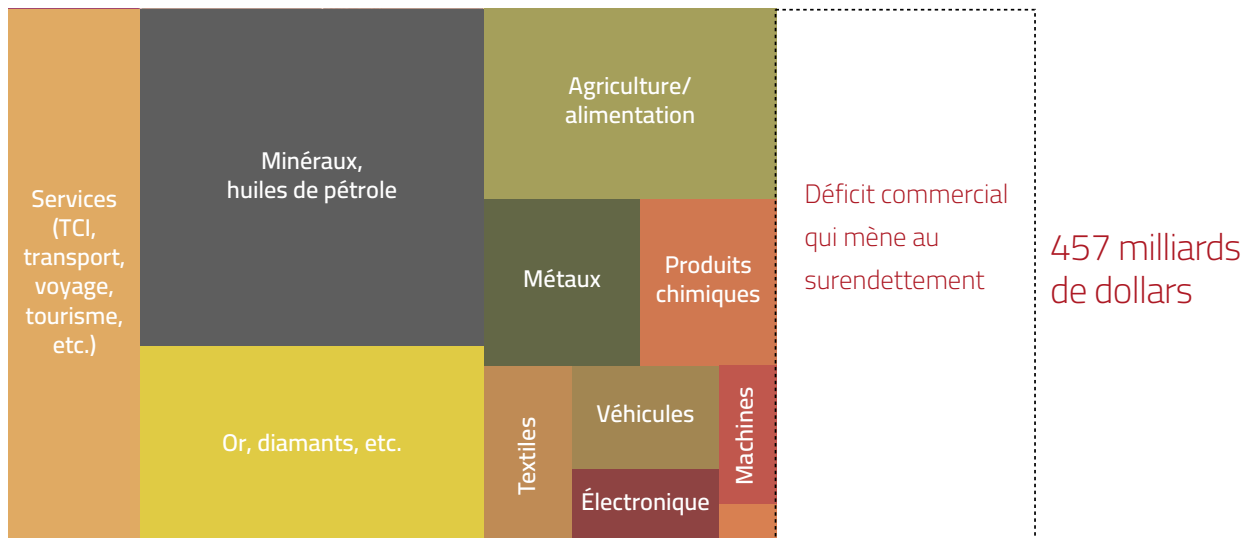
Persistance des pièges économiques de réponses politiques malheureuses

Les stratégies de développement économique accordent systématiquement la priorité aux activités encourageant les *recettes en devises étrangères* pour rembourser la dette extérieure, financer les importations de produits stratégiques et se constituer des réserves en devises étrangères afin de protéger le pays contre les crises économiques externes.

Importations africaines



Exportations africaines



En 2020, les exportations de l'Afrique, principalement des matières premières à faible valeur ajoutée, représentaient un total de 457 milliards de dollars. Les importations du continent se chiffraient quant à elles à 627 milliards de dollars. Les importations africaines se constituent majoritairement de produits complexes à forte valeur ajoutée. L'écart entre importations et exportations crée un déficit commercial structurel qui déprécie les monnaies de l'Afrique, forcée d'accumuler une dette extérieure instable. La figure montre aussi que l'Afrique est un importateur net de nourriture et qu'elle réimporte une part importante des combustibles fossiles qu'elle exporte. Figure basée sur l'atlas de la complexité économique (Atlas of Economic Complexity) de l'université d'Harvard, <https://atlas.cid.harvard.edu>.

Malheureusement, ces politiques n'ont pas permis de réduire l'endettement extérieur de l'Afrique ou de renforcer la résilience aux turbulences économiques. Par conséquent, le continent est incapable de gérer les multiples crises et plus vulnérable que jamais au changement climatique et aux perturbations économiques mondiales.

Ce qui est ironique, c'est que nombre de ces soi-disant solutions et stratégies de développement pour générer des recettes en devises étrangères se révèlent être des pièges.

- » Par exemple, les politiques qui encouragent le **tourisme** pour faire entrer des devises fortes finissent souvent par intensifier les importations de nourriture et d'énergie pour nourrir, transporter, loger et divertir des millions de touristes. Résultat : des sorties nettes de dollars.²⁶
- » Les politiques qui encouragent les **exportations** à faible valeur ajoutée se traduisent régulièrement par une augmentation des importations d'énergie, de biens d'équipement et d'intrants intermédiaires.²⁷ Quand il s'agit des exportations de combustibles fossiles, les infrastructures de production requises risquent de se transformer en actifs abandonnés.
- » En définitive, les politiques qui encouragent les **investissements directs étrangers** (IDE) entraînent souvent davantage d'importations de combustibles pour la génération d'énergie et le transport, mais aussi de paiements en devises étrangères pour les intrants intermédiaires, d'infrastructures d'équipement et favorables aux investissements, et d'allègements fiscaux dans des zones économiques spécifiques. Ce faisant, les sociétés transnationales rapatrient la plupart de leurs bénéfices dans l'hémisphère nord.²⁸
- » Les politiques favorables à l'immigration pour stimuler **l'envoi de fonds aux familles** en devises étrangères promeuvent en fait la fuite des cerveaux et des dépenses connexes pour dispenser une éducation coûteuse qui ne profite pas au pays.
- » Les politiques qui encouragent la **libéralisation des services financiers** finissent par nuire aux investisseurs nationaux et tentent souvent de rivaliser avec des centres de services financiers établis. Pour ce faire, elles assouplissent la réglementation fiscale, ce qui rend le pays vulnérable aux attaques spéculatives étrangères. Les booms et dépressions qui en découlent ont plutôt tendance à priver le pays de devises étrangères.
- » La **privatisation d'entreprises publiques** au profit d'entités étrangères peut générer des réserves en devises étrangères sur le court terme, mais elle entraîne généralement des destructions d'emplois, une perte de contrôle sur des ressources critiques et un rapatriement des bénéfices par les sociétés privées étrangères. Sur le long terme, on assiste finalement à un siphonnage des réserves en devises étrangères de l'Afrique.

En outre, ces « solutions » politiques traditionnelles s'accompagnent généralement d'importantes réductions d'impôts et subventions indirectes, mais aussi de réglementations libérales favorables aux sociétés transnationales. Les mécanismes de règlement des différends entre investisseur et État viennent encore aggraver cette situation : les entreprises peuvent tenter un procès aux pays en cas de futures pertes de bénéfices à cause de changements politiques. Les effets d'encouragement pervers de telles politiques nuisent aux investisseurs nationaux et accentuent la dépendance de l'Afrique aux investisseurs et spéculateurs étrangers.

Sous l'apparence de solutions, toutes ces politiques constituent en fait des **pièges structurels**. Ces pièges prennent encore plus d'ampleur sous l'effet du nivellement mondial vers le bas : les pays émergents, dont les pays d'Afrique, se voient contraints d'abaisser leurs normes en matière de travail et d'environnement, d'accorder davantage de concessions réglementaires et fiscales aux investisseurs étrangers et d'intensifier leur dépendance à l'hémisphère nord.

L'évasion fiscale de grande échelle des sociétés étrangères venant aggraver la situation, ces politiques se sont traduites par toujours plus de **transferts nets de ressources** de l'hémisphère sud vers l'hémisphère nord. Selon les dernières données disponibles, ces montants qui circulent dans le mauvais sens représenteraient le chiffre impressionnant de deux mille milliards de dollars chaque année.²⁹ En poursuivant les mêmes politiques, ces pièges structurels se renforceront, mais il deviendra aussi impossible de gérer les menaces liées au changement climatique et d'autres crises étroitement liées.

Danger des politiques climatiques et énergétiques malavisées

Les pays africains doivent se garder des pièges de développement économique, mais aussi de ceux posés par les politiques climatiques et énergétiques malavisées.

Tout comme les politiques économiques, les mesures présentées comme des solutions climatiques et énergétiques se révèlent souvent sources de nouveaux problèmes, sans répondre au défi qui leur était alloué. Dans bien des cas, l'Afrique risque une fois de plus de servir les intérêts des pays riches et d'anciens colons par l'utilisation de ses terres et ressources. Souvent, les mesures pourraient déboucher sur une augmentation ou une aggravation des émissions de gaz à effet de serre ou le renforcement de la vulnérabilité de l'Afrique aux conséquences et crises climatiques.

Les pays du continent doivent notamment éviter les pièges suivants :

- » Un renforcement de **l'extraction de combustibles fossiles** pour des marchés d'exportation qui l'enferme dans des systèmes énergétiques nationaux fondés sur les énergies fossiles, et donc davantage de conséquences climatiques et de risques d'actifs abandonnés. Ceci inclut les dangers du captage et du stockage hypothétiques du carbone (CSC) comme justification de la production et de l'utilisation prolongées de combustibles fossiles.
- » La promotion de « **marchés de compensation** » dans lesquels les forêts et terres émergées africaines doivent capturer et séquestrer du dioxyde de carbone pour justifier davantage d'émissions, principalement dans les pays riches (ce qui encourage souvent les entreprises et pays à pratiquer le greenwashing pour ensuite déclarer la « neutralité carbone »).³⁰
- » La **monopolisation de l'agriculture par le secteur privé**, grâce à la numérisation et la modification génétique, au nom de l'action climatique.³¹
- » Les **projets de géo-ingénierie de séquestration du carbone à grande échelle**, comme la bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS), qui nécessiteraient de vastes étendues de terres émergées, et risquent de porter gravement atteinte aux droits de l'homme, aux écosystèmes et aux moyens de subsistance des populations.³²
- » Les propositions d'expérimentation et de déploiement de la **géo-ingénierie solaire** — une technologie spéculative intrinsèquement ingouvernable, imprévisible et potentiellement catastrophique. L'Afrique peut plutôt défendre un renforcement du moratoire existant sur la géo-ingénierie dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et l'établissement d'un Accord international de non-utilisation sur la géo-ingénierie solaire.³³

Les pays africains doivent également envisager les risques de projets d'énergies renouvelables mal conçus pour les droits de l'Homme et l'environnement, tout particulièrement quand l'impératif « d'urgence climatique » est avancé pour justifier des mesures comme l'accaparement des terres pour des projets éoliens ou solaires de grande échelle ou l'extraction de minéraux critiques.³⁴ La révolution des énergies renouvelables est en marche, mais la possibilité de conséquences négatives sur l'environnement et les droits de l'Homme ne disparaît pas pour autant.

Dans l'ensemble, si les pays africains étaient davantage en mesure d'appliquer le principe de précaution, convenu lors de la conférence de Rio en 1992, et de former leur propre expertise d'anticipation des nouveaux défis et possibilités, ils en ressentiraient les effets positifs. Les aspirations de développement de l'Afrique pourraient inclure la création de connaissances et d'établissements d'enseignement panafricains.³⁵ Le continent pourrait renforcer sa capacité d'évaluation technologique et d'analyse des perspectives en faisant intervenir la société civile, les experts et les gouvernements africains.³⁶

PARTIE II : POSSIBILITÉS



Une vision de développement alternatif

Le changement de direction de l'Afrique passe d'abord par une renaissance des idées et du leadership endogènes. Elle envisagerait clairement les liens et interdépendances, notamment entre les systèmes énergétiques, alimentaires et industriels, mais aussi les trajectoires de développement respectueuses des contraintes climatiques. En pratique, il faudrait redéfinir la signification du progrès et du bien-être pour l'Afrique et affirmer de nouvelles visions, indépendantes, d'un développement véritablement focalisé sur l'humain.³⁷

Cette évolution nécessiterait entre autres d'explorer ouvertement de nouvelles directions de créativité et d'inspiration, nourries par la richesse de la diversité culturelle et régionale de l'Afrique. Aussi, de nouveaux espaces politiques verraient le jour. Ces idées ne doivent pas nécessairement être nouvelles. Elles peuvent s'inspirer de la longue tradition de pensée originale africaine, mais aussi du besoin et du désir d'abandonner des structures qui reproduisent les relations et dépendances coloniales.

Ce qu'il faut soutenir, c'est la vision exaltante d'une « Afrique intégrée, prospère et paisible, tirée par ses citoyens et dynamique sur la scène internationale », comme définie dans l'agenda 2063 de l'Union africaine : « L'Afrique que nous voulons ». Cette vision devrait se fonder sur une analyse concrète et la compréhension des insuffisances et pièges structurels, mais aussi des risques et possibilités offerts par une réalité à l'évolution rapide. Une telle trajectoire pourrait éviter à l'Afrique de tomber dans le précipice du désespoir pour lui offrir une nouvelle vision du bien-être et de la prospérité centrée notamment sur :

- » **Un développement formulé en termes de valeurs, cultures et résilience endogènes** qui garantirait une signification authentique pour chaque société, car il se fonderait sur des histoires et contextes, systèmes et ressources écologiques et un patrimoine culturel qui leur sont spécifiques. Le développement doit se focaliser sur la créativité et les aspirations des autochtones, et non provenir de l'extérieur.
- » **La définition des besoins de base, de la suffisance et de la solidarité** comme priorités centrales. Tous les Africains ont droit à l'énergie, la santé, la nourriture, l'abri et la protection sociale, mais aussi à la vie harmonieuse de communautés aimantes avec des écosystèmes sains. Ces droits doivent constituer la pierre angulaire d'une vie agréable et de politiques caractérisées par les idées et valeurs de suffisance.
- » **Le fait de placer le féminisme, l'équité et la justice sociale au cœur de la société.** L'équité entre les nations et en leur sein, mais aussi des générations, genres, classes, races, orientations sexuelles et religions conditionne le bon fonctionnement de sociétés prospères et résilientes, où tout le monde s'épanouit.
- » **La mesure de progrès significatifs.** Les économies africaines grandiront et se complexifieront au fur et à mesure de l'édification de systèmes qui répondent réellement aux besoins de leur population. Or, la croissance économique, envisagée seulement en termes de PIB, a peu de sens et accorde souvent davantage d'importance aux mauvaises priorités. Les pays africains peuvent s'inspirer d'exemples existants où l'on mesure le bien-être, la prospérité et le bon vivre pour orienter les priorités.
- » **La formation d'un pouvoir et d'une participation collectifs et représentatifs pour favoriser l'épanouissement des économies locales.** Le développement doit provenir de la participation collective et s'ancrer dans celle-ci. Ensemble, les Africains peuvent faire naître des économies locales florissantes et des sociétés

où règne la compassion. Les experts, la société civile et les mouvements sociaux de l'Afrique jouent un rôle clé, à la fois pour développer des économies locales épanouies et pour engendrer la pression politique nécessaire au changement. Les femmes, les jeunes et les communautés autochtones africaines ont toujours été et continuent d'être principaux moteurs du changement et du progrès.

- » **Le renforcement de l'autonomie** et la diversification économique. Les pays africains peuvent et doivent se libérer des pièges actuels des dettes et des préconisations internationales qui ne font qu'aggraver les liens de dépendance malsaine. Ils peuvent diversifier leur économie et se focaliser en priorité sur la souveraineté alimentaire et énergétique pour renforcer leur autonomie et autosuffisance.
- » **Le fait d'éviter l'extraction destructrice de ressources.** L'Afrique peut créer des sociétés régénératrices, fondée sur les ressources que la nature reconstitue, où l'extraction se cantonne au minimum. L'extraction des minéraux et métaux critiques pour le passage à la neutralité carbone et aux énergies renouvelables doit se faire de façon à véritablement profiter à l'Afrique, créer de réelles possibilités et réduire au maximum les conséquences sur les écosystèmes. En admettant l'extraction et la rentabilité court terme, l'Afrique adopte une extraction minière de ressources non durable, qui compromet le fondement même du bien-être sociétal.
- » **Le respect des limites et précautions environnementales.** Toutes les activités humaines sont soumises à des limites environnementales et de ressources naturelles. Les transgresser nous expose à des conséquences néfastes. Toute prise de décisions doit être régie par le principe de précaution. Elle doit également garantir que l'Afrique ne se transforme pas en terrain d'essai pour des technologies qui n'ont pas fait leurs preuves ou qui sont potentiellement dangereuses, mais aussi que le développement ne transgresse pas les limites planétaires naturelles, complexes et interconnectées. Parmi celles-ci figurent le changement climatique, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, la perte de biodiversité, l'utilisation de l'eau potable, la modification du système de gestion des terres, les charges en aérosol et la pollution chimique.³⁸ Les conséquences du dépassement d'une de ces limites seraient particulièrement graves pour le fonctionnement des sociétés humaines.



- » **La formation d'une collaboration Sud-Sud et d'une autonomie collective.** Les sociétés africaines ont beaucoup de choses à partager et à apprendre de l'expérience des autres, notamment des régions de l'hémisphère sud. Elles peuvent découvrir les avantages retirés des politiques et pratiques autonomes conçues. Les collaborations Sud-Sud et panafricaines revêtent un fort potentiel. De nouvelles formes d'industrialisation peuvent favoriser la création de valeur et de bien-être, au lieu d'une simple réponse aux demandes du marché.
- » **L'affirmation de son rôle mondial et de sa position géopolitique.** Les Africains doivent prendre confiance et s'affirmer en politique internationale, en faisant toujours passer les besoins de leur population en premier. Si l'Afrique s'unit autour de valeurs et de principes forts, elle peut sécuriser sa place dans l'élaboration d'un avenir partagé et remettre en cause l'hégémonie des puissances mondiales. Si elle a confiance en elle, l'Afrique peut faire entendre un son de cloche tout à fait nécessaire et proposer des mesures pour remplir la mission d'élaboration au niveau mondial de sociétés zéro carbone, compatibles avec le climat et fondées sur des principes égalitaires.
- » **L'assertion du rôle de l'Afrique et la construction de structures internationales réformées et basées sur l'équité.** À ce jour, le continent est encore soumis à des structures coloniales historiques et profondément enracinées. S'il veut véritablement réussir, il devra s'attaquer aux conditions internationales relatives au commerce, aux investissements, aux dettes internationales et à d'autres contraintes structurelles. L'Afrique profiterait davantage de réparations à grande échelle que de l'aide internationale. Les habitants du continent doivent aussi s'impliquer et transformer les possibilités en réalités s'ils veulent changer en profondeur leur trajectoire de développement.
- » **L'acceptation de la transformation structurelle et des modifications du système.** Une fois combinées, toutes ces dimensions de la vision de développement de l'Afrique font apparaître la nécessité d'un changement profond du fonctionnement des sociétés et du système économique capitaliste actuels. Il ne sera possible qu'à la condition d'une transformation structurelle profonde de l'ensemble de l'économie, de la gouvernance, de la production, des services sociaux, des relations internationales et, bien entendu, du système énergétique. Des projets d'envergure donc, mais bien moins radicaux que de considérer la situation actuelle comme une option viable pour l'avenir. En maintenant la trajectoire actuelle, l'escalade de crises interconnectées engendrera des changements perturbateurs bien plus importants, rapides et nombreux.

Véritables défis, ces différents points s'inscrivent en opposition du modèle de développement traditionnel dominant, qui régit et façonne l'ordre mondial depuis de nombreuses décennies. Les sociétés africaines sont en mesure de formuler leur propre vision long terme, au lieu de se soumettre aux plans des anciennes puissances coloniales, d'autres pays émergents ou de grosses sociétés. La vision panafricaine doit se focaliser sur des stratégies économiques qui défont les pièges structurels de l'endettement extérieur et de la dépendance à l'hémisphère nord. Elles doivent également garantir la bonne utilisation des abondantes ressources naturelles et capacités en ressources humaines de l'Afrique afin d'améliorer la qualité de vie des Africains d'une façon juste et équitable pour les générations et siècles à venir.

Encadré 1 : **Repenser le développement**

Profondément enracinée, la conception dominante du « développement » n'est remise en question ni par la droite ni par la gauche. Les stratégies de réponse aux crises actuelles doivent reconnaître l'existence de ces racines profondes, tout en adoptant des approches pratiques au sein des espaces politiques existants.

Selon l'opinion générale sur le « développement », toutes les sociétés du monde sont engagées dans la même course. Certaines sont en tête, quand beaucoup d'autres – notamment les pays africains – accusent du retard tout en espérant un jour les rattraper.

Les idées dominantes sur le développement fondées sur la modernisation le considèrent souvent comme un processus linéaire. Elles s'opposent ainsi aux visions du monde cycliques qui ont façonné l'histoire humaine et la plupart des cultures traditionnelles et indigènes. Cette vision linéaire présuppose une progression « naturelle » vers des stades de développement supérieurs et plus « avancés ». Les pays « développés » de l'hémisphère nord représentant des modèles vers lesquels tous les autres tendent. Parmi les idées centrales figure le « progrès », une force inarrêtable et unidirectionnelle. Croire en la possibilité et la désirabilité d'une croissance économique constante est également essentiel.

En réalité, les approches de développement conventionnelles ont souvent conduit à un sous-développement, à une augmentation de l'aliénation et à un excès de gaspillage parmi les riches, et à une inégalité qui ne cesse de croître à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays.

On décrit souvent le développement telle une force spontanée, inévitable et irréversible, fondée en grande partie sur la science et la technologie et dirigée principalement par les marchés ou les gouvernements (selon l'orientation politique). On omet donc souvent les forces du « troisième système », qui regroupe la société civile, les mouvements sociaux, l'engagement citoyen et le public.

Nombre de ces « conceptions de modernisation » peuvent, du point de vue des populations opprimées et colonisées, être considérées comme une rationalisation



philosophique européenne de la conquête, de l'esclavage, du déplacement et du génocide des sociétés non blanches.

Par opposition à ces idées dominantes, les approches de « développement alternatif » remettent en question nombre de ces suppositions et font écho aux approches transformatrices du développement et de la transition juste présentées dans ce rapport. Elles soulignent la nécessité d'envisager divers futurs et trajectoires de développement, qui tendent vers différents types de diversification économique. Par nature, ces alternatives de développement sont variées, ne correspondent pas à un même schéma directeur et dépendent entre autres des conditions culturelles, historiques, économiques et écologiques spécifiques à chaque société.³⁹

Ces idées d'alternatives de développement étaient particulièrement bien représentées par les leaders d'opinion d'Afrique et de pays du Tiers-Monde dans le rapport *What Now: Another Development* (Et maintenant ? Un autre développement). Publié en 1975 (déjà), à l'occasion de la session extraordinaire sur le développement de l'Assemblée générale des Nations unies, il est le produit d'un long processus, impliquant des chercheurs et des militants, issus à la fois de l'hémisphère sud et de l'hémisphère nord.⁴⁰ Ce rapport très pertinent, encore aujourd'hui, mérite qu'on s'y attarde.

What Now a été publié un an après la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOEI), à une époque où le Tiers-Monde s'affirmait avec confiance et une unité inédite.⁴¹ *What Now* a conclu que :

« Le développement est un ensemble ; c'est un processus culturel, intégral et chargé de valeur ; il concerne l'environnement naturel, les relations sociales, l'éducation, la production, la consommation et le bien-être. La pluralité des trajectoires de développement répond à la spécificité des situations culturelles et naturelles : aucune formule universelle n'existe. Le développement est endogène ; il émane du cœur de chaque société, qui s'appuie d'abord sur ses propres forces et ressources pour définir de façon souveraine sa vision de l'avenir, en coopération avec les sociétés qui partagent ses problèmes et aspirations. »⁴²

Outre le développement endogène, d'autres principes essentiels de *Another Development* insistaient sur le fait que le développement devait a) répondre aux besoins de base, et assurer l'équité et le bien-être de tous ; b) respecter les « limites extérieures » (l'idée de limites planétaires plusieurs décennies avant sa formulation) ; et c) garantir que le développement accorde une attention particulière à l'autonomie, définie comme une coopération et des échanges avec les autres, mais qui préserve l'indépendance des systèmes énergétiques et alimentaires notamment vis-à-vis des autres forces commerciales et géopolitiques. Il insistait également sur la notion d'« autonomie collective », une force clé des pays du Tiers-Monde. Ils exerceraient ainsi une puissance collective pour transformer l'ordre mondial économique et politique actuel, notamment en maîtrisant le pouvoir des sociétés transnationales. Pour conclure, un cinquième principe mettait en évidence la nécessité de prendre conscience qu'afin de respecter les quatre autres principes, une transformation profonde de toutes les sociétés était requise, et qu'il n'existait finalement pas de sociétés « développées ».⁴³



Transformer la vision de développement en réalité

L'avènement d'une nouvelle vision du développement passe d'abord par la sortie des pièges et dépendances structurels décrits dans les parties précédentes. Pour sécuriser les bases de son développement, l'Afrique doit assurer l'accès de sa population à la nourriture, l'énergie et à des possibilités de développement socioéconomique.

Pour se libérer des pièges structurels, il existe surtout trois manières : 1) investir dans la souveraineté alimentaire aux niveaux national, sous-régional et régional ; 2) investir dans la souveraineté énergétique en exploitant l'énorme potentiel d'énergies renouvelables du continent ; et 3) élaborer une politique industrielle panafricaine qui tire parti de la complémentarité des ressources et capacités africaines. Cette approche panafricaine de politique industrielle exploite les économies d'échelle au sein de l'Afrique et donne la priorité aux industries vitales d'un point de vue écologique et adaptées à la société pour assurer la résilience du continent aux crises externes. Il est également important d'intégrer ces trois approches, car l'énergie est nécessaire dans tous les secteurs d'activité.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine décrit une vision panafricaine long terme d'un continent prospère, qui a lui-même défini son destin.⁴⁴ Cet agenda doit être transformé en réalité à l'aide des politiques et approches alimentaires, énergétiques et industrielles focalisées sur l'Afrique et présentées ici. Il ne doit pas se laisser définir et déformer par les préconisations de développement dominantes et traditionnelles, qui perpétuent les dépendances et pièges actuels.

Garantir la souveraineté alimentaire

Assurer l'accès de chaque Africain à une nourriture abondante, abordable, nutritive et, de préférence, locale, est un objectif de développement crucial. Or, l'Afrique est dotée d'un potentiel considérable quand il s'agit de produire de la nourriture pour répondre aux besoins de ses peuples, dans le respect de l'environnement et des systèmes naturels. En investissant dans sa souveraineté alimentaire, l'Afrique améliore sa sécurité alimentaire, la durabilité de son agriculture et son empreinte carbone, mais elle allège également son endettement extérieur et construit l'un des piliers fondamentaux des économies africaines.

Pourtant, l'Afrique est aujourd'hui un importateur net de nourriture et, selon les tendances actuelles, ses importations alimentaires devraient s'envoler si les pays n'investissent pas consciemment dans leurs systèmes alimentaires de façon à répondre aux besoins des peuples et prioriser la souveraineté alimentaire. La Banque africaine de développement a estimé qu'en 2015, les importations alimentaires nettes de l'Afrique représentaient 35 milliards de dollars, un chiffre qui devrait tripler d'ici 2025 pour atteindre 110 milliards de dollars.⁴⁵ Aujourd'hui, une trop grande partie des terres agricoles africaines sont consacrées à la culture du cacao, du café et du thé pour l'exportation. Les denrées de base, quant à elles, proviennent majoritairement de l'extérieur du continent. La hausse des importations de surplus peu coûteux (et souvent subventionnés) des pays industrialisés a saturé les marchés locaux, tiré les prix et les revenus des agriculteurs vers le bas, affaibli les communautés et la production agricole locale et transformé la nature de l'approvisionnement alimentaire en Afrique.

En plus de repenser les suppositions de l'époque coloniale concernant la culture de rente, il faudrait à l'avenir adopter une production bénéfique tant pour l'environnement que

pour notre santé. On préférera donc des pratiques agroécologiques qui ne dépendent pas de l'apport coûteux et intensif en énergie d'engrais chimiques, de pesticides ou de semences et machines brevetées. Rapprocher les systèmes alimentaires de l'agroécologie, d'approches écosystémiques et des principes environnementaux présente bien des avantages. Citons par exemple la promotion de la souveraineté alimentaire ; le maintien des fonctions écosystémiques ; la conservation, l'utilisation et l'amélioration de la biodiversité ; la protection des variétés et connaissances locales ; la fourniture d'aliments nutritifs et de rendements durables, et la sécurisation des moyens de subsistance ; la protection des communautés de petits propriétaires terriens et exploitants ; le renforcement des marchés locaux et territoriaux ; et la résilience au changement climatique.⁴⁶

Ces exploitations de petits propriétaires terriens forment la colonne vertébrale de la souveraineté alimentaire. Comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci est elle-même décisive dans les stratégies économiques de développement pour se libérer des dépendances, des déficits structurels et du cercle vicieux de l'endettement.⁴⁷ L'agroécologie, en tant que stratégie climatique, prend d'ailleurs de plus en plus d'ampleur, comme le souligne le rapport spécial Changement climatique et terres émergées de 2019 du GIEC, que ce soit en termes de réduction des émissions ou d'amélioration de la résilience et de la capacité d'adaptation [des agriculteurs].⁴⁸

En intervenant intentionnellement par le biais de politiques de soutien, de financements, d'allègements de la dette et, particulièrement important, d'approvisionnement en énergie, les petits agriculteurs exploitants (qui nourrissent déjà environ 70 % de la population mondiale) pourront améliorer leurs conditions de travail.⁴⁹ Si elles sont appropriées sur le plan écologique, la polyculture, les échanges de semences, la gestion intégrée des nuisibles, l'irrigation solaire et l'électrification des équipements agricoles légers peuvent renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience des moyens de subsistance de centaines de millions d'agriculteurs africains. Le stockage et la transformation des aliments sur site permettraient en particulier de réduire les pertes de nourriture. Les communautés auraient aussi davantage de possibilités d'apporter de la valeur ajoutée à leur production et ainsi d'accroître leurs revenus.

Les pays africains se trouvent à un carrefour lorsqu'il s'agit de leurs systèmes alimentaires. D'un côté, ils peuvent tendre vers la souveraineté alimentaire et le renforcement de leur autonomie. Ou alors, ils peuvent s'intégrer davantage dans le système alimentaire mondial industrialisé, contrôlé par l'industrie agroalimentaire et des mesures visant à renforcer le contrôle sur l'agriculture africaine pour servir des intérêts extérieurs et assurer leurs bénéfices.

Viser un niveau plus élevé de souveraineté alimentaire en Afrique requiert des investissements importants dans le développement rural, notamment dans l'infrastructure, l'irrigation, le contrôle des inondations, l'énergie, la logistique, le transport, le stockage, les installations de transformation, l'assainissement et d'autres capacités techniques. Actuellement, tous ces investissements nécessitent des niveaux d'importation considérables, un accès à des réserves de devises étrangères ou des investissements directs étrangers. Néanmoins, cette situation donne également la possibilité de faire passer la production d'équipements et de ressources agricoles en priorité. Une politique industrielle panafricaine pourrait en effet ainsi tirer parti de la demande importante pour de telles ressources dans l'ensemble du continent. Sur le front industriel, une coordination des efforts peut être mise en place autour de la production d'équipements agricoles et d'énergies renouvelables. À leur tour, ces efforts contribueront à remédier aux insuffisances structurelles dans les domaines alimentaires, énergétiques et productifs décrits dans la partie *Quelle est la situation actuelle ?* ci-dessus.



Unsplash: Annie Spratt

« Les pays africains se trouvent à un carrefour lorsqu'il s'agit de leurs systèmes alimentaires. Ils peuvent tendre vers la souveraineté alimentaire et le renforcement de leur autonomie. Ou alors, ils peuvent s'intégrer davantage dans le système alimentaire mondial industrialisé, contrôlé par l'industrie agroalimentaire et des mesures visant à renforcer le contrôle sur l'agriculture africaine pour servir des intérêts extérieurs et assurer leurs bénéfices. »

Formulation et application de politiques industrielles panafricaines

Toute politique industrielle panafricaine doit se garder de reproduire le piège d'industrialisation postcolonial qui intègre le patriarcat et l'exclusion des femmes, et qui donnait la priorité aux industries d'extraction, à la production à la chaîne et aux industries tournées vers les exportations à faible valeur ajoutée.

Dès son indépendance, l'Afrique a pris exemple sur un modèle d'industrialisation de production à la chaîne, qui repose sur l'importation de capitaux, de composants intermédiaires et d'énergie. Il nécessite de faibles coûts de main-d'œuvre pour une production à faible valeur ajoutée destinée à l'exportation. Ces exportations se composent de biens finis ou de produits intermédiaires assemblés ultérieurement au sein du système de chaînes d'approvisionnement mondial contrôlé par les multinationales de l'hémisphère nord. Pour résumer, les pays africains se voient attribuer la fonction de sous-traitant dans les politiques industrielles de l'hémisphère nord. En formulant leurs propres politiques industrielles, ils pourraient conserver une part bien plus importante des bénéfices. L'absence de telles politiques en Afrique accentue donc les pièges structurels à faible valeur ajoutée, renforce la dépendance du continent aux importations de nourriture et d'énergie et aux subventions, et assure la pérennité de la dépendance de la nature cyclique des systèmes économiques à l'activité économique de l'hémisphère nord.

Les politiques industrielles africaines⁵⁰ doivent établir et renforcer les relations horizontales et verticales panafricaines qui permettent au continent de produire et conserver la majorité des produits manufacturés à valeur ajoutée. De plus, elles doivent se focaliser sur la production d'intrants stratégiques pour les nouvelles fondations de l'Afrique, à commencer par les infrastructures d'énergies renouvelables, les équipements agricoles, l'eau et l'assainissement, les transports publics, les établissements et équipements de soins, le logement, l'éducation et la formation technique. L'Afrique ne peut plus se permettre de servir de base à la fabrication à faible coût et l'extraction de matières premières pour l'économie mondiale.

Afin de pivoter vers un modèle différent d'industrialisation africaine, il existe cinq étapes stratégiques :

1) Transformer les marchés africains pour permettre les économies d'échelle au niveau des produits manufacturés tout en respectant les contraintes écologiques et environnementales. Cette étape requiert le développement d'infrastructures critiques, de la logistique, de la finance, des assurances et des systèmes de chaînes d'approvisionnement panafricaines et des garanties environnementales rigoureuses.

2) Mobiliser et perfectionner la complémentarité entre les ressources et les capacités humaines de l'Afrique. Autrement dit, la distribution géographique des unités de production doit faire l'objet d'une sélection attentive afin d'assurer l'efficacité d'accès aux ressources critiques, sans oublier une distribution équitable des opportunités d'emploi ainsi que le déploiement équitable de la production pour garantir une transition juste panafricaine. L'autonomisation des femmes dans toutes les zones géographiques est essentielle pour maximiser le potentiel industriel de l'Afrique.

3) Pioriser et ordonner les investissements stratégiques dans les secteurs clés comme l'énergie ou l'agriculture, car ce sont des composantes essentielles de la résilience économique. En d'autres mots, les produits clés de cette politique industrielle panafricaine doivent d'abord être des produits liés aux énergies renouvelables

(ampoules LED, éoliennes, pompes à chaleur, équipements de ventilation, etc.) ou destinés au secteur agricole (équipements d'irrigation, pompes à eau, tracteurs électriques, pièces de rechange, etc.), plutôt que des produits simplement réservés à l'exportation et à la consommation dans l'hémisphère nord.

4) S'engager dans la planification long terme en incluant une évaluation périodique de satisfaction aux objectifs stratégiques relatifs à la productivité, à la qualité des produits, à l'efficacité et à la compétitivité générale. Les erreurs des premières politiques d'industrialisation doivent absolument être évitées. Elles accordaient des subventions sans réserve et protégeaient les industries naissantes par des moyens qui ont invité la corruption et les abus de pouvoir. Elles n'avaient pas anticipé l'effondrement des industries de soutien face à la concurrence écrasante qui a suivi la suppression des barrières commerciales.

5) Créer des partenariats technologiques stratégiques, une assistance technique, une recherche et développement, et des relations commerciales aux conditions panafricaines et régionales. Autrement dit, évitons de créer de nouvelles formes de dépendance.⁵¹ C'est ici que l'intervention d'une diplomatie économique panafricaine unie et cohérente s'avère déterminante face aux tensions géopolitiques entre les États-Unis, l'UE, la Chine et la Russie. Si l'Afrique se positionne en tant que partenaire stratégique des acteurs mondiaux, des avantages transformationnels doivent s'ensuivre pour le continent, selon ses propres conditions, au lieu de reproduire les pièges structurels et les dépendances économiques.



Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie

Garantir la souveraineté énergétique et des systèmes énergétiques centrés sur l'humain

Comme les pays africains doivent construire la plus grande partie des infrastructures énergétiques et d'autres infrastructures, ils jouissent d'une opportunité unique, celle de passer directement à des systèmes d'énergies renouvelables, guidés par des principes de souveraineté énergétique et de développement focalisé sur l'humain. Le peuple de l'Afrique et ses dirigeants ont la possibilité de laisser leur trace dans l'histoire. Ils peuvent appliquer des mesures énergétiques qui n'enferment pas les pays dans des systèmes énergétiques dépassés et centralisés, fondés sur les combustibles fossiles, qui risquent de générer des actifs abandonnés, de faire grossir la dette, de concentrer la propriété de façon malsaine et d'aggraver l'état de l'environnement et du climat.

Bien que la production électrique centralisée jouera encore un rôle important dans un régime à faibles émissions de carbone, les grosses centrales devront s'intégrer de plus en plus dans des systèmes multidirectionnels, distribués et intelligents, capables d'exploiter une palette hétéroclite d'options de production électrique à grande échelle. Les systèmes d'énergies renouvelables distribués et focalisés sur l'humain offrent potentiellement des solutions pour de multiples besoins, notamment la sortie des dépendances économiques et des spirales d'endettement, la garantie de l'accès à l'énergie pour tous les Africains et la création de systèmes énergétiques moins polluants et plus sains. Ils peuvent également encourager la participation et les décisions de démocratisation de l'énergie, créer les conditions d'un développement économique local florissant, ne pas aggraver le changement climatique, améliorer la résilience aux catastrophes naturelles et aux conséquences du réchauffement planétaire, et favoriser une industrialisation nationale respectueuse de la société et de l'environnement. En outre, ces systèmes énergétiques sont par nature modulables. Ainsi, il est possible d'exploiter l'énergie pratiquement partout, selon les quantités requises et en faisant intervenir divers acteurs.



PARTIE III :
GROS PLAN SUR
L'ÉNERGIE

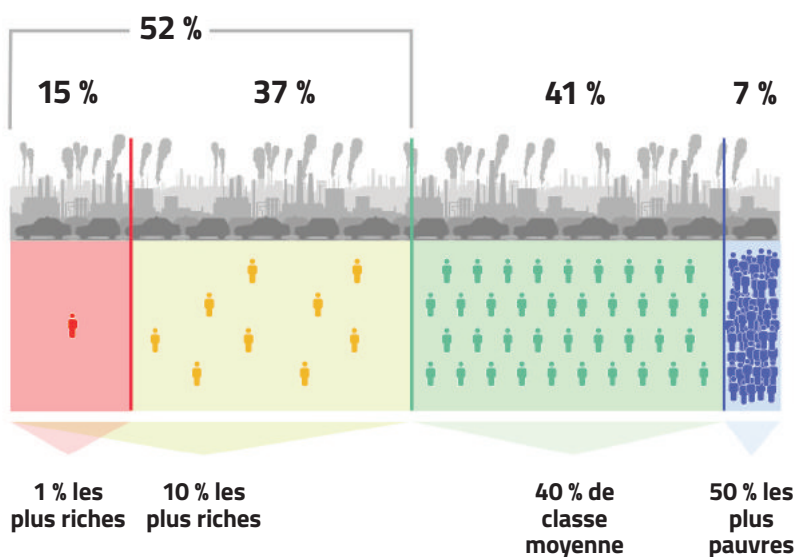
Un programme énergétique africain

Sans remettre en cause l'importance des autres secteurs d'activité, ce rapport identifie l'énergie comme une pièce essentielle du puzzle qui, une fois constitué, permettra d'offrir une vision de développement durable focalisée sur l'humain pour l'Afrique. Quand les sociétés répondent aux crises interconnectées présentées ci-avant, l'énergie se trouve au cœur des problèmes comme des solutions. Munis des bonnes approches, valeurs et visions, les systèmes énergétiques africains du futur pourraient déverrouiller un potentiel énorme. Pour ce faire, un certain nombre de principes et approches doivent être admis.

Garantir l'accès et la suffisance énergétiques

Les projets énergétiques du continent doivent prendre en compte les réalités et points de départ extrêmement variés d'un pays africain à l'autre, que ce soit en termes de niveaux existants d'accès à l'énergie, de mix énergétiques ou de choix de feuilles de route actuels.⁵² En Afrique, il est difficile d'exagérer les difficultés d'accès à l'énergie. Quand les pays d'Afrique du Nord bénéficient pratiquement d'un accès universel, la capacité totale de production électrique des 48 pays d'Afrique subsaharienne représentait 45 GW en 2021, soit moins que celle de l'Espagne.⁵³ Environ un quart de cette capacité n'est actuellement pas disponible, en grande partie à cause du vieillissement des centrales et du manque d'entretien. Aussi, de coûteux systèmes de groupe électrogène diesel de secours viennent compenser la différence. Ce manque d'investissement handicape et s'accompagne de graves conséquences : environ 600 millions de personnes, soit 43 % de tous les Africains, n'ont pas accès à l'électricité.⁵⁴

En termes d'utilisation énergétique, la consommation d'électricité par habitant en Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud, représente 180 kWh. Dans les riches économies avancées d'Europe, ce chiffre s'élève à 6 500 kWh/personne. Aux États-Unis, 13 000 kWh/personne.⁵⁵ La consommation d'énergie est le poste le plus représentatif des inégalités mondiales.⁵⁶ Ces inégalités brutes se traduisent aussi directement en injustices par rapport aux émissions : les 10 % des ménages les plus fortunés du monde sont

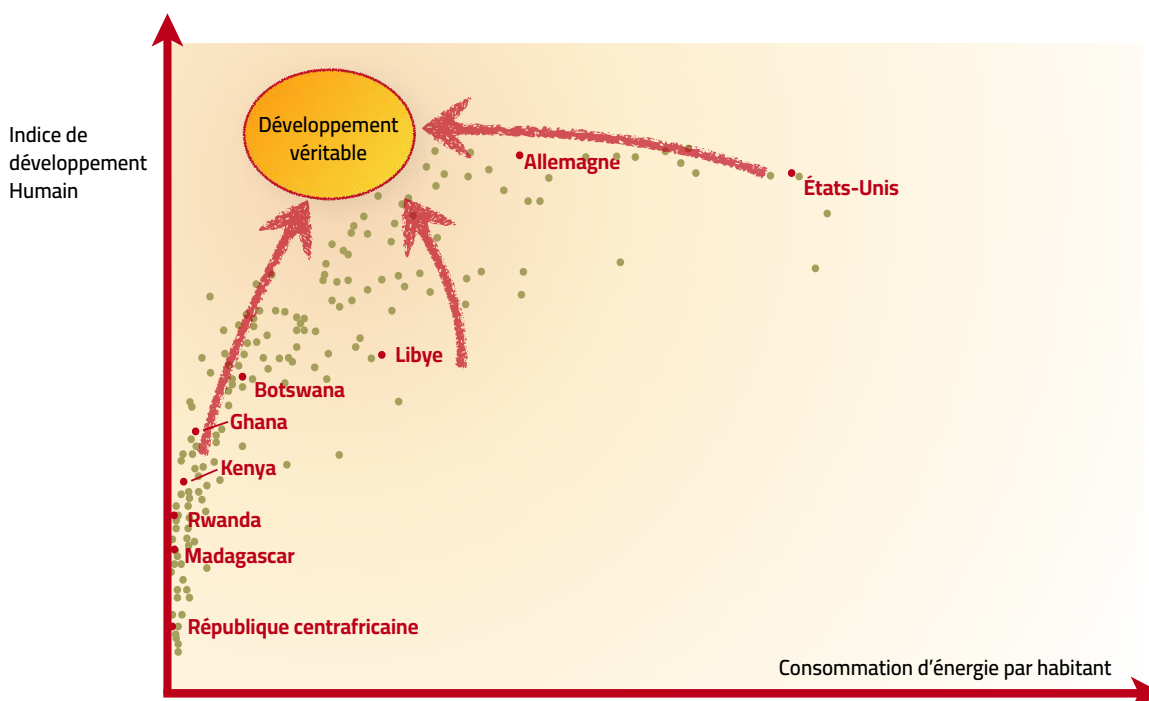


L'inégalité de consommation d'énergie se traduit aussi en inégalité d'émissions de gaz à effet de serre. Figure réalisée par WhatNext/Azote avec le soutien de Formas, sur la base des travaux d'Oxfam, de SEI et de FutureEarth.⁵⁷

responsables de plus de la moitié des émissions planétaires ; les 50 % les plus pauvres, dont une majorité d'Africains, en émettent quant à eux moins de 7 %.⁵⁸ Un milliardaire typique émet un million de fois plus de gaz à effet de serre qu'une personne moyenne.⁵⁹

Quand on consomme peu, chaque kWh supplémentaire représente une amélioration significative de la qualité de vie. Pour les gros consommateurs d'énergie, cette corrélation est insignifiante. Au-delà d'un certain niveau de consommation énergétique par habitant, elle devient même nulle ou négative.⁶⁰ Par exemple, un citoyen américain moyen consomme près de deux fois plus d'énergie qu'un Allemand moyen, mais son indice de développement humain est inférieur.⁶¹

L'ensemble du monde doit faire converger ses niveaux de consommation d'énergie vers une zone de « développement véritable ». Les populations pauvres doivent voir une augmentation considérable de leur accès et consommation énergétique, tandis que les plus riches et consommateurs doivent revoir la leur à la baisse.



Tous les pays doivent converger vers une zone de niveaux de développement humain associé à une consommation d'énergies renouvelables durables, c'est-à-dire une zone de développement véritable. Les pays que l'on considère traditionnellement comme « développés » ont tout autant de travail que ceux jugés « en développement ». Ces pays riches doivent maintenir et améliorer les résultats de leur développement, tout en réduisant leur consommation excessive et nocive.

Les niveaux actuels de consommation d'énergie des plus riches sont excessifs. Ils ne peuvent en aucun cas constituer un objectif mondial. Même si l'ensemble de notre énergie provient un jour de sources renouvelables, des contraintes absolues existent en termes de minéraux et d'autres matériaux. Rehausser le niveau du flux de production des matériaux nécessaires à une augmentation de la consommation d'énergie s'accompagnerait d'implications pour la biodiversité, la pollution et les surfaces de terres émergées. Afin d'assurer une vie décente et durable à tous les Africains, il est pertinent qu'ils fassent avancer les débats mondiaux autour des limites de croissance, de la décroissance et des économies stables, notamment pour les pays riches et les segments de population aisés de tous les pays.⁶²

Concevoir des systèmes énergétiques adaptés

Il est grand temps qu'un nouveau modèle d'approvisionnement énergétique apparaisse dans les sociétés africaines. Les planificateurs énergétiques d'Afrique sont enfermés depuis bien trop longtemps dans un modèle où les systèmes d'électricité centralisés constituent la norme de conception. L'ère des énergies renouvelables se rapproche. Les technologies ont atteint leur maturité, les coûts sont de plus en plus intéressants et les systèmes solaires modulables. Ainsi, il est désormais possible d'envisager un large éventail de modèles de fourniture. Pour répondre aux différentes contraintes énergétiques des sociétés africaines, les solutions d'énergie intégrées, qui réunissent les avantages des approches centralisées et décentralisées, sont particulièrement adaptées. La nécessité de nouvelles institutions et de nouvelles approches s'ensuit. De même, il nous faudra des efforts et projets directs pour favoriser et permettre une propriété locale et diversifiée, un engagement large des entités africaines publiques et privées, et des stratégies et politiques qui établissent délibérément les bases de la production africaine d'équipements d'énergies renouvelables, placée au centre de la politique industrielle.

Ces systèmes énergétiques peuvent inclure les ménages, les agriculteurs, les coopératives, les petites et moyennes entreprises, les écoles, les hôpitaux, les universités et bien d'autres acteurs, comme les producteurs d'énergie, en plus des fournisseurs d'énergie traditionnels, au sein de compagnies énergétiques et de services publics d'envergure. Ces nouveaux systèmes énergétiques définissent l'approvisionnement énergétique en fonction du bien commun en encourageant véritablement la démocratisation de l'énergie. Des mesures et politiques tournées vers l'avenir devront être mises en place pour permettre à des millions de personnes et d'institutions de bénéficier directement de la chaîne de valeur du système énergétique. De nouvelles institutions fortes devront faire leur apparition pour garantir une prise de décisions participative qui place le bien-être social et la protection de l'environnement au cœur de l'avenir énergétique de l'Afrique.



Encadré 2 : **Potentiel d'énergies renouvelables**

Un nombre croissant d'études documente le potentiel considérable des énergies renouvelables comme base pour les systèmes énergétiques mondiaux. Elles montrent aussi que l'Afrique est tout particulièrement riche en sources d'énergie renouvelables.⁶³

Des études récentes d'une équipe menée par Sven Teske, professeur à l'université technologique de Sydney, ont mis en évidence que les énergies renouvelables pouvaient répondre à l'ensemble des besoins énergétiques mondiaux tout en maintenant le réchauffement en dessous de 1,5 °C. Les scénarios incluent à la fois des analyses mondiales et des trajectoires détaillées par pays.⁶⁴

Une étude de Mark Jacobson, professeur à l'université de Stanford, analyse 145 pays avant de conclure que le tout énergie renouvelable est possible, grâce aux technologies disponibles aujourd'hui. L'étude propose l'objectif mondial de 80 % d'énergies renouvelables d'ici 2030. Elle montre aussi que l'ensemble des investissements anticipés, 62 mille milliards de dollars, serait remboursé en six ans, grâce à des économies nettes de 11 mille milliards réalisées chaque année par la société.⁶⁵

Nombre d'analyses montrent que l'Afrique est le continent aux conditions les plus favorables quand il s'agit d'exploiter les énergies renouvelables. Son potentiel dépasse de loin les besoins anticipés.⁶⁶

Le monde dispose de bien plus de **potentiel d'énergies renouvelables** que nécessaire pour fournir un accès total à l'énergie dans le monde d'ici 2050

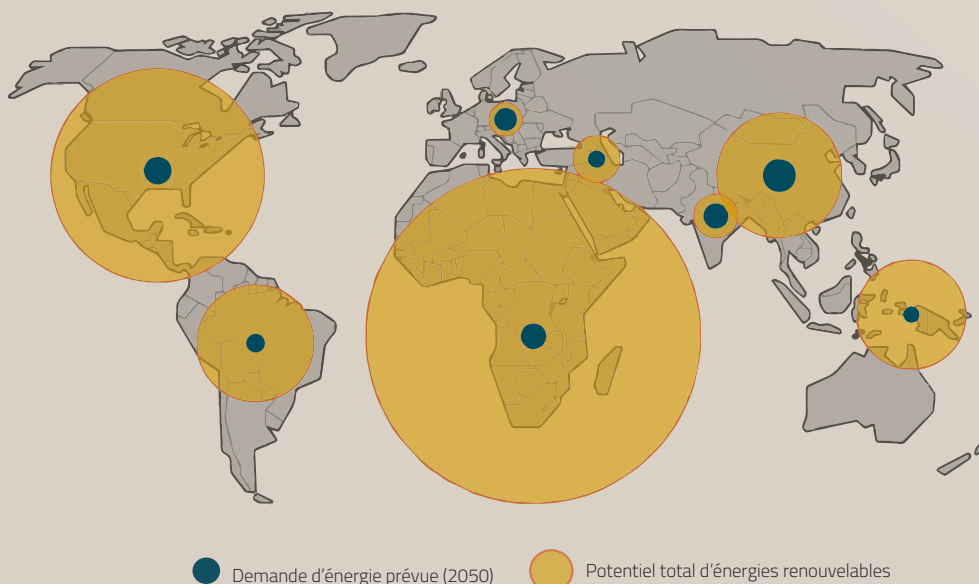
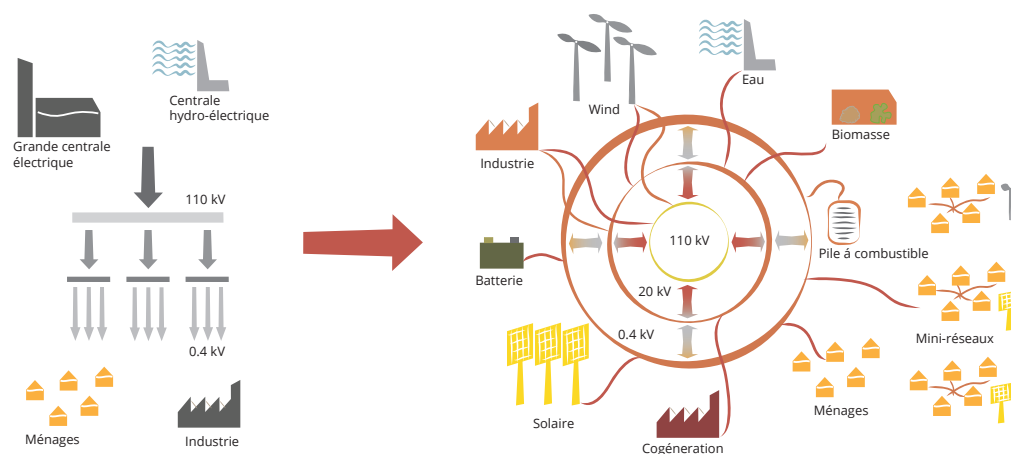


Figure issue du rapport *Fossil Fuel Exit Strategy* (Stratégie de sortie des combustibles fossiles)⁶⁷

Focaliser les systèmes énergétiques sur l'humain et le renouvelable, c'est mieux les armer pour répondre à la problématique d'accès à l'électricité, en rapprochant la production du point d'utilisation. Par exemple, le problème persistant du passage à des modes de cuisson propres peut être solutionné rapidement et à grande échelle grâce à une électrification fondée sur des systèmes d'énergies renouvelables. Or, l'accès à l'énergie ne se résume pas à la satisfaction de la demande actuelle.

Il s'agit de l'offrir à des niveaux qui répondent véritablement aux besoins énergétiques d'une vie décente. Un accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui répond aux besoins de base et assure des moyens de subsistance résilients — à tous. Il s'agit de rendre l'électricité disponible pour les entreprises locales et les services sociaux qui permettent aux économies locales et aux petites industries de s'épanouir. Il s'agit de l'électricité nécessaire à la souveraineté alimentaire via une agroécologie saine, en permettant aux petits propriétaires terriens et exploitants de tirer au maximum profit de leurs efforts et ressources grâce à l'irrigation, au stockage, à la transformation et au transport de la nourriture. Il s'agit également d'atteindre ces objectifs par la gestion judicieuse de la demande, des grilles intelligentes et des sites de génération d'énergie renouvelable de petite et grande taille qui répondent réellement à tous les besoins industriels, y compris de l'industrie lourde. Ces « centrales électriques virtuelles », en reliant de nombreux sites de génération d'énergie renouvelable plus petits, sont véritablement capables de fournir de puissantes charges de base et une résilience inédite afin de répondre aux besoins les plus importants.⁶⁸



Passage d'un système énergétique centralisé, unidirectionnel et fondé sur les combustibles fossiles, à un approvisionnement multidirectionnel en énergies renouvelables à grande échelle. Traditionnellement, la demande d'électricité est satisfaite à l'aide de grandes centrales électriques à haute tension et d'un réseau toujours plus compliqué. À l'avenir, grâce à la compétitivité-prix des énergies renouvelables distribuées, l'architecture du système pourra se fonder sur des réseaux et micro-réseaux intelligents, interconnectés et multidirectionnels. Les panneaux solaires photovoltaïques (installés sur les toits ou au sol) seront littéralement omniprésents. Des éoliennes seront introduites en complément si économiquement viables. Des générateurs d'appoint (biogaz, biomasse, hydroélectrique, et stockage d'énergie) pourront venir compléter le micro-réseau local. En théorie, chacun de ces micro-réseaux peut fonctionner seul, mais en les reliant au fil du temps, on obtient une plus grande fiabilité et des coûts plus faibles. Source : CSIR⁶⁹

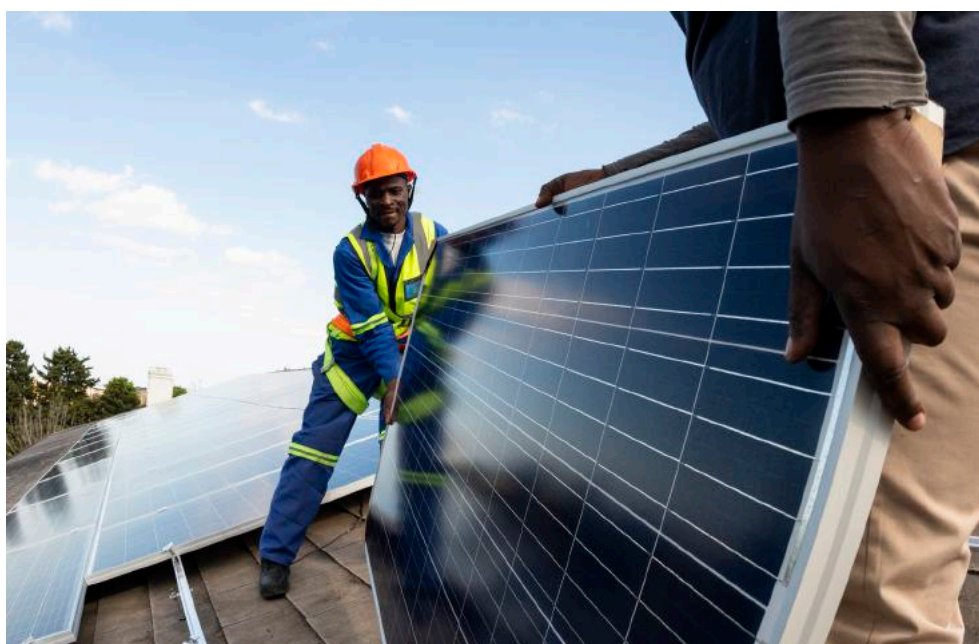


« Ces systèmes énergétiques peuvent inclure les ménages, les agriculteurs, les coopératives, les petites et moyennes entreprises, les écoles, les hôpitaux, les universités et bien d'autres acteurs, comme les producteurs d'énergie (...) des mesures et politiques tournées vers l'avenir devront être mises en place pour permettre à des millions de personnes et d'institutions de bénéficier directement de la chaîne de valeur du système énergétique. »

Y parvenir paraît de plus en plus faisable : les réseaux intelligents, la génération d'énergies renouvelables et les technologies de stockage s'améliorent et leur coût baisse.⁷⁰ La compétitivité-prix des énergies renouvelables est déjà d'actualité, dans un contexte de crise vraisemblablement pérenne du secteur des combustibles fossiles. Selon l'IRENA, près des deux tiers des 163 GW des nouvelles installations d'énergies renouvelables en 2021 étaient moins coûteux que les options au charbon les plus économiques dans les pays du G20.⁷¹ Néanmoins, les pays africains se confrontent encore à un obstacle lorsqu'il s'agit d'accéder à des financements abordables. Les instruments financiers actuels sont d'abord conçus pour attirer les investisseurs du secteur privé, mais ils perçoivent l'Afrique comme une destination d'investissement à haut risque. Cette situation joue en défaveur de l'Afrique, car les pays devront d'abord conclure des partenariats de diminution des risques et des arrangements visant à corriger le marché pour créer des actifs de placement. Or, cette procédure les expose à de nombreux dangers, que ce soit au niveau des liquidités, de la politique ou des taux de change.⁷²

De plus, le fardeau des solutions hors-réseau et de petite échelle s'alourdit. Elles sont plus coûteuses, car toutes les formes de technologies d'énergies renouvelables impliquent nécessairement l'avance de très gros montants. De l'avis de bien des acteurs du secteur des énergies renouvelables, et en particulier les plus petits et les moins expérimentés, des politiques et dispositions s'avèrent nécessaires pour garantir que les investissements initiaux se fassent simplement et en toute sécurité, et que l'immobilisation initiale soit facilement accessible. Cependant, même dans le plus propice des environnements, nombre d'Africains ne disposent tout simplement pas des moyens nécessaires pour consommer l'énergie adéquate ou investir dans celle-ci. Ainsi apparaît aussi la nécessité de mesures progressives et de moyens publics pour garantir l'accès à l'énergie de droit.

De lui-même, le passage aux énergies renouvelables n'interviendra pas assez vite. Les efforts énergétiques de l'Afrique doivent se fonder sur une analyse attentive. Des projets, des politiques et des réglementations claires et mûrement réfléchies doivent les orienter. Des apports de financements d'échelle adéquats doivent être injectés. Ainsi, les résultats pourront être bénéfiques pour les humains comme pour la nature. Une telle transition énergétique nécessite un renforcement du potentiel de l'Afrique et la mobilisation de toutes ses capacités.



Une vision énergétique : principes et approches clés de la transition énergétique

En chemin vers l'avenir de son énergie, l'Afrique doit impérativement renseigner ses efforts à l'aide de quelques principes et approches clés. Ci-dessous un aperçu de quelques uns. Il peut faire office de référence pour l'évaluation et l'information des initiatives énergétiques du continent et des projets énergétiques nationaux :⁷³

Appropriation africaine

Garantir la capacité d'action africaine. Actuellement, on assiste au lancement de nombreux systèmes énergétiques et initiatives de « transition juste » en lien avec l'Afrique. Parmi ceux-ci, peu émanent du continent, et encore moins s'appuient sur les perspectives et visions plus larges de développement intégré présentées ici. Malgré leurs bonnes intentions, les efforts se retrouvent souvent détournés et maîtrisés par de puissants intérêts personnels. L'Afrique doit trouver sa propre voix. Aussi, les questions relatives à son énergie et ses défis de développement seront générées, débattues, et les réponses mises en œuvre, de façon indépendante.

Conception de systèmes énergétiques

Les systèmes énergétiques comptent parmi les infrastructures les plus importantes et complexes des sociétés humaines. Les efforts requis pour leur transformation sont considérables. Dans les pays déjà dotés de larges structures de génération et de distribution d'énergie, il faudra passer d'un système à l'autre, notamment en désaffectant les infrastructures désuètes de combustibles fossiles. Pour de nombreux pays africains, la majorité des infrastructures énergétiques n'étant toujours pas construites, la tâche consistera plutôt à passer directement à un système énergétique d'avenir. C'est une situation qu'ils ont déjà connue lorsqu'ils ont directement adopté la téléphonie mobile, en sautant l'étape des lignes de téléphones fixes. Indépendamment de leur point de départ, les sociétés devront entamer la transformation de leur système énergétique en maintenant l'agilité nécessaire à une adaptation permanente de leur trajectoire en fonction de l'évolution des besoins et des réalités sociales et technologiques.

Concevoir des plans et trajectoires sur le long terme. Il s'avère essentiel que les pays africains entreprennent eux-mêmes de solides analyses des différentes options de planification énergétique sur le long terme. Ce faisant, ils pourront remettre en question les hypothèses traditionnelles et datées. Ces scénarios de construction et de planification devront inclure des trajectoires vers le tout énergie renouvelable en s'appuyant sur les meilleures connaissances disponibles, notamment auprès d'experts africains des différents gouvernements, sociétés civiles, communautés scientifiques et secteurs privés. Peu de scénarios semblables ont été mis au point pour les pays africains, et encore moins en faisant intervenir une grande palette d'acteurs.⁷⁴ Ces plans sur le long terme devront prouver leur faisabilité et les économies globales, mais ils devront aussi intégrer le bien-être social et les contraintes écologiques au sein de leurs hypothèses. Par ailleurs, ils devront résulter de longs processus de délibérations approfondies pour garantir la pertinence et l'intégration de la planification et de la recherche relatives aux systèmes énergétiques.⁷⁵

Envisager des systèmes énergétiques focalisés sur l'humain. Comme présentés ici, les nouveaux et futurs systèmes énergétiques de l'Afrique offrent des possibilités qui vont bien au-delà du simple remplacement des combustibles fossiles par des énergies renouvelables. Pour s'articuler, de tels modèles énergétiques devront se fonder, par exemple, sur des mesures de coopération autour de normes communes et sur le partage d'expériences et d'idées innovantes, notamment concernant la conception de réseaux, la gestion intelligente de la demande et les nouveaux modèles de propriété. Ces efforts ont pour but qu'à l'avenir, les systèmes énergétiques de l'Afrique, mais aussi les équipements, fassent intervenir un large éventail d'acteurs, tant du côté des producteurs que des consommateurs. Un tel processus possède le potentiel de créer une transition verte structurelle et démocratique, mais les avantages techniques incluent aussi la circulation de l'énergie dans de multiples directions, à différentes échelles, à l'aide de batteries et d'autres formes de stockage, afin de répondre efficacement aux pics et intermittences de la demande.⁷⁶

La souveraineté énergétique comme stratégie de développement. Se libérer des combustibles fossiles coûteux peut constituer une mesure efficace lorsqu'il s'agit de sortir des schémas actuels d'enfermement économique et d'endettement perpétuels. C'est pourquoi il est impératif de définir la souveraineté énergétique comme objectif clé de la planification énergétique africaine. Même les pays qui produisent et exportent des combustibles fossiles, comme le Nigéria, l'Angola et le Soudan, ont tendance à réimporter des produits dérivés de combustibles fossiles raffinés plus coûteux. L'impératif de souveraineté énergétique africaine s'applique également aux énergies renouvelables. Ainsi, les pays doivent abandonner le statut de fournisseurs de minéraux bruts nécessaires à la transition verte mondiale pour devenir des acteurs sérieux de la chaîne de valeur des énergies renouvelables. La fabrication des technologies d'énergies renouvelables peut devenir un moteur clé de l'industrialisation africaine et constituer une trajectoire efficace vers la souveraineté énergétique. En adoptant rapidement une transformation des minéraux respectueuse de l'environnement et acceptable socialement, mais aussi en produisant des technologies d'énergies renouvelables, les pays africains peuvent se défaire de la nécessité de posséder des devises étrangères. Ils stimuleront aussi les économies nationales, l'emploi et l'élargissement de leur assiette fiscale. Une production efficace de technologies d'énergies renouvelables requiert



une approche long terme et exhaustive. Elle doit inclure des efforts pour renforcer les capacités d'innovation et de développement technologique de l'Afrique, mais aussi des compétences de l'ensemble de sa main-d'œuvre. Elle requiert également une demande d'accès à la technologie et, selon le cas, l'annulation des restrictions actuelles liées à des brevets ou d'autres restrictions de droits de propriété intellectuelle. Un grand nombre de ces prérequis supposent aussi que tous les pays unissent leurs forces pour formuler une demande collective d'accès à la technologie. Ils doivent aussi instaurer des politiques industrielles et des marchés intérieurs, panafricains et régionaux, sans lesquels toute économie d'échelle sera impossible.⁷⁷

Priorités politiques

La vision globale de développement permet de définir des critères pour le développement humain, social et économique. Toutefois, il faut la décomposer en composantes stratégiques et plans d'action pour créer une feuille de route (ou des politiques) à suivre sur le court et long terme. Pourtant, comme l'histoire le prouve dans la majorité de l'Afrique, il existe un écart entre les visions et les politiques. Il s'explique en grande partie par les obstacles structurels liés aux processus mondiaux, mais aussi par l'absence de gouvernance coordonnée, transparente et inclusive au niveau national.

L'investissement dans la souveraineté énergétique fondée sur le renouvelable devra être intégré aux deux autres composantes essentielles – garantir la souveraineté alimentaire et formuler et appliquer des politiques industrielles panafricaines – pour se libérer des pièges structurels. Cependant, certaines priorités politiques spécifiques à l'énergie nécessitent :

Des politiques exhaustives et programmées qui permettent l'investissement dans les énergies renouvelables et leur déploiement où que ce soit, et ce, même par de petits acteurs moins expérimentés. De telles mesures peuvent engendrer des conséquences transformatrices. Elles vont bien plus loin que les approches qui se cantonnent uniquement aux grands projets énergétiques. Les politiques transformatrices comme la facturation à l'utilisation, les tarifs de rachat et d'autres variantes de garanties de paiement, ont démontré leur potentiel. En les associant à d'importants financements internationaux, elles peuvent stimuler un déploiement rapide et à grande échelle (voir Encadré 3). Grâce à de telles approches, il est possible de conjuguer l'injection massive de fonds dans un pays avec des mécanismes permettant la mise en œuvre de nombreux projets sur le terrain de façon simple et transparente.

Mobilisation et renforcement des capacités. Trop souvent négligés, la mobilisation et le renforcement des capacités sur le court et le long terme doivent désormais constituer une priorité. Le manque de capacités se traduit par un goulot d'étranglement majeur. Seuls la planification et des efforts concertés peuvent y répondre. Il est crucial de mobiliser immédiatement les capacités des experts de l'Afrique. La plus grande importance doit également être accordée à la formation progressive de cohortes panafricaines de jeunes professionnels et d'experts africains au fil du temps. Toute initiative énergétique et de développement africaine crédible doit comporter des dispositions pour l'éducation et les plateformes de connaissances des Africains. La création d'institutions incarnant le savoir du continent, équipées pour faire face à la nature systémique des crises interconnectées, ne doit pas non plus être négligée.⁷⁸ Il faut débloquer des investissements publics massifs pour la formation à grande échelle des travailleurs dans les domaines de la production, du déploiement et de l'entretien des technologies d'énergies renouvelables, dans toutes les zones et régions.

Encadré 3 : **Approches politiques transformatrices pour débloquer des investissements dans les énergies renouvelables par tout type d'acteurs**

Comme le coût des infrastructures d'énergies renouvelables baisse rapidement, et en l'absence de dépenses en combustibles (et donc de risques associés à la volatilité des prix des combustibles) pour le solaire, l'éolien, l'hydroélectrique et les énergies marines renouvelables, les arguments économiques en faveur des énergies renouvelables se renforcent de jour en jour.⁷⁹ Déjà aujourd'hui, dans nombre de cas, les nouveaux panneaux photovoltaïques et nouvelles éoliennes se révèlent plus économiques que les dernières centrales au charbon construites et même le fonctionnement des centrales existantes.⁸⁰

Pourtant, des obstacles subsistent lorsqu'il s'agit du déploiement à grande échelle auquel on pourrait s'attendre à la seule vue des coûts. Un facteur clé pour comprendre ce paradoxe réside dans l'ampleur de l'investissement en capital nécessaire pour les énergies renouvelables par rapport aux combustibles fossiles. Pratiquement la totalité des coûts des énergies renouvelables se situe dans le capital engagé dans la construction des infrastructures requises (éoliennes, modules photovoltaïques solaires, etc.). Les coûts de fonctionnement et d'entretien sont quant à eux minimes. L'investissement initial nécessite d'accéder à quasiment l'ensemble du capital dès le début (à l'inverse du coût des carburants étalés sur des décennies), ce qui génère des dettes à rembourser tout au long de la durée de vie de la centrale. Les personnes qui choisissent d'investir dans les énergies renouvelables mettent tous leurs œufs dans le même panier. Elles doivent donc avoir la certitude de retours sur investissement constants (c.-à-d., des prix d'achat de la production suffisamment élevés pour couvrir les coûts du capital). Ces incertitudes économiques et même, ironiquement, la tendance positive soutenue de la baisse du coût des énergies renouvelables, ont tendance à décourager les investissements, car des retours sur investissement suffisants ne sont pas assurés.

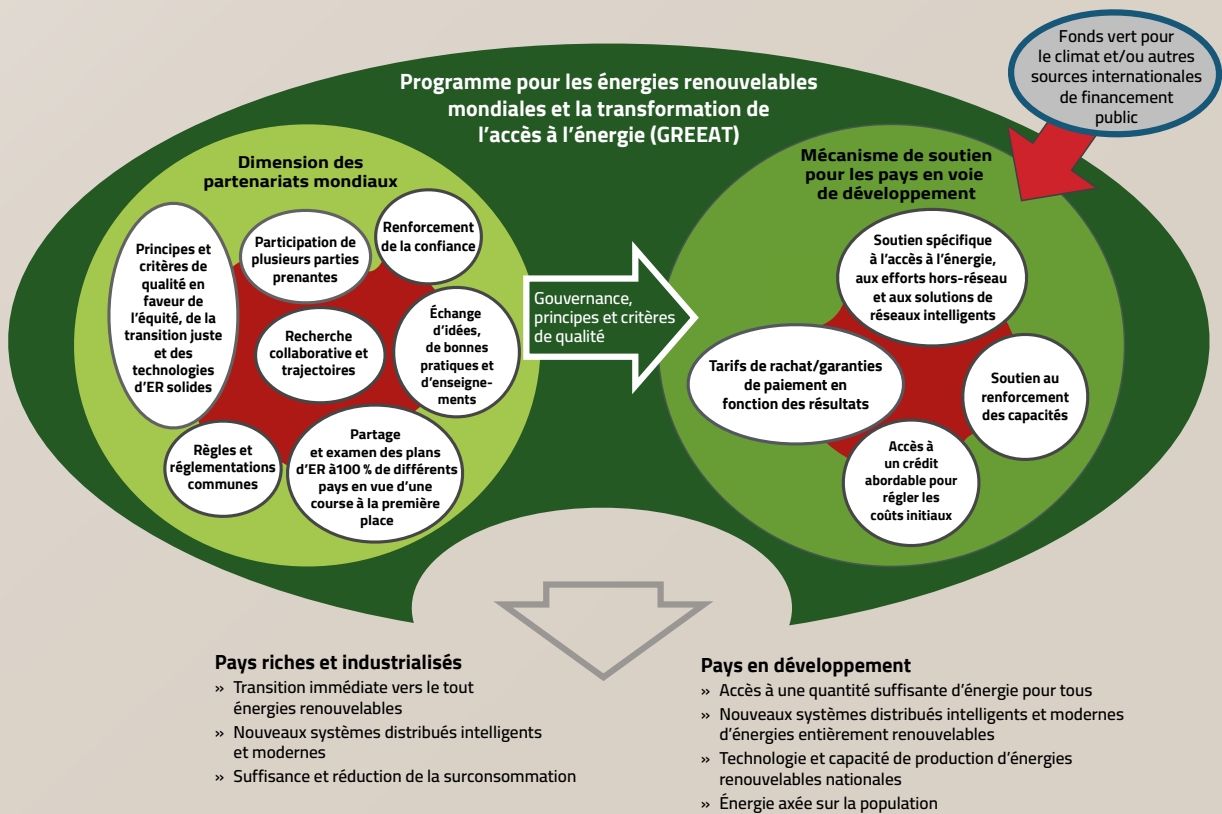
Il est donc crucial de formuler des politiques publiques qui créent des conditions d'investissement sûres et prévisibles sur le long terme. Leur efficacité est prouvée. Elles peuvent garantir que, sur 20 à 30 ans, les paiements seront effectués à des prix qui permettent de couvrir le coût de l'investissement initial grâce à un contrat d'achat de l'énergie qui impose des tarifs. Elles peuvent également assurer que toute l'énergie renouvelable produite trouvera acquéreur. Ainsi, aucune condition de risque ne freinera le promoteur d'énergies renouvelables. C'est tout particulièrement important pour les petits promoteurs moins expérimentés. Ainsi, les agriculteurs, les coopératives, les petites et moyennes entreprises, les entités publiques comme les écoles ou les hôpitaux et, bien sûr, les propriétaires de maisons individuelles, n'ont ni l'expérience ni les moyens de faire une offre et d'être compétitifs sur le marché. Les politiques publiques doivent encourager l'investissement et permettre à toute personne qui souhaite prendre part à la révolution des énergies renouvelables de le faire en toute sécurité.

De nombreuses expériences actuelles et passées de ce type de système de garanties de paiement peuvent être affinées pour servir d'exemple. Les tarifs de rachat, par exemple, sont largement considérés comme comptant parmi les mesures politiques les plus efficaces quand il s'agit de promouvoir les énergies renouvelables, et ce, dans une variété de contextes nationaux.⁸¹ Ils combinent un tarif fixe (niveau de paiement du producteur d'énergie) et un droit légal pour les énergies renouvelables, celui d'être injectées dans le réseau et toujours achetées. Aussi, les promoteurs et investisseurs peuvent facilement entrer sur le marché des énergies renouvelables en toute sécurité.

Pour les constructions d'infrastructures d'énergies renouvelables qui ne seraient pas encore compétitives, les garanties de paiement peuvent aussi jouer un rôle crucial

quand il s'agit de subventionner, de financer l'atténuation des risques ou de garantir que des coûts plus élevés ne sont pas répercutés sur les consommateurs pauvres. Certains pays africains peuvent être concernés, notamment dans les zones rurales qui ne sont pas encore reliées au réseau national. Dans ces cas-là, les investissements pour les mini-réseaux, les frais supplémentaires de raccordement, mais aussi les coûts relatifs plus élevés quand l'économie d'échelle des plus petites entités est moins avantageuse, doivent être sécurisés grâce à des programmes de politiques directes, comme diverses formes de paiement et des garanties de raccordement.⁸²

En 2014, Le Groupe africain des négociateurs du changement climatique a appelé à « un partenariat mondial pour accélérer la transition énergétique nécessaire si l'on veut limiter le réchauffement planétaire bien en dessous de 2 °C, grâce à des tarifs de rachat des énergies renouvelables et d'autres incitations ».⁸³ Les années sont passées, mais la mise en place d'une telle structure de soutien associée à des financements publics internationaux n'est pas moins pertinente, bien au contraire.



Un programme mondial et exhaustif est nécessaire, si l'on veut encourager un déploiement des énergies renouvelables focalisé sur l'humain partout, dans toutes les communautés. Les pays doivent collaborer, partager leurs bonnes pratiques et mettre en œuvre des plans de financement solides et audacieux, permettant une transition rapide de tous les pays en développement vers le tout énergie renouvelable. S'il est financé par le monde entier, un programme de tarifs de rachat/garanties de paiement pourrait s'avérer décisif lorsqu'il s'agit de porter ces efforts, comme présenté dans le cadre du GREEAT.⁸⁴ Déjà proposées par l'African Group of Negotiators en 2014, ces idées font partie intégrante des cadres de la première Africa Renewable Energy Initiative (L'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables) et de la LDC Renewable Energy and Energy Efficiency Initiative for Sustainable Development (Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable).

Des modes de cuisson propres et sains. Aucune problématique n'illustre mieux l'injustice énergétique que les défis liés à la cuisson en Afrique. 970 millions de personnes y utilisent du bois de feu, des déchets et du charbon de bois, en particulier dans les zones rurales et périurbaines du continent. Cette réalité s'accompagne d'un coût humain significatif : environ 4 millions de personnes au niveau mondial, et au moins 500 000 Africains meurent chaque année de maladies respiratoires provoquées par la pollution de l'air intérieur issue de la cuisson. À celles-ci s'ajoutent d'autres difficultés de sécurité et de santé rencontrées par les femmes qui vont chercher du bois loin de chez elles.⁸⁵ L'énergie nécessaire à la cuisson constitue également une source importante de déforestation et de dégradation des sols, en plus de contribuer aux émissions de gaz à effet de serre.

Ces dernières années, l'électrification de la cuisson (par des approches de réseau ou hors-réseau) s'est imposée comme une alternative sérieuse à la cuisson traditionnelle fondée sur la biomasse. Elle doit son succès à l'importante amélioration de l'accès à l'électricité, mais aussi aux progrès réalisés au niveau de l'efficacité énergétique des appareils de cuisson. En outre, les mini-réseaux et les systèmes solaires domestiques font partie de la solution quand il s'agit d'améliorer l'accès à l'électricité, mais aussi de rendre la cuisson à l'électricité possible.⁸⁶ Cependant, généraliser l'accès à des modes de cuisson propres et modernes nécessite des avancées dans trois domaines clés et interconnectés : l'engagement politique, l'investissement, et les connaissances et l'innovation. Cette généralisation doit également s'appuyer sur des politiques et des partenariats multisectoriels.

Efficacité énergétique. Le potentiel d'efficacité énergétique existe dans tous les secteurs d'activité d'Afrique, tant du côté de la demande que de l'offre du système énergétique. Comme le système énergétique africain évolue encore, et malgré des niveaux relativement faibles de production et de consommation d'énergie, un passage direct à une économie efficiente d'un point de vue énergétique nous permettrait d'éviter les trajectoires de gaspillage empruntées par les pays développés, de réaliser des économies et de fournir davantage de services énergétiques, et plus rapidement, à l'utilisateur final. De nombreux avantages découlent d'une intégration simultanée de politiques d'accès à l'énergie, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.⁸⁷ Par exemple, en améliorant l'efficacité énergétique, un large éventail de services sont possibles au sein de systèmes distribués. L'élargissement de la distribution des énergies renouvelables réduit, quant à elle, les pertes de conversion et de transport, grâce à des mesures et programmes d'efficacité énergétique rentables. Ainsi, en intégrant l'efficacité énergétique au sein des projets et politiques de développement d'infrastructures, on évite toute capacité ou dépense supplémentaire inutile. Il est clair que des mesures visant à l'efficacité doivent être intégrées aux autres mesures politiques dès le début.

D'autre part, une attention particulière doit être accordée à la sobriété énergétique, car elle renforce et décuple la portée de l'efficacité. La sobriété énergétique, c.-à-d. consommer moins d'énergie sans sacrifier la qualité de vie, doit désormais constituer un axe important de toute politique énergétique ou climatique. Comme clairement indiqué dans le récent rapport du groupe de travail III du GIEC, la sobriété regroupe un ensemble d'actions et de pratiques du quotidien, qui ne génèrent pas de demande d'énergie, de matériaux, de terres ou d'eau, tout en assurant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires.⁸⁸

Encadré 4 : **L'électrification de la cuisson, une priorité principale du développement**

Au fur et à mesure de la progression du taux d'électrification, la cuisson électrique apparaît de plus en plus comme une option viable. Ces dernières années, grâce aux appareils efficaces, les possibilités d'électrification de la cuisson présentent une alternative à la biomasse.⁸⁹ Néanmoins, plus de 80 % des Africains cuisinent encore à l'aide de combustibles et de technologies polluantes aux graves conséquences sanitaires, économiques, environnementales et climatiques. Même parmi ceux raccordés au réseau, dans les zones urbaines par exemple, seule une petite minorité a adopté la cuisson à l'électricité. Parmi les raisons les plus courantes figurent l'impossibilité d'accès à une source d'énergie fiable et stable, l'absence d'appareils de cuisson adaptés et le coût de l'électricité. Cependant, ce retard ne s'explique pas simplement par des préoccupations concernant l'infrastructure, mais aussi par les limites de la sphère politique.



On s'intéresse peu à l'électricité comme mode de cuisson propre en grande partie parce que les politiques de planification énergétique se bornent à l'ignorer. La cuisine fait encore l'objet d'un traitement distinct des autres initiatives d'accès à l'énergie. En d'autres mots, l'investissement dans les infrastructures d'accès à l'électricité ne prend pas en compte la problématique persistante de cuisson propre. Cette négligence incarne l'absence d'approche focalisée sur l'humain dans la planification énergétique, un phénomène qui trouve son origine dans l'histoire de l'électrification de l'Afrique. D'après les récits historiques, les colons britanniques comptaient parmi les constructeurs de barrages les plus acharnés d'Afrique. Toutefois, ces barrages ne visaient pas à offrir d'accès à l'électricité aux ménages africains, mais à servir les intérêts financiers et politiques de la Couronne.⁹⁰ À l'inverse, en Europe et en Amérique du Nord au début du 20^e siècle, on vantait la propreté, l'efficacité et le faible coût de la cuisson électrique aux ménages, qui pouvaient également profiter de différentes subventions.⁹¹ Dans la plupart des pays africains, ces premiers choix politiques en matière d'électricité ont créé des trajectoires de dépendance.

Aujourd'hui, la cuisine à l'électricité manque d'un soutien politique et institutionnel adapté. Bien que les avantages de modes de cuisson propres et modernes puissent être ressentis dans de multiples secteurs socioéconomiques, sur la scène politique, ils sont encore largement « orphelins ». Ils ont beau être communs aux secteurs de l'énergie, de la santé, du climat et du genre, ils sont rarement soutenus ou priorités par qui que ce soit.⁹² De plus, la peur de recevoir une énorme facture dissuade beaucoup de ménages d'utiliser l'électricité pour cuisiner. Dans la majorité des cas, ces inquiétudes se comprennent, car les tarifs résidentiels en Afrique sont relativement élevés, voire plus élevés que dans les pays développés. Mais dans certains, la faute incombe aux pays : ils ont accordé la priorité à l'amélioration du retour sur investissement, en négligeant les objectifs sociaux d'abordabilité et d'équité. Dans de nombreux pays, les consommateurs résidentiels bénéficient des subventions croisées des industries, celles-ci payant leur kWh d'électricité moins cher que les ménages.⁹³



De nombreux avantages découlent de la cuisson à l'électricité, de l'amélioration de l'état de santé à la réduction des émissions et de la déforestation. Pour généraliser la cuisson à l'électricité, il faut repenser les besoins énergétiques des ménages et leur place au sein d'un cadre plus large et holistique d'accès à l'énergie. Aussi, placer la cuisson propre et l'accès à l'électricité sur un pied d'égalité constitue un aspect important de la facilitation de la transition vers la cuisson à l'électricité. Cette conception doit s'ancrer dans des approches de politiques et de planification énergétiques fondées sur l'équité et focalisées sur l'humain. La consommation ne peut être envisagée séparément des technologies, institutions et infrastructures requises par la communauté. Ainsi, une planification énergétique focalisée sur l'humain doit aussi favoriser le développement de solutions contextualisées et prendre en compte les différences culturelles.



Un accès rural à l'énergie qui intègre des solutions de mini-réseau/hors-réseau. Grâce à l'histoire de l'électrification en Afrique, nous savons que le système électrique de l'Afrique subsaharienne a été conçu dans le cadre de l'intégration du continent à l'ordre économique mondial, sans s'intéresser au vaste système productif de subsistance, rural et informel, qui n'a que très peu bénéficié des technologies extérieures. Nous devons mettre fin à cette négligence politique pour permettre aux pays africains de profiter de l'occasion d'investir dans la transformation rurale (et l'agriculture). Nous pourrions ainsi atteindre la souveraineté alimentaire, créer des emplois de haute qualité et améliorer le bien-être. Pour cela, il est possible de créer des mini-réseaux qui répondent rapidement aux besoins d'accès à l'énergie et qui pourront ou non être reliés entre eux au fil du temps, mais aussi d'assurer directement un raccordement au réseau s'il s'agit d'une solution appropriée et rentable. Les politiques programmées aux garanties de raccordement, associées à des garanties de tarif, des subventions et une aide à l'accès au crédit, peuvent permettre aux ménages, communautés, agriculteurs et petites et moyennes entreprises de zone rurale d'accéder à l'énergie.

Secteurs productif et social. L'un des principaux défis de l'industrie et d'autres secteurs économiques productifs, comme l'extraction minière et l'agriculture, réside dans la fiabilité de l'énergie. Les coupures de courant entraînent des pertes conséquentes en termes de production et de revenus. Beaucoup ont recours à de coûteux systèmes de groupe électrogène diesel particulièrement polluants. Les systèmes distribués (décentralisés) fondés sur les énergies renouvelables présentent bien des avantages lorsqu'il s'agit de surmonter ces problèmes de fiabilité. De plus, en possédant leur propre capacité de production électrique, les entreprises seraient en mesure de réduire le risque de perte de production, mais aussi leurs dépenses énergétiques par la vente de leur électricité au réseau en cas de surplus. Autre avantage des systèmes distribués : la proximité du site d'utilisation. Les pertes lors du transport sont réduites, l'efficacité énergétique améliorée. Il peut aussi servir de charge d'ancrage, et ainsi assurer l'approvisionnement des communautés environnantes au profil de demande plus faible. Les microentreprises, les PME et les petites exploitations agricoles représentent la colonne vertébrale des économies africaines. Elles doivent être clairement ciblées et soutenues, aux côtés des écoles, des établissements de soin et des administrations publiques.⁹⁴

Équité, processus et participation des parties prenantes

On avance souvent qu'en déployant les énergies renouvelables, on peut décentraliser le pouvoir et ainsi contribuer à des issues justes et équitables.⁹⁵ Toutefois, il n'existe aucune garantie. En effet, il est également tout à fait possible que la construction de ces infrastructures entraîne des conséquences négatives, si des mesures ne sont pas délibérément prises pour assurer la prise en compte de la distribution au sein des politiques énergétiques et de développement. Pour faire court, il faut radicalement démocratiser la gouvernance des systèmes énergétiques, ce qui nécessite une adaptabilité institutionnelle et un leadership politique importants, mais aussi une participation du public et des parties prenantes la plus large possible dans la formulation de l'orientation énergétique des pays. Bien qu'ils soient cruciaux dans l'application de mesures et de droits de protection, les mécanismes légaux et réglementaires ne permettront pas à eux seuls d'assurer la justice énergétique. Les principes et approches suivantes sont nécessaires :

Équité et inclusion. L'accès à une quantité suffisante d'énergie est un droit. L'article 25 de la Déclaration des droits de l'Homme promeut l'égalité et le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être.⁹⁶ Bien que le facteur responsable ne soit pas explicite dans la déclaration, les politiques et programmes nationaux d'énergie doivent s'assurer d'inclure toutes les communautés et, au niveau continental, tous les pays. Faire converger les niveaux de consommation d'énergie et de suffisance nécessaires au bien-être s'avère pertinent dans et entre les pays, du Nord comme du Sud. Les initiatives internationales doivent se garder de sélectionner certains pays plutôt que d'autres, pour des raisons géopolitiques ou d'autres motifs des pays donateurs. De plus, étant donné l'importance de l'énergie dans l'amélioration de la qualité de vie, les problématiques d'équité et la précarité énergétique doivent être prises en compte aussi bien dans les politiques sociales qu'énergétiques ou climatiques. Quand les citoyens n'ont pas accès aux services énergétiques modernes en quantité suffisante, ils sont confrontés à des difficultés, maintenus dans la pauvreté, et les inégalités sociales se creusent, tandis que d'autres implications sociales plus larges apparaissent. Dans une société qui répond aux besoins de base et qui réduit au maximum les inégalités, la qualité de vie des classes aisées s'améliore elle aussi.⁹⁷

Disponibilité et durabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur de production d'énergie qui profite à tous. Les systèmes existants de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables sont tous deux confrontés aux défis de la pollution, de la perte de biodiversité et des violations des droits de l'Homme des communautés en première ligne. Des règles, des précautions et une conformité strictes doivent faire partie intégrante de toutes les formes de production d'énergie.⁹⁸ La croissance rapide des énergies renouvelables et de la production de batteries ne doit pas se traduire par une extraction et un accaparement des terres qui nuisent à la société et à l'environnement. Par ailleurs, les choix énergétiques autour du renouvelable sont souvent présentés comme favorables aux retours sur investissement (basés sur la production) par opposition aux choix impliquant des activités dont la rentabilité diminue, qui incluent souvent l'extraction de combustibles fossiles.⁹⁹ Cependant, à ce jour, seuls les pays/régions actifs dans un segment à haute valeur ajoutée de la chaîne de valeur des énergies renouvelables (production) sont confrontés à ce choix. Il n'est donc pas offert aux pays africains. Dans la configuration actuelle, leur implication au sein de la chaîne de valeur des énergies renouvelables se limite à l'extraction des minéraux qui constituent les matières premières transformées en technologies d'énergies renouvelables par d'autres pays. Cette relation structurelle défavorable doit évoluer. Les pays d'Afrique doivent se libérer de la logique d'exportation de minéraux bruts peu coûteux et d'importation de technologies très onéreuses.

Propriété diversifiée, participation et démocratisation de l'énergie doivent être favorisées par des politiques, stratégies, règles et mécanismes de soutien efficaces, conçus sur mesure. Bien que le secteur privé ait un rôle important à jouer, un contrôle et une réglementation efficaces doivent encadrer la concentration malsaine de la propriété au moyen d'investissements directs à l'étranger et la valorisation aveugle de la maximisation des profits du secteur privé. Les nouveaux systèmes énergétiques doivent s'appuyer sur un large éventail d'acteurs, et tout particulièrement des entités en faveur du bien commun et qui ne recherchent pas absolument le profit : ménages, agriculteurs, coopératives, associations communautaires, écoles, universités, hôpitaux et d'autres entités de services publics. Pour nombre d'entreprises, petites ou grandes, la production d'énergies renouvelables peut assurer une sécurité énergétique décisive ainsi que des revenus supplémentaires. Le champ d'application de la démocratisation des systèmes énergétiques est très large. De nombreux exemples concrets incluent les fournisseurs d'énergies et les services municipaux connexes dans des modèles de « choix pour la communauté », par exemple. Les citoyens et la communauté orientent alors les systèmes énergétiques locaux vers davantage d'implantation locale, d'énergies renouvelables et d'efficacité grâce à une réduction de la demande.¹⁰⁰



« Nous devons mettre en place un modèle législatif et de prise de décisions qui reconnaît réellement l'importance de la participation publique et dans lequel société civile, communautés, chercheurs et autres parties prenantes sont reconnus comme des acteurs clés possédant des idées, une vision et une expertise, qui leur permettent de produire conjointement des politiques et d'assurer leur mise en œuvre sur le terrain. »

Coopératives et énergie communautaire. Elles ont un potentiel énorme au sein du modèle énergétique africain. Ces approches intègrent bien les organisations collectives traditionnelles des sociétés d'Afrique et peuvent répondre efficacement aux besoins réels. En effet, les coopératives ont souvent joué un rôle clé dans l'évolution des systèmes énergétiques. Elles formaient la colonne vertébrale des premiers exemples d'Amérique du Nord et d'Europe. Les pays d'Afrique peuvent commencer par analyser la résurgence actuelle de ces approches sur d'autres continents, avant de développer les leurs pour correspondre à leur culture.¹⁰¹ Les approches de cooperative peuvent s'appliquer à de petits projets, où évolue une poignée d'acteurs, tout comme à la production d'énergie de grande échelle pour les services publics, qui comprend des dizaines de milliers de membres d'une coopérative. Les exemples de coopératives d'énergie et d'autres formes d'énergie communautaire sont souvent des histoires de lutte constante et d'efforts persistants de la part de citoyens et groupes dévoués afin de contrer les puissances privées et le monopole de fournisseurs. Le programme énergétique africain devra s'assurer de façon proactive que les politiques, réglementations et systèmes de soutien sont propices à l'énergie communautaire, facteur clé de l'accès à l'énergie et de la démocratisation globale des sociétés.

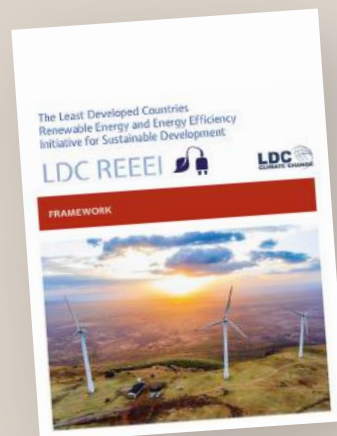
Mesures de transition juste pour les travailleurs et les communautés touchées. Au fur et à mesure que nos sociétés abandonnent les combustibles fossiles, les projets et politiques doivent garantir des mesures adéquates de transition juste pour les travailleurs de l'industrie des énergies fossiles et des secteurs connexes, comme l'agriculture industrielle et les transports. Ces mesures doivent être conformes aux principes depuis longtemps soutenus par les syndicats et l'Organisation internationale du travail, comme le dialogue social, la protection sociale, la promotion et la protection des droits du travail, la reconversion des travailleurs, des emplois garantis, des compensations, ainsi que d'autres mesures clés.¹⁰² Les mesures de transition juste doivent également s'intéresser aux travailleurs et communautés touchées par l'extraction, et notamment minière, ainsi que l'expansion des énergies renouvelables.¹⁰³ Aussi, des recommandations, réglementations et garanties claires devront être mises en place. Elles devront faire l'objet d'un contrôle efficace, à l'aide de mécanismes adéquats et bien financés. Ce contrôle incombe aux gouvernements, mais ils auront besoin d'aide. Les syndicats, la société civile et les experts indépendants devront s'impliquer par le biais de mandats pour intervenir à chaque étape de la chaîne de valeur.

Responsabilité, transparence et engagement des parties prenantes dans tous les processus. Les projets énergétiques, la formulation de politiques ainsi que les décisions concernant le déploiement des infrastructures de production d'énergie, quel que soit l'échelle, le lieu ou le stade du processus de prise de décisions, doivent véritablement permettre aux parties prenantes de s'engager et de participer, notamment les communautés et la société civile.¹⁰⁴ Nous devons mettre en place un modèle législatif et de prise de décisions qui reconnaît réellement l'importance de la participation publique et dans lequel société civile, communautés, chercheurs et autres parties prenantes sont reconnus comme des acteurs clés possédant des idées, une vision et une expertise, qui leur permettent de produire conjointement des politiques et d'assurer leur mise en œuvre sur le terrain. En assurant leur engagement actif, la transparence et l'accès aux informations pertinentes, on garantit aussi la solidité des processus et on évite les comportements inappropriés et la corruption. Le principe du consentement libre, informé et préalable doit être strictement respecté.¹⁰⁵ Les critères et principes en faveur de la protection sociale et environnementale, tels qu'initialement formulés et approuvés par l'Initiative des énergies renouvelables de l'Afrique, doivent être remis sur le devant de la scène et faire l'objet d'un contrôle et d'une application efficaces en impliquant le public.¹⁰⁶

Analyse technologique, précautions et étude prospective. Toute prise de décisions et planification en matière d'énergie doivent se fonder sur le principe de précaution, notamment en anticipant les effets indirects et les conséquences négatives des nouvelles technologies sur la société et/ou l'environnement. L'analyse technologique active et l'étude prospective à la recherche de nouveaux risques et défis doivent être systématiquement intégrées dans les programmes énergétiques nationaux et continentaux.¹⁰⁷

Encadré 5 : **L'initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable**

Les ministres de 33 pays les moins développés d'Afrique, ainsi que de pays les moins développés d'autres continents, ont approuvé le cadre de l'Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable (LDC REEI).¹⁰⁸ Ce cadre présente les visions globales et la stratégie de mise en œuvre visant à la transition des sociétés des pays les moins développés vers les énergies renouvelables, en focalisant le développement sur l'humain et en favorisant la prospérité conformément au présent rapport. Le cadre décrit les conditions d'un partage efficace des expériences et du soutien mutuel, mais aussi des mesures concrètes dans huit domaines de travail dont les trajectoires, les capacités, la planification et la politique sur le long terme, le financement ainsi que l'engagement multisectoriel, l'équité, la proximité et la communication. La LDC REEI vise à soutenir et mettre en avant les pays pionniers pour montrer des exemples positifs dont d'autres pays pourront bénéficier. Ensemble, ils pourront également inspirer une renaissance et la création d'autres initiatives régionales.



L'Afrique à un carrefour énergétique : garantir une transition énergétique juste

La transition vers des systèmes énergétiques équitables, respectueux du climat et focalisés sur l'humain décrits ci-dessous – une transition énergétique juste – est possible, mais nombre de menaces, pièges et carrefours critiques devront être effacés. Le programme énergétique africain suppose des problèmes et choix majeurs, aux implications visibles sur le long terme. Certains d'entre eux sont approfondis ci-dessous, en adoptant une perspective de transition énergétique juste.

Énergies renouvelables versus énergies fossiles

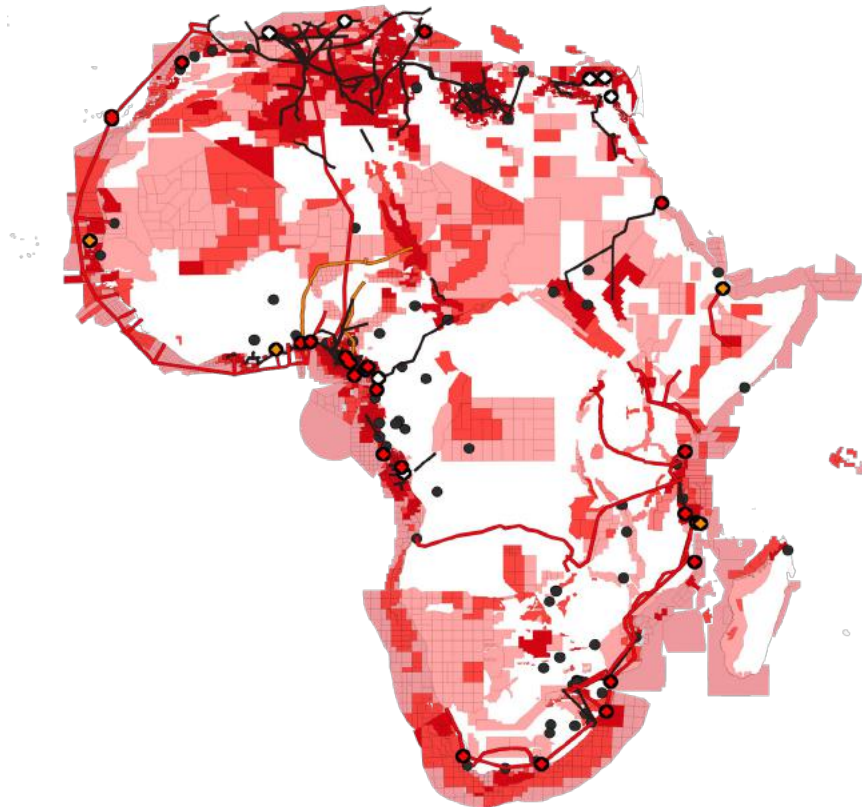
Comme mentionné plus haut, la majorité du système énergétique de l'Afrique doit encore être construit. Les pays ont donc la possibilité de prendre en connaissance de cause des décisions focalisées sur l'humain pour leur avenir énergétique. D'abord, les nations doivent décider si elles souhaitent s'orienter vers le modèle énergétique traditionnel, fondé sur les combustibles fossiles, des anciennes puissances coloniales et des économies émergentes, ou plutôt choisir les énergies renouvelables. La nécessité d'agir au niveau mondial face au changement climatique a polarisé les débats autour de la nature des trajectoires de décarbonation des grandes puissances mondiales. Les combats font rage actuellement. Et l'Afrique se trouve à l'un des épicentres des projets d'expansion de la production de combustibles fossiles. Aussi, les pays africains se trouvent confrontés à un dilemme majeur, en particulier ceux où de nouveaux champs gaziers et pétrolifères ont été récemment découverts, comme le Sénégal ou le Mozambique. Ces projets d'exploration ou de production sont vastes, onéreux et risqués. S'ils sont mis en œuvre, ils enfermeront l'Afrique dans les combustibles fossiles pendant des décennies.

La recherche d'expansion des gaz fossiles en Afrique pour répondre aux besoins des marchés européens et combler un déficit court terme montre clairement la négligence politique en matière d'action climatique durable et systémique des gouvernements européens et nord-américains. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a renforcé les projets existants du secteur des combustibles fossiles, à grands coups d'investissements dans les nouvelles infrastructures fossiles (ou de « gaz naturel ») en Afrique. Il se cache derrière le noble prétexte de répondre aux aspirations de développement du continent tout en satisfaisant la demande en énergie des pays d'Europe. Certains dirigeants africains accueillent ces projets à bras ouverts, qu'ils justifient par le « droit au développement ». Le gaz et les différents types de production d'hydrogène sont notamment présentés comme d'indispensables « énergies de transition ».¹⁰⁹

Ces propositions préoccupent à bien des égards. Du point de vue du climat comme du développement, les gouvernements africains doivent sérieusement réfléchir à la viabilité sur le long terme de maintenir la trajectoire des combustibles fossiles. Ils doivent notamment prendre en compte la probabilité que ces expansions s'accompagnent de risques et incertitudes technologiques, économiques, financiers et sociaux.¹¹⁰

Nous ne remettons pas en cause le droit au développement de l'Afrique. Il ne doit simplement pas justifier des mesures qui, dans les faits, risquent d'enfermer les économies du continent dans un renforcement des dépendances et une augmentation des pertes économiques à cause d'actifs sous peu abandonnés. Face à la prise de conscience croissante du changement climatique, et à l'effacement de certaines failles grâce aux compensations et objectifs long terme de neutralité carbone, le marché

européen, entre autres, se retrouvera certainement très bientôt limité.¹¹¹ Les surplus d'offre de gaz sur le marché mondial se traduiront par une préférence pour les acteurs dotés d'un avantage concurrentiel en raison de leur longue expérience dans le secteur gazier et de leur expertise. Les nouveaux acteurs seront quant à eux délaissés. De plus, des ajustements fiscaux aux frontières relatifs au carbone, mais aussi d'autres mesures discriminatoires contre les énergies fossiles, seront certainement mis en place, et menaceront les nouveaux fournisseurs de pétrole et de gaz d'Afrique.



La carte montre les infrastructures de combustibles fossiles actuelles et prévues en Afrique, y compris les gazoducs, les terminaux de gaz naturel liquéfié et les mines de charbon. Elle met aussi en évidence les blocs gaziers et pétroliers pour montrer les terres dont la licence est disponible, et celles où une licence d'exploration ou de production a déjà été attribuée. La carte représente l'ampleur des infrastructures de combustibles fossiles, qui couvrent le continent tout entier, mais aussi la densité des exportations relatives à ces infrastructures, notamment en Afrique du Nord. Elle démontre ainsi que la demande européenne a motivé une grande partie des investissements dans les combustibles fossiles en Afrique. Cette carte a été préparée en partenariat avec le projet Fossil Fuel Atlas, un projet du Stockholm Environment Institute, Global Energy Monitor et l'Institute for Governance & Sustainable Development.

Du point de vue de l'Afrique, qui a historiquement peu contribué au changement climatique, les arguments clés en faveur des énergies renouvelables plutôt que fossiles résident dans les avantages qu'elle en retirerait en termes de véritable bien-être et de prospérité pour le peuple africain.

Les pays africains doivent se montrer prévoyants et définir une transition énergétique juste du continent qui présente les projets d'énergies renouvelables du continent,

sa diversification économique et des projets et mesures de développement qui garantissent une transition juste pour les travailleurs et communautés touchés. Le droit au développement ne signifie pas le droit de faire davantage de mal, mais le droit de suivre son propre programme de développement, d'obtenir le remboursement des dettes climatiques, entre autres, d'accéder aux technologies actuelles, à la compensation et aux réparations des dommages issus du climat et au soutien financier nécessaire à une transition juste conforme à ces projets.¹¹²

En outre, le GIEC nous a mis en garde : aucune nouvelle infrastructure liée aux combustibles fossiles n'est possible. Le rapport sur l'écart entre les niveaux de production du PNUE a quant à lui conclu que la production d'énergies fossiles déjà prévue d'ici 2030 représentait plus du double du niveau compatible avec une limitation du réchauffement en dessous de 1,5 °C.¹¹³ De même, dans ses deux derniers rapports World Energy Outlook (WEO, Perspectives énergétiques mondiales), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a conclu à l'impossibilité de toute nouvelle expansion du secteur des énergies fossiles.¹¹⁴ Le monde ayant déjà atteint 420 ppm, dépassant ainsi de loin le niveau de 350 ppm généralement considéré comme relativement sûr, nous ne pouvons nous permettre d'aggraver le problème. Bien qu'il faille en effet appliquer une pression sur les gros producteurs historiques et riches d'Amérique du Nord et des États du Golfe, qui ont eux aussi des projets d'expansion, nous ne pouvons ignorer les projets actuels de vaste expansion en Afrique.

Plutôt que de rejoindre et de renforcer la production d'énergies fossiles, les pays africains doivent affirmer leur détermination et porter des mesures en faveur d'une transition juste à l'échelle mondiale. Pour matérialiser cette position, il faudrait produire un accord, comme le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles déjà proposé, visant à l'arrêt immédiat de toute nouvelle expansion des extractions de combustibles fossiles. Les pays s'engageraient aussi ainsi à supprimer progressivement la production d'énergies fossiles actuelle selon des principes d'équité clairs.¹¹⁵ La mise en place de producteurs en zone rurale, qui dépendent fortement des combustibles fossiles pour fournir des recettes à l'État, permettrait d'obtenir le soutien nécessaire à l'accès aux technologies et financements, mais aussi de disposer de davantage de temps que les producteurs des pays riches, qui devront entamer leur transition plus tôt et plus rapidement. Plusieurs pays africains reconnaissent aussi l'indicateur de « juste part », qu'ils ont commencé à utiliser pour calculer le niveau de soutien issu de la coopération internationale auquel les pays africains peuvent prétendre.¹¹⁶



Bonnes et mauvaises énergies renouvelables : désaccord sur la signification d'une transition juste au niveau mondial

Deuxième carrefour majeur : le choix des types de systèmes d'énergies renouvelables à déployer dans le cadre de la transition énergétique de l'Afrique. Ses efforts doivent s'orienter selon des projets clairs, des analyses, des politiques, des réglementations et des financements à grande échelle, fondés sur des principes forts, conformes à la vision de développement et énergétique développée dans ce rapport.

D'un point de vue climatique, cette transition des sociétés vers les énergies renouvelables est impérative, mais elle présente aussi de nombreux avantages. Néanmoins, elle peut également engendrer nombre de conséquences négatives pour les personnes, les communautés, la biodiversité et les écosystèmes. Il faut donc procéder avec précaution, en suivant des règles et réglementations strictes. Une absence de régulation des forces de marché et des dispositions prônant le « laissez-faire » déboucheront sur de nouveaux problèmes, tout comme des nouveaux centres du pouvoir, qui s'accaparent l'espace politique au nom des énergies renouvelables pour servir leurs intérêts personnels. Un autre risque important existe : l'Afrique peut passer à côté des possibilités de création de valeur économique et sociale qu'offre la stimulation du développement industriel en produisant des équipements d'énergies renouvelables.

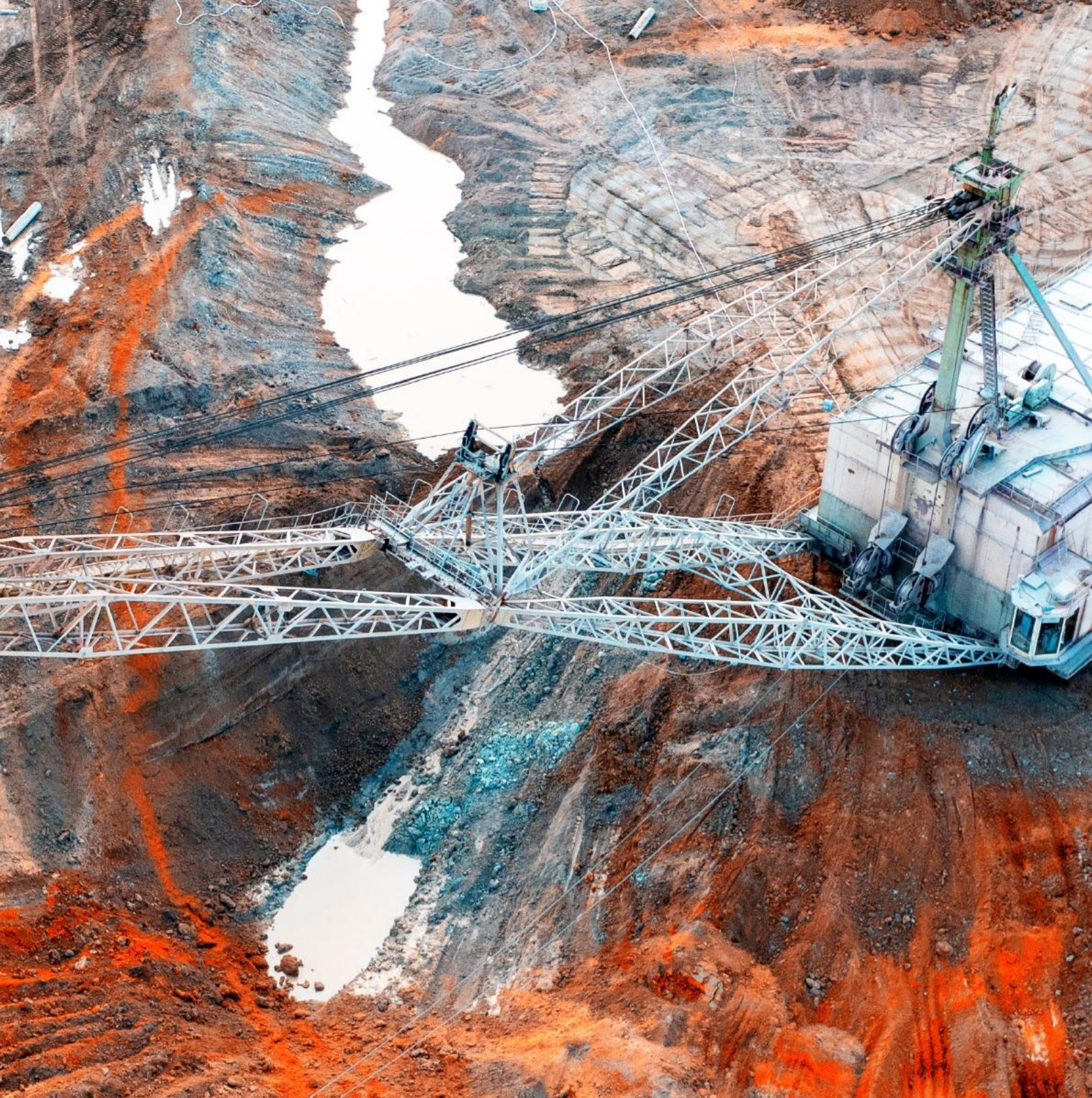
Les sociétés africaines doivent avoir conscience de ces différents dangers et les éviter pour garantir une transition véritablement juste. En voici la liste :

Limiter la destruction de l'environnement et les violations des droits de l'Homme, de l'exploitation minière au déploiement de centrales d'énergies renouvelables

À l'image du sombre passé des grands projets d'extraction minière, de combustibles fossiles et d'hydroélectrique, le déploiement à grande échelle de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques ou à énergie solaire a déjà engendré des violations des droits de l'Homme et nuit aux communautés. Si nous ne réfléchissons pas aux conditions sociales qui permettent au régime énergétique actuel de s'épanouir, il est possible que la transition vers les énergies renouvelables engendre très peu d'avantages sociaux et une transformation politique et économique limitée, voire aucune.¹¹⁷

De façon générale, en considérant « l'urgence climatique » au sens classique du terme, nous ouvrons la porte à de nouveaux problèmes. Il faut donc inclure une modification perceptible du régime habituel, ce même régime qui a contribué aux crises climatique, sociale et économique que le monde connaît actuellement. Les acteurs dotés d'un pouvoir économique et politique, notamment les décideurs politiques, les dirigeants d'entreprise, le secteur financier et d'autres institutions, ne feront pas évoluer leur discours. Ils créeront toujours des politiques de transition vers les énergies renouvelables qui réduisent au maximum les avantages sociaux et reconnaissent le moins possible les violations des droits de l'Homme. Dans l'intérêt de la décarbonation mondiale, bien entendu. Déjà aujourd'hui, nous constatons que différents indicateurs du secteur des énergies renouvelables dans son ensemble sont au rouge : droits des travailleurs, droits de l'Homme et niveau de syndicalisation.¹¹⁸

Par ailleurs, l'extraction sale des minéraux et métaux précieux nécessaires à la production des batteries et des technologies de génération d'énergie renouvelable s'accompagne déjà de conséquences négatives pour les communautés et les travailleurs. Au vu de l'augmentation rapide des besoins matériels dans le cadre de la décarbonation mondiale, il est fort probable que ces effets négatifs s'intensifient, à moins que des cadres, des



« Les systèmes existants de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables sont tous deux confrontés aux défis de la pollution, de la perte de biodiversité et des violations des droits de l'Homme des communautés en première ligne. Des règles, des précautions et une conformité strictes doivent faire partie intégrante de toutes les formes de production d'énergie. La croissance rapide des énergies renouvelables et de la production de batteries ne doit pas se traduire par une extraction et un accaparement des terres qui nuisent à la société et à l'environnement. »

réglementations et des mécanismes de surveillance et de conformité stricts soient mis en place. La transition juste doit avoir une portée mondiale, garantir que le fardeau ne soit pas transféré aux travailleurs et communautés de contrées lointaines et s'appliquer à l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'énergies renouvelables. Il est nécessaire de mettre en place des réglementations gouvernementales strictes, mais aussi des mécanismes efficaces de veille énergétique mondiale et africaine dirigés par la société civile à cet égard.

Gérer les contraintes matérielles et les implications géopolitiques

Les pays africains doivent comprendre les implications des contraintes de ressources matérielles de la planète. Techniquement, il est possible d'assurer l'approvisionnement énergétique du monde entier en intensifiant le recours au renouvelable, pour correspondre réellement aux besoins et permettre à tout le monde de vivre décemment. Il s'agit toutefois de procéder avec précaution et prudence.

Le sol du continent africain regorge de ressources critiques pour la révolution des énergies renouvelables. Il faut maintenant déterminer comment les gérer au mieux dans une perspective long terme, sans engendrer davantage d'exploitation et de dégradation de l'environnement. Pour faire simple, les pays africains auraient intérêt à coopérer et évaluer leurs besoins matériels et de ressources des décennies à venir. Ils devraient également mettre en place des politiques et approches visant à garantir leur contrôle sur ces ressources, au lieu de tomber dans le piège de l'exportation et d'une vente rapide de leurs précieuses ressources pour engendrer des gains sur le court terme. Sans cette planification sur le long terme, ils risquent de renforcer le piège financier dont ils sont prisonniers et d'être confrontés à une situation où les contraintes matérielles les empêchent de construire les infrastructures nécessaires au bien public futur.

Une stratégie consciente de gestion des ressources et des minéraux, fondée sur l'autonomie collective, doit être étroitement intégrée dans les types d'approches de politique industrielle décrites précédemment. L'Afrique a tout intérêt à continuer de soutenir les plans de recyclage des minéraux et des autres matériaux précieux les plus ambitieux, exhaustifs et uniformes. Ces plans pourraient également permettre la mise en place de nouveaux mécanismes de location innovants dans le cadre d'une transition juste. Ainsi, les matériaux dont l'Afrique n'aurait pas un besoin immédiat pourraient être exportés et rapporter des revenus sur le court terme. Ils seraient ensuite réinvestis quand les pays africains choisiraient d'élargir l'expansion de leur infrastructure.

Dénoncer l'utilisation des adjectifs « propre » et « renouvelable » pour justifier les propositions énergétiques problématiques

Alors que de plus en plus d'acteurs s'approprient le discours de transition juste, un éventail de technologies énergétiques, comme les centrales nucléaires, l'hydroélectricité de grande échelle et l'hydrogène occupent le devant de la scène. Pour justifier leur présence, les adjectifs « propres » et « renouvelables » sont employés, en omettant de correctement analyser leurs effets sur les communautés et les nouveaux problèmes qu'elles pourraient engendrer, sans parler du retardement d'une véritable transition des sociétés vers les énergies renouvelables.

Plusieurs gouvernements et investisseurs européens ont récemment renforcé leurs promesses d'investissement dans les infrastructures d'hydrogène en Afrique dans l'intention d'en exporter la majorité vers l'Europe. On considère souvent l'« hydrogène vert » comme la forme d'hydrogène la plus propre, car il emploie l'énergie solaire et éolienne pour l'électrolyse de molécules d'eau (H₂O), qui seront ensuite séparées en hydrogène et oxygène.¹¹⁹ Pourtant, cet « hydrogène vert » engendre aussi plusieurs problèmes.

D'abord, l'hydrogène vert possède une très faible densité d'énergie. On estime que pour produire 1 kg d'hydrogène vert, il faut 9 kg d'eau¹²⁰, mais en prenant en compte l'ensemble du processus de déminéralisation, entre 18 et 24 kg d'eau par kilogramme d'hydrogène « vert » sont finalement nécessaires. Pour les pays d'Afrique concernés par le stress hydrique et déjà confrontés à d'intenses sécheresses et à la pénurie d'eau potable pour l'agriculture et la consommation humaine, cette option d'hydrogène « vert » aggravera probablement les problèmes existants.

Ensuite, en utilisant la désalinisation de l'eau de mer à partir de l'énergie solaire ou éolienne pour produire l'eau nécessaire au secteur de l'hydrogène vert, on renforce les problèmes sociaux et écologiques : emploi des terres considérable, déplacement des communautés rurales et pollution de la vie marine due à la saumure rejetée à l'issue du processus.¹²¹ La désalinisation implique par ailleurs des quantités massives d'énergie, ce qui intensifie la pression sur les ressources énergétiques et les matériaux tout en détournant la production énergétique d'usages plus productifs.

Puis, le fait que le secteur de l'hydrogène vert soit par nature tourné vers l'exportation renforce le modèle économique existant fondé sur les activités d'extraction. L'Afrique reste donc soumise aux pénuries d'énergie endémiques. De plus, l'exportation d'hydrogène « vert » à grande échelle est un processus connu comme étant « destructeur » d'énergie lors des phases de transport et de conversion (entre 40 et 50 % de pertes d'énergie utilisable en fonction de l'utilisation finale).¹²² Autrement dit, une énergie qui aurait pu être utilisée localement, pour répondre aux besoins réels et croissants d'accès immédiat à l'énergie, se retrouve envoyée dans la production d'hydrogène, qui sera employé en Europe. Aussi, alors que les conséquences seront subies par les pays africains, les utilisateurs européens profiteront des avantages énergétiques.

Enfin, même en ignorant ou surmontant les défis, l'utilisation de l'hydrogène « vert » comme énergie pour l'industrialisation verte de l'Afrique pourrait tout de même contribuer à l'aggravation des pièges structurels relatifs à la production à faible valeur ajoutée, à moins d'être accompagnée de politiques industrielles stratégiques conçues pour les éviter.

L'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables possède un rôle ciblé et limité au sein des futurs systèmes énergétiques, notamment pour la transformation industrielle, le chauffage et l'approvisionnement énergétique dans les lieux impossibles à raccorder aux réseaux ou qui ne disposent pas d'un potentiel d'énergies renouvelables suffisant. Toutefois, l'exportation de l'hydrogène n'aurait de sens qu'une fois les besoins énergétiques nationaux satisfaits.

S'opposer à l'appropriation du discours de « transition juste »

Il incombera aussi aux pays africains de gérer les différentes interprétations et discours concernant la « transition juste », car ce terme est de plus en plus employé sous des acceptions qui diffèrent énormément. Le concept de transition juste a été créé par les syndicats au milieu des années 1990 pour s'assurer que les travailleurs n'auraient pas à subir de conséquences négatives s'ils soutenaient des mesures portées par eux-mêmes ou l'Organisation internationale du travail. On pourrait citer la promotion des droits du travail, la reconversion des travailleurs, les garanties d'emploi ou la rémunération.¹²³ Depuis, l'emploi de ce concept s'est considérablement élargi. Il inclut de plus en plus la reconnaissance de la nécessité de profondes transformations sociétales, qui dépassent les droits des travailleurs, et de transformations sociales, économiques et politiques profondes dans toutes les sociétés.¹²⁴

Les mouvements syndicaux internationaux ont souligné les relations entre le climat, l'énergie et le développement. Selon la déclaration d'un nouveau contrat social adoptée par la Confédération syndicale internationale en 2022 :

« Le climat néolibéral et les politiques énergétiques, étroitement liés à la privatisation et la marchandisation, n'ont pas permis de mettre un terme à la hausse des émissions de gaz à effet de serre et contribuent aux importantes augmentations du coût de l'énergie, tant pour les consommateurs que pour l'industrie. Il faut remédier à la précarité énergétique, un phénomène croissant, en développant les capacités d'énergies renouvelables et des systèmes de transport efficaces pour offrir l'accès énergétique à tous. Les gouvernements et les autorités publiques doivent s'assurer de répondre à l'obligation d'éradication de la précarité énergétique. L'accès à l'énergie doit être considéré comme un droit de l'Homme. »¹²⁵

Malgré les efforts pour définir clairement la transition juste, le terme s'utilise de plus en plus de différentes façons. Lors de la COP27, la décision de création d'un programme de travail sur la transition juste et de multiplication des « partenariats de transition énergétique juste » (JETP), portés principalement par un groupe de partenaires internationaux de pays du G7, a créé un nouveau terrain de contestation du discours de transition juste.¹²⁶ Les premiers JETP font l'objet de maintes critiques, car il apparaît clairement que la majorité des ressources promises prendront la forme de prêts (moins de 3 % seront des subventions dans le cas des JETP d'Afrique du Sud). Les JETP manqueraient aussi de transparence, la participation des parties prenantes serait insuffisante, tout comme l'accent sur les dimensions de justice de la transition.¹²⁷ En outre, on s'inquiète de plus en plus du fait que les JETP procéderaient d'une sélection de pays fortement influencée par les intérêts géopolitiques des membres du G7, au lieu d'apporter un soutien international, fondé sur des principes d'équité clairs, à tous les pays en développement.



Encadré 6 : **Transition juste et nouveau contrat social**

En 2022, les syndicats internationaux ont appelé à la rédaction d'un nouveau contrat social, où figurerait une transition industrielle créatrice d'emplois pour répondre au changement climatique.¹²⁸ Adopté par la Confédération syndicale internationale (CSI), ce contrat comprend cinq demandes clés :

- » La création d'emplois favorables au climat grâce à la transition juste. Une transition industrielle créatrice d'emplois pour atteindre la neutralité carbone, mais aussi des emplois dans la santé, l'éducation et d'autres services publics de qualité.
- » Le droit de tous les travailleurs, indépendamment de leurs modalités d'emploi, à une protection convenable, comme promise dans la Déclaration du centenaire de l'OIT : limitation de la durée du travail, salaire minimum adéquat, et sécurité et santé au travail.
- » Une protection sociale universelle, avec la mise en place d'un fonds de protection social pour les pays les moins riches.
- » L'égalité. Mettre un terme à toutes les discriminations, qu'elles portent sur la race ou le genre, pour garantir que tout le monde puisse profiter de la prospérité et que les richesses ne soient plus concentrées par quelques-uns aux dépens de tous.
- » L'inclusion. Pour s'opposer au renforcement de la puissance des monopoles et oligarques, assurer la croissance des économies des pays en développement et garantir des systèmes fiscaux qui fournissent les revenus nécessaires aux gouvernements pour répondre aux besoins de la population et de la planète. L'adoption d'une approche inclusive pour répondre à la pandémie de COVID-19 est d'une importance capitale, que ce soit en termes de soutien économique ou d'accès universel aux tests, traitements et vaccins.



Éviter le détournement d'initiatives et maintenir l'appropriation africaine

Au milieu des nombreuses initiatives et programmes énergétiques fondés sur les dons et ciblant l'Afrique, les pays africains ont intérêt à définir leur propre programme et collaborer dans la formulation d'un cadre panafricain de transition juste.

En effet, les dirigeants africains ont déjà intégré quantité d'aspects de la vision énergétique présentée ici. En 2015, tous les chefs d'État d'Afrique ont accepté, dans le cadre de l'Union africaine, le cadre et le plan d'action de l'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables (AREI). Les auteurs du présent rapport faisaient partie du groupe de rédaction de l'AREI. Ils ont reçu la mission de mettre en application cette initiative africaine et d'origine africaine. Certains la considèrent comme l'annonce la plus importante du sommet climatique de la COP21 à Paris. Dans la capitale française, le G7, la Suède, les Pays-Bas et l'UE se sont tous engagés à verser 10 milliards de dollars pour soutenir cette initiative.

Le cadre progressiste de l'AREI présente un modèle de politique programmée et des approches réglementaires permettant à un large ensemble d'acteurs principalement africains de déployer la production d'énergies renouvelables de manière à diversifier la propriété et répondre directement aux problématiques d'accès à l'énergie. Le modèle garantit aussi des renouvelables solides au moyen de critères sociaux et environnementaux stricts, et permet de continuer d'accepter le soutien international sous la forme de nouvelles allocations de fonds, conformément à l'équité et aux responsabilités communes, mais différenciées.

Malheureusement, les grands espoirs de l'AREI ont rapidement été revus à la baisse, à cause de nombreux chevauchements, émanant à la fois d'acteurs africains et non africains. L'exemple de l'AREI montre que les pratiques et états d'esprit néocoloniaux et coloniaux profondément ancrés sont toujours présents chez les partenaires internationaux, comme les élites africaines.¹²⁹ Pourtant, le cadre et le plan d'action initiaux de l'AREI n'ont rien perdu de leur pertinence. Nous devons nous réapproprier et mettre en application les valeurs et principes initiaux et fondamentaux de l'initiative conformément aux approches endogènes, africaines et fondées sur l'équité présentées dans ce rapport.



Encadré 7 : **Développement, décarbonation et décroissance : que nous disent les chiffres ?**

D'un point de vue africain, le concept de « transition juste » doit être décomposé si l'on veut garantir qu'il constitue un véritable effort de transformation de l'économie mondiale en un système durable, prospère et équitable, plutôt qu'un simulacre visant à préserver le statu quo. Le fait est que nous pouvons soit décarboner l'hémisphère nord ou développer l'Afrique. Nous ne pouvons pas faire les deux. Sauf si le Nord abandonne son obsession pour la croissance économique et le consumérisme afin d'adopter une approche de véritable décroissance dans ses politiques économiques.

Aucun développement n'est possible sans énergie. Aucune neutralité carbone n'est possible sans énergies renouvelables. Les minéraux critiques sont nécessaires aux énergies renouvelables. Or, la majorité se situe en Afrique (et dans la zone de fracture de Clipperton du Pacifique nord-équatorial, qui abrite des pays en développement aujourd'hui courtisés par les plus grandes entreprises d'exploitation minière des grands fonds). À lui seul, le volume de minéraux critiques nécessaire à la décarbonation de l'hémisphère nord (et sa trajectoire de croissance) ne laissera simplement aucune place au développement d'infrastructures d'énergies renouvelables en Afrique et dans le reste de l'hémisphère sud. Pour faire simple, les calculs ne sont pas bons.¹³⁰



Autrement dit, si l'Afrique décide de s'engager dans la transition vers les énergies renouvelables, elle doit réaffirmer sa souveraineté en matière de ressources de minéraux critiques tout en élaborant une politique industrielle en ce sens. Cela signifie aussi que l'hémisphère nord ne peut pas se permettre d'opter pour une décarbonation à la Tesla. Il doit donner la priorité aux transports de masse et repenser sa planification urbaine dans une perspective de décroissance en faveur d'une économie circulaire. La décarbonation du transport dans l'hémisphère nord nécessite la mise en place d'une stratégie explicite, qui n'implique pas l'envoi des anciennes voitures à moteur à combustion en Afrique. Elle doit faire l'objet d'un plan mondial d'infrastructures de transports publics, au lieu de transférer les émissions du Nord vers le Sud. Prendre en compte les contraintes matérielles implique une diminution du flux de production d'énergie et de matériaux dans les sociétés riches. S'ensuit une stratégie de décroissance qui met l'accent sur la qualité de vie et le véritable bien-être.

PARTIE IV : COMMENT FINANCER LES EFFORTS POUR LE CLIMAT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ?



Comment financer les efforts pour le climat, l'énergie et le développement de l'Afrique ?

Le développement ne peut plus attendre ; la fenêtre d'opportunité pour l'action climatique n'est pas large. L'ampleur des dépenses nécessaires à la transition est inédite en Afrique. Et plus on attend, plus ces coûts augmentent. Une question s'avère déterminante : **Comment les pays africains financeront-ils le type de politiques et mesures transformatrices décrites dans ce rapport, sans se ruiner ou s'enfermer dans des cycles inflationnistes (voire hyperinflationnistes) ?**

Selon le discours dominant quant au financement de programmes ambitieux de grande échelle, les économies africaines ne disposent pas des ressources financières nécessaires, les secteurs privés nationaux épargnent peu, les recettes fiscales de leur gouvernement sont faibles et il ne serait pas viable d'emprunter davantage à l'extérieur. En d'autres mots, les gouvernements doivent commencer par faire croître leur économie afin de générer davantage de recettes fiscales, d'augmenter les exportations et d'attirer davantage d'investissements directs étrangers. Le seul problème, c'est que ces solutions correspondent exactement aux pièges économiques structurels qui ont limité le développement de l'Afrique, comme nous l'avons vu plus tôt dans ce rapport.

Au lieu de tomber dans ces pièges, les pays africains disposent d'un éventail de mécanismes financiers qui leur permettraient de prospérer et favoriseraient leur développement. Ces mécanismes supposent la constitution d'une approche de résilience économique panafricaine, en réduisant l'endettement extérieur au fil du temps et en maîtrisant les pressions inflationnistes à l'échelle du continent. Ceux qui sont proposés ci-dessous prennent en compte des facteurs nationaux et extérieurs. Ils sont conçus pour créer un espace de politique fiscale supplémentaire pour que chaque pays africain puisse contribuer au financement de cette transformation structurelle.

Prise en compte des facteurs nationaux

Pour commencer, les pays doivent définir les facteurs qui déterminent leur capacité budgétaire, identifier les véritables contraintes de dépenses publiques et élaborer des politiques stratégiques pour peu à peu élargir leurs possibilités d'investissement. Le principal risque d'un gouvernement souverain au déficit fiscal important, c'est l'inflation. Elle constitue toujours la limite ultime des dépenses publiques et est aggravée par deux facteurs clés :

Capacité de production

Une capacité de production insuffisante constitue le premier facteur limitant : manque de main-d'œuvre qualifiée, de savoir-faire technique, de biens d'équipement, de matières premières, d'intrants intermédiaires, de chaînes d'approvisionnement, de logistique. En cas d'important déficit budgétaire, le gouvernement aura tendance à injecter des revenus supplémentaires pour les consommateurs. Il gonflera ainsi la demande de biens et de services au-delà de la capacité de production nationale. Par conséquent, inévitablement, les importations augmenteront, ce qui génèrera davantage de pression sur les taux de change (dépréciation des devises). Toutes les importations deviendront donc plus coûteuses (inflation importée), à moins que le gouvernement n'emprunte à

nouveau à l'extérieur et ne subventionne davantage l'alimentation et l'énergie pour éviter les troubles sociaux. Nous voyons ainsi apparaître le piège d'un endettement extérieur qui s'aggrave.

Conditions du marché et politiques

Deuxième facteur limitant : la concentration du marché et les fixations de prix abusifs par les entreprises, qui réussissent à contourner les lois anti-trust et pratiquer la corruption pour maintenir leur pouvoir sur le marché.

La concentration du marché permet aux importateurs d'utiliser leur influence économique et politique pour décourager les investissements nationaux susceptibles de réduire leur part de marché. Elle permet aussi aux exportateurs d'utiliser leur influence économique et politique pour monopoliser l'utilisation de ressources critiques, les subventions de l'État et les avantages fiscaux. Par exemple, les exportateurs de fraises utilisent les rares ressources en eau et les terres les plus fertiles, en plus des subventions fiscales et des prêts subventionnés, pour promouvoir l'exportation de cultures de rente. Il faudrait plutôt privilégier la production stratégique du blé ou du maïs, qui aujourd'hui doivent être importés. La pression sur les taux de change s'en trouve ainsi renforcée, ce qui, encore une fois, encourage davantage d'endettement extérieur. De la même façon, les importateurs de biens de première nécessité, comme la nourriture, l'énergie ou les fournitures médicales jouissent souvent de licences d'importation exclusives (un pouvoir de quasi-monopole), régulièrement accordées par le biais de pratiques douteuses, voire de corruption.

Mais la bonne nouvelle concernant la capacité de production, c'est qu'elle est productible : il est possible de l'améliorer intentionnellement en intervenant de façon ciblée. Grâce à des investissements stratégiques qui s'appuient sur la devise, le savoir-faire et les matériaux du pays afin de renforcer les secteurs économiques clés (agriculture, énergie, logement, transports, etc.), les investissements directs peuvent être orientés de façon à stimuler la capacité de production. Ainsi, des millions d'emplois peuvent être créés, tout en réduisant le risque d'inflation lié aux importations de nourriture et d'énergie, alors moins nécessaires. L'endettement extérieur diminuera aussi au fil du temps.



Le risque d'inflation lié à une concentration du marché malvenue, quant à elle, ne peut s'effacer qu'en imposant et réglementant ces comportements de façon à les faire disparaître. Autrement dit, il faut démocratiser l'économie, mettre à jour et faire appliquer les réglementations anti-trust, et éradiquer la corruption.

Prendre en compte ces deux facteurs est déjà fondamental, mais cela conditionne aussi la capacité des pays africains d'augmenter sensiblement leur capacité budgétaire nationale pour financer les politiques relatives au climat, à l'énergie et au développement, notamment s'ils veulent mettre en œuvre les mesures énergétiques transformatrices présentées dans ce rapport.



Par le biais de leur monnaie nationale, la plupart des pays africains disposent d'une capacité budgétaire en matière d'investissements publics bien supérieure à ce que l'on pourrait imaginer. Toutefois, ces investissements doivent être faits de façon à véritablement améliorer la productivité et la capacité de production des secteurs stratégiques, comme les énergies renouvelables ou l'agroécologie. Ces investissements diminuent la nécessité d'importer, renforcent leur taux de change, allègent le fardeau de la dette extérieure, répondent directement à des besoins réels et jettent les bases de l'industrialisation africaine, sans accroître le risque d'inflation.

Prise en compte des facteurs externes

Outre les facteurs internes qui ont une incidence sur la capacité productrice et budgétaire nationale, les pays africains doivent également gérer des facteurs externes particulièrement pesants, et notamment l'endettement extérieur paralysant. Il existe plusieurs mesures pour réduire ces dettes de façon importante et attirer de nouveaux financements extérieurs dans le but d'accélérer la transition énergétique et d'avancer sur d'autres priorités urgentes de développement. C'est un point tout particulièrement important, car les importations nécessaires en technologies, capitaux et autres ressources requièrent des réserves de devises étrangères supérieures aux gains possibles de l'Afrique dans le cadre du commerce international. Plusieurs instruments et opportunités de financement existent. Ils doivent eux aussi s'appuyer sur certaines considérations générales en matière d'équité, d'ampleur de transition requise (par ex., par le changement climatique) et de réparation des erreurs du passé pour jeter les bases d'une future coopération.

Défense des approches holistiques et équitables

Pour financer des réponses efficaces et adéquates aux défis interconnectés du climat, de l'énergie et du développement, il faut combiner les mesures nationales et internationales. Elles doivent se fonder sur des principes clairs d'équité. La composante internationale externe doit être encadrée par des modalités fondamentales d'équité, comme le principe de pollueur-payeur. Des responsabilités communes, mais différenciées, et des capacités respectives (CBDR-RC), comme inscrites dans les conventions de Rio, doivent également les orienter. Les pays de l'hémisphère nord doivent s'acquitter des dettes coloniales et climatiques. Ils doivent aussi s'accorder pour transformer l'architecture financière internationale afin de favoriser une véritable coopération et mettre fin aux mécanismes de piège et d'endettement perpétuels des pays africains et d'autres pays en développement. En d'autres mots, il faut adopter une approche holistique audacieuse, plutôt qu'une vision fragmentée, quand il s'agit de réformer le système financier.

En fait, dès les premiers jours de l'indépendance, l'avènement d'un nouvel ordre économique international (NOEI) a été reconnu comme un prérequis essentiel au développement équitable et à la prospérité de l'hémisphère sud. Près d'un demi-siècle après la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'instauration d'un NOEI, de plus en plus de voix se font entendre en faveur d'une redéfinition de l'architecture commerciale et financière mondiale. Aujourd'hui, nous assistons à un renouvellement de ces demandes émanant de différents coins de l'hémisphère sud dans le cadre de plusieurs coalitions. Parmi les initiatives remarquables figurent le leadership de la première ministre de Barbade, Mia Motley, en matière de développement dans le cadre de l'initiative de Bridgetown¹³¹, l'appel de la CNUCED à un « New Deal » écologique mondial, accompagné d'une nouvelle architecture commerciale et financière¹³² et d'initiatives visant à ranimer l'esprit du nouvel ordre économique international.¹³³

Plus qu'une aide ou de la charité, la clairvoyance de ces réformes doit être appréciée. Elles reconnaissent qu'il est dans l'intérêt de tous de permettre à l'ensemble des pays d'atteindre la prospérité et d'éviter d'aggraver les crises du climat, de la biodiversité et de l'environnement. L'équité internationale est nécessaire à l'intérêt collectif et la survie de tous.

Financement de l'action climatique à l'échelle requise

Phénomène tout particulièrement visible dans le contexte de l'action climatique, l'hémisphère nord a largement excédé son budget carbone et doit une dette climatique au reste du monde. Cependant, les pays riches se dispensent de réduire massivement et rapidement les émissions chez eux pour rejeter de plus en plus la responsabilité

sur les pays en développement. Bien que les pays africains et les autres pays en développement doivent prévoir une transformation profonde de leurs sociétés pour se libérer des combustibles fossiles, on ne peut s'attendre à ce qu'ils financent le gros des efforts nécessaires. Les pays riches, gros émetteurs historiques, doivent réduire leurs émissions, en fonction de leur « juste part » et aussi rapidement que possible, tout en fournissant les financements nécessaires aux mêmes réductions profondes et rapides (atténuation) dans les pays pauvres (qui dépassent leur bien plus faible juste part), ainsi qu'à l'adaptation et aux pertes et dommages.¹³⁴ Finalement, la mobilisation de ces ressources correspond aux réparations des responsables majoritaires de la crise (et aux bénéfiques issus de l'infrastructure créée ce faisant). Cependant, les pays riches pourraient également l'envisager comme une réponse à leurs propres intérêts existentiels à long terme.

Réparations pour le colonialisme, la biopiraterie et l'appropriation du patrimoine culturel

Malgré la documentation prolifique des atrocités coloniales en Afrique, les personnes, tribus et nations n'ont à ce jour reçu que très peu de réparations sous forme d'indemnisation financière directe.¹³⁵ Pendant des décennies, l'Afrique a subi les pillages coloniaux et l'extractivisme néocolonial. Ce dernier ne s'est pas limité au vol de minéraux, de bois et d'autres matières premières, d'innombrables heures de travail gratuit, d'objets anciens inestimables ou à l'appropriation du patrimoine culturel. Il incluait aussi la biopiraterie et le vol de connaissances, de semences, de plantes et du savoir-faire médicinal des indigènes d'Afrique.¹³⁶ Comme nous l'avons vu plus haut, c'est 2 000 milliards de dollars nets qui transitent de l'hémisphère sud vers l'hémisphère nord chaque année. Ces actifs africains doivent être retournés selon les conditions de l'Afrique, d'une manière adéquate et sans engendrer de dommages supplémentaires.



Approches et possibilités de financement international des priorités climatiques, énergétiques et de développement de l'Afrique

Il existe un éventail de possibilités de financement qui doivent être étudiées avec soin, chacune possédant ses propres avantages et inconvénients. Il est primordial que ces approches servent véritablement les intérêts des pays africains et qu'elles s'inscrivent dans un ensemble plus large d'interventions qui doivent répondre à tous les besoins essentiels.

On préférera les financements provenant de sources publiques, notamment sous différentes formes de réparations, aux prêts, aux aides, à la charité ou à d'autres approches fondées sur le marché. Ils ne doivent pas supposer de sélection géopolitique de la part des pays riches, car tous les pays africains doivent en recevoir. Les interventions doivent aussi comprendre l'annulation totale ou partielle des dettes extérieures bilatérales ou multilatérales, ainsi que la mise en place de mécanismes de financement et d'une capacité institutionnelle de formulation de politiques climatiques. Celles-ci devront réellement promouvoir des projets d'énergies renouvelables adéquats et focalisés sur l'humain, une infrastructure résiliente sur le plan climatique, un développement économique transformationnel en vue de l'agroécologie ou de la souveraineté alimentaire, sans oublier des politiques industrielles panafricaines. Les interventions doivent également prendre la forme de paiements en nature, de transferts de technologies et d'exceptions aux restrictions des ADPIC.

Ci-dessous, la liste des interventions et mécanismes financiers possibles constitue une palette d'options pouvant contribuer à la mise en place d'une nouvelle architecture financière mondiale, mais aussi à l'effacement des modèles de développement postcoloniaux fondés sur l'extraction. Si elles sont bien exécutées, ces mesures peuvent venir renforcer celles prises au niveau national afin de stimuler les investissements stratégiques dans la souveraineté alimentaire, la souveraineté énergétique renouvelable et les politiques industrielles panafricaines visant à la résilience et la prospérité.¹³⁷

Comme pour tous les mécanismes impliquant d'importants flux financiers, il est essentiel de garantir que même avec les meilleures intentions, ils ne finissent pas par générer de nouveaux problèmes et un détournement des ressources pour servir des intérêts personnels. Transparence et responsabilité sont déterminantes. Les pays africains doivent aussi impérativement s'améliorer quand il s'agit de transformer les possibilités de financement en réalités, utiliser les fonds existants et renforcer leur capacité de gestion.

Financement multilatéral grâce à de nouveaux mécanismes

Afin de répondre aux besoins de financement du programme africain relatif au climat, à l'énergie et au développement, il serait recommandé de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement public multilatéral. Parmi ceux-ci figurent :

Un programme pour les énergies renouvelables mondiales et la transformation de l'accès à l'énergie qui réunit les contributions financières de sources bilatérales et multilatérales pour permettre aux pays de mettre en place des mécanismes politiques de garanties de paiement transformateurs et audacieux (tarifs de rachat). Ils viseront à sécuriser et simplifier les investissements dans les énergies renouvelables pour tout type d'acteurs. Un mécanisme semblable constituait déjà l'essence de la proposition de l'Afrique lors de la CNUCC, qui appelait à un partenariat mondial relatif aux énergies renouvelables. Il forme aussi la colonne vertébrale du mécanisme pour les énergies renouvelables mondiales et la transformation de l'accès à l'énergie (GREEAT).¹³⁸

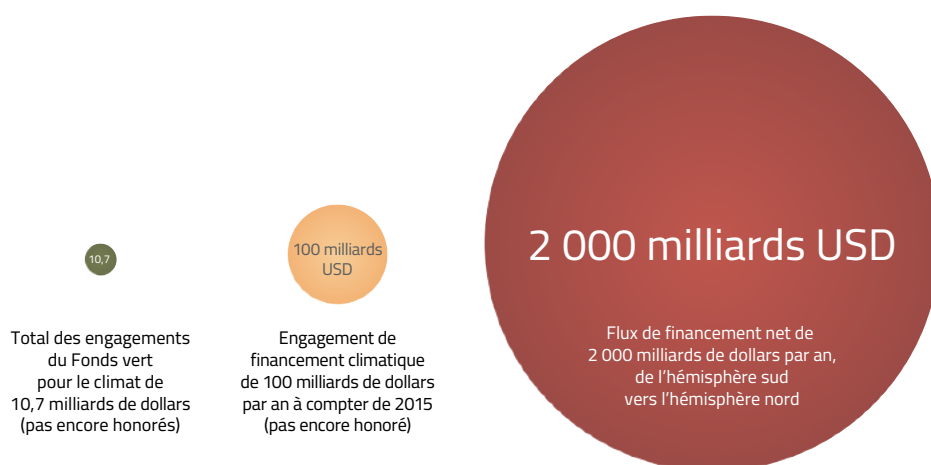
Des mécanismes de financement de la diversification économique capables de soutenir les pays africains et d'autres pays en développement dans la diversification de leur économie pour se libérer des combustibles fossiles et d'autres biens exportés. Les possibilités d'arrangements semblables peuvent être présentées dans divers espaces politiques, par exemple lors des négociations de la CNUCC relatives à l'application de mesures d'intervention ou au récent programme de travail sur la transition juste. D'autres contextes sont possibles : par exemple, l'appel à un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, dont les prémisses fondamentales visent à la garantie d'une suppression progressive et équitable des combustibles fossiles dans laquelle les producteurs les moins riches et les plus dépendants seraient accompagnés par les producteurs riches et moins dépendants au travers de la diversification économique.

Un fonds de protection sociale. Grâce au soutien de l'OIT et des syndicats du monde entier, l'appel pour la mise en place d'un fonds de protection sociale mondial ou d'un « Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes » rencontre de plus en plus de succès.¹³⁹ Les filets de sécurité sociaux et la protection sociale fournis par le gouvernement, comme les garanties d'emploi, les services de santé, les congés maladie et les transferts de fonds revêtent la plus haute importance dans n'importe quelle société. Celle-ci transparaît tout particulièrement en temps de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19, ou lors de profondes transformations de pans entiers de l'économie. Au vu de la limitation de leurs ressources et de leur assiette fiscale nationale, les pays africains ont tout intérêt à rejoindre cet appel, mais aussi à envisager qui traitent de thématiques plus larges, comme les mécanismes de revenu de base universel visant à favoriser la transition vers d'autres trajectoires de développement focalisées sur l'humain, dans la lignée de ce rapport.

Financement multilatéral spécifique au climat

Plusieurs mécanismes de financement multilatéral relatifs au climat existent déjà, mais ils doivent être développés et bénéficier d'une capitalisation adéquate.

Le Fonds vert pour le climat a été créé en 2010 grâce à la CNUCC pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et faire face aux risques climatiques. À ce jour, le fonds n'a reçu que 10,7 milliards de dollars, ce qui reflète le niveau d'engagement politique limité des pays de l'hémisphère nord quand il s'agit de financer l'action climatique et d'assumer leurs responsabilités climatiques historiques. Les participations au FVC ne représentent qu'une fraction des « 100 milliards de dollars » dont on entend souvent



Les flux financiers du Sud vers le Nord éclipsent les engagements encore en souffrance des pays riches en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

parler. C'est en fait un chiffre arbitraire annoncé par les États-Unis en amont du sommet climatique de Copenhague, il y a 15 ans. Selon Oxfam, seulement 21 à 24,5 milliards de dollars de « valeur réelle » de financement climatique auraient été fournis au total en 2020, alors que les pays riches affirment avoir accordé 68,3 milliards de dollars en financements publics.¹⁴⁰ Ces chiffres doivent être confrontés aux véritables besoins. Le Comité permanent du financement de la CNUCC a estimé que les dépenses déclarées par les pays pour un ensemble limité d'actions climatiques dépassaient 11 000 milliards de dollars, soit 1 000 fois plus que la capitalisation actuelle du FVC.¹⁴¹ Un financement adéquat du FVC constitue une composante importante des efforts pour resserrer l'écart de financement et de ressources des priorités relatives au climat, à l'énergie et au développement de l'Afrique. Toutefois, il s'avère aussi décisif quand il s'agit de réformer en profondeur le FVC face à la montée des critiques de ses biais pour le secteur privé et des projets problématiques qu'il soutient.



Négociations de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC) lors de la COP27

Financement de l'adaptation. Les conséquences climatiques négatives représentent une charge financière de plus en plus importante pour les pays en développement. Au Pakistan, la réparation des dégâts causés par les phénomènes météorologiques extrêmes et inondations récentes devrait coûter plus de 16 milliards de dollars.¹⁴² Actuellement, des fonds d'adaptation sont mis à disposition par le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation créé par le Protocole de Kyoto, ainsi que par de nombreuses autres sources multilatérales, régionales ou bilatérales. Néanmoins, l'ampleur des financements est insuffisante par rapport aux niveaux requis.¹⁴³ Le financement des institutions africaines, comme l'initiative d'adaptation pour l'Afrique (IAA), doit se développer rapidement et de façon importante pour répondre à la hausse des conséquences sur le continent.

Financement des pertes et dommages. Les pertes et dommages liés au climat nuisent aux communautés et au développement de l'Afrique. Les fonds pour y faire face doivent donc s'accroître et bénéficier aux pays et communautés africains et d'autres pays particulièrement vulnérables. Ils devraient constituer une composante essentielle, un « troisième pilier », du nouvel objectif quantifié de financement climatique qui sera proposé en 2024, lors des négociations des Nations unies sur le changement climatique. Le financement devrait quant à lui être mis à disposition dans le cadre des nouveaux arrangements et fonds financiers convenus lors de la COP27.

Autres sources de financement multilatéral

Outre les contributions directes de financement public aux différents fonds multilatéraux émanant directement des gouvernements des pays riches, les contributions clés qui correspondent à leur juste part, les financements peuvent aussi provenir d'un éventail de sources « innovantes ». Elles méritent qu'on s'y attarde, mais ne doivent en aucun cas fournir un prétexte aux pays de l'hémisphère nord pour éviter de payer leur contribution directe. Parmi ces sources de financement, plusieurs pourraient également s'accompagner de préoccupations en matière d'équité qui doivent faire l'objet d'une évaluation méticuleuse.

Les taxes sur les transactions financières pourraient constituer une importante source de fonds publics, en appliquant un faible pourcentage de taxes à la masse de flux monétaires du secteur financier. En plus de générer des revenus, les TTF ont également l'avantage de décourager, dans une certaine mesure, la spéculation au sein du système. Certaines variantes des TTF existent déjà, mais, en les généralisant au monde entier, leur potentiel de génération de fonds publics deviendrait impressionnant.

La redirection des subventions nocives pourrait permettre de plutôt soutenir des activités bénéfiques. C'est une mesure applicable tant au niveau national qu'international. Selon le FMI, les gouvernements auraient subventionné les énergies fossiles à hauteur de 5,9 mille milliards de dollars en 2020. Ce chiffre devrait augmenter de 6,8 à 7,4 % d'ici 2025, à moins d'un important revirement politique.¹⁴⁴ Une redirection équitable de ces subventions en faveur des énergies renouvelables et de la protection sociale offrirait un potentiel considérable quand il s'agit de promouvoir un programme de développement focalisé sur l'humain.

Les allocations de droits de tirage spéciaux (DTS). Les DTS correspondent à un actif de réserves internationales créé par le FMI en 1969 pour compléter d'autres actifs des réserves des pays membres.¹⁴⁵ La plus grande allocation de DTS a eu lieu dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19 en 2021 : 456,5 milliards de DTS (soit environ 650 milliards de dollars). Accorder régulièrement des allocations de DTS de grande échelle afin de soutenir les politiques relatives au climat, à l'énergie et au développement de l'Afrique pourrait constituer, à condition d'être bien exécuté, un mécanisme approprié au soutien inconditionnel de politiques transformatrices sur le long terme. Il ne viendrait pas alourdir le fardeau de la dette extérieure des pays africains, ni n'engendrerait de points de pression inflationnistes relatifs à la dépréciation du taux de change. Également

présent dans l'initiative de Bridgetown, ce point doit faire l'objet d'une analyse attentive et critique. Les pays de l'hémisphère nord dotés des quotas les plus importants au FMI reçoivent aussi le plus de DTS. On devrait les inciter à transférer leurs DTS inutilisés sous forme de fonds inconditionnels aux pays de l'hémisphère sud. Ces transferts pourraient ainsi contribuer au remboursement de leur dette climatique, sans aucune condition. Toutefois, il est très important d'avoir conscience que les allocations de DTS reposent sur des décisions politiques contrôlées par l'hémisphère nord et qu'elles se basent sur les Statuts du FMI. Financer ces politiques transformatrices en Afrique, ce n'est pas « trouver l'argent ». Il s'agit plutôt d'obtenir les votes au sein du système de gouvernance du FMI en faveur des bonnes décisions. De plus, les allocations de DTS peuvent s'utiliser de bien des façons qui ne seraient pas nécessairement avantageuses pour les pays du Sud. Elles doivent donc être évitées.

Le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité du FMI. En 2022, le FMI a présenté le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FRD) pour lequel 23 pays de l'hémisphère nord se sont engagés à allouer des fonds du FRD d'une valeur de 45 milliards de dollars. Ce sont des fonds peu coûteux qui permettront aux pays à faibles revenus ou à revenus intermédiaires mais vulnérables d'investir dans la résilience climatique et les projets de préparation aux pandémies. Les trois quarts des pays membres du FMI remplissent les conditions requises pour ces prêts dont l'échéance est de 20 ans et le délai de grâce de 10,5 ans. Chaque pays aurait droit à 1,4 milliard de dollars. La mise en place du FRD est une étape dans la bonne direction, mais elle présente plusieurs faiblesses auxquelles il faudra remédier. D'abord, ce sont des prêts, et non des allocations. Ensuite, les pays ne peuvent y avoir droit qu'après avoir signé un programme standard d'ajustement structurel fondé sur l'austérité du FMI, qui renforcerait certainement les pièges structurels abordés plus tôt. Enfin, les montants promis par l'hémisphère nord sont faibles par rapport à l'ampleur des problèmes auxquels les pays sont aujourd'hui confrontés. Tous les pays africains remplissent les conditions requises pour accéder aux financements du FRD. Il faut impérativement remédier à ces trois insuffisances fondamentales pour permettre aux fonds accordés par le FRD de se transformer en d'importants financements transformateurs pour les politiques relatives au climat, à l'énergie et au développement.



Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire

Accords de swap des banques centrales. Les accords de swap des banques centrales sont des accords bilatéraux et multilatéraux entre ces banques en vue de chacune obtenir des liquidités pendant une durée définie (par ex., 1 jour, et jusqu'à 3 mois) à un taux de change fixe. Les banques de la Fed aux États-Unis ont réussi à créer ce mécanisme d'accords de swap à la suite de la crise financière mondiale de 2008 et de la pandémie de COVID-19 de 2020. Il s'agit généralement d'un privilège exclusif des banques centrales en fonction d'intérêts politiques et économiques mutuels. Cependant, il pourrait être intéressant de démocratiser l'usage de ce mécanisme politique. Une fois non exclusif et multilatéral, il pourrait renforcer la stabilité financière des pays africains qui mettent en place de telles mesures climatiques, énergétiques et de développement. Il éviterait d'intensifier la pression sur leur taux de change, leurs réserves de devises étrangères et leurs points de pression inflationnistes.

Banques multilatérales de développement. De nombreuses discussions et plusieurs propositions sont en cours pour réformer les banques multilatérales de développement (BMD), comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, pour leur permettre de développer le financement des mesures climatiques et de développement. Par essence, les banques multilatérales prêtent, que ce soit à des conditions préférentielles ou non. Les prêts des BMD et du FMI s'accompagnent de conditions politiques, implicites ou non, relativement aux stratégies des pays qui accordent des prêts pour qu'elles soient soutenues. Toute proposition de rôle positif que les BMD ou le FMI pourraient jouer en finance durable de la justice climatique et du développement doivent s'intéresser à ces deux problématiques : 1) comment éviter que le financement par ces institutions n'aggrave le fardeau de la dette des pays en développement ? et 2) comment le financement par ces institutions peut-il respecter les décisions souveraines des pays en développement quant à leur cadre, leurs stratégies et leurs politiques en matière de développement et de climat ?

Annulation des dettes

Comme nous l'avons vu, les pays africains sont actuellement coincés dans des pièges structurels d'endettement perpétuel. Selon les estimations, en 2020, la dette cumulée de 49 des 55 pays africains représentait 696 milliards de dollars.¹⁴⁶ En plus de s'attaquer aux pièges perpétuels grâce aux mesures et priorités soulignées dans les parties précédentes, les pays africains doivent aussi se sortir des pièges d'endettement dont ils sont actuellement victimes grâce à l'annulation des dettes.

Annulation des dettes illégitimes. Ces deux dernières décennies, le monde a accordé beaucoup d'attention aux dettes illégitimes, en affirmant que leur caractère illégitime motivait leur annulation. Parmi ces dettes illégitimes figurent les dettes odieuses. Elles correspondent à une doctrine légale bien établie et utilisée en droit international pour annuler les dettes illégitimes qui constituent bien souvent un fardeau pour les pays devenus démocratiques. Pour que des dettes soient considérées illégitimes, l'une des conditions suivantes doit être remplie : a) un prêt a été contracté sans le consentement du peuple ; b) un prêt a été contracté en violation des lois, notamment constitutionnelles ; c) les prêts ont financé des projets et politiques néfastes ; d) le prêt n'a pas profité au peuple ; e) les conditions des prêts étaient profondément injustes et désavantageuses ; f) l'emprunteur est un régime illégitime. Dans tous les cas, la responsabilité du prêteur, et non seulement celle de l'emprunteur, est reconnue. En se fondant sur le caractère illégitime d'une dette, nombre de pays africains auraient droit à d'importantes annulations.

Annulation d'autres dettes. Il faudrait procéder à un audit rigoureux des dettes de tous les pays d'Afrique afin d'identifier correctement les dettes historiques qui devraient être annulées.



Justice fiscale et réglementation des sociétés transnationales

Les pays africains ne perçoivent pas une part importante des recettes publiques qui leur sont dues à cause de l'évasion fiscale et du nivellement vers le bas pour attirer les entreprises étrangères grâce à des règles laxistes et une imposition faible. On estime que l'évasion fiscale des entreprises représenterait 2 à 3 % du PIB de l'ensemble des régions d'Afrique.¹⁴⁷ Selon les conclusions du rapport Justice fiscale : état des lieux 2021, 17 milliards de dollars seraient au moins perdus chaque année à cause des abus fiscaux des entreprises et des mécanismes offshore.¹⁴⁸ Il faut de toute urgence s'efforcer de rectifier la situation. Pour cela, les pays africains doivent se liguer pour demander l'instauration d'accords internationaux afin de remédier à l'architecture fiscale internationale, aux flux financiers illicites et d'améliorer l'ensemble de la réglementation relative aux sociétés transnationales. Parmi les exemples de mesures concrètes figurent :

Une convention fiscale des Nations unies relative aux paradis fiscaux, aux abus fiscaux des sociétés transnationales et à d'autres flux financiers illicites. Le groupe africain de l'ONU a déjà pris les devants en formulant ce type d'appels, notamment les appels pour la mise en place d'un organe fiscal mondial intergouvernemental des Nations unies.¹⁴⁹

Une réglementation internationale des sociétés transnationales relative aux violations des droits de l'Homme et à d'autres activités dangereuses. Les économies de la majorité des pays africains sont bien moins fortes que celle des très grandes entreprises. Souvent, elles manquent aussi de moyens pour définir les conditions, règles et mesures de conformités adéquates pour les entreprises. Souvent aussi, elles se sentent contraintes à un nivellement vers le bas en termes de normes et de protections (pour attirer les investissements étrangers). Les pays africains peuvent endosser un rôle plus actif quand il s'agit d'assurer le succès des négociations de l'ONU en vue de l'instauration d'un instrument légalement contraignant pour réglementer les sociétés transnationales et d'autres entreprises relativement aux droits de l'Homme. Ils pourront également ainsi élaborer leurs propres approches panafricaines en vue de la définition de règles et conditions communes.¹⁵⁰

D'autres politiques et mécanismes internationaux soutenus depuis longtemps par de nombreux gouvernements et organisations de la société civile en vue de davantage de transparence. On pourrait notamment citer : le signalement pays par pays, un annuaire public international des propriétaires bénéficiaires des entreprises, un annuaire des actifs mondiaux ou encore des réglementations contre les pratiques d'érosion des bases d'imposition et de transfert des bénéfices (BEPS).

Commerce, investissements et accès à la technologie

Ce rapport le montre : le système économique actuel, avec ses règles commerciales et son message universel aux pays africains et autres pays en développement de se fonder sur l'exportation pour se sortir de la pauvreté, dessert l'Afrique. Il faut remplacer le cadre néolibéral qui domine encore à l'Organisation mondiale du commerce, dans les banques multilatérales de développement (y compris la Banque mondiale) et au FMI. Différents cadres économiques sont possibles ; tous reconnaissent les limites de la croissance économique (pour les riches), mettent l'accent sur la suffisance, l'équité et la qualité de vie, et font passer l'intérêt public en priorité. Parmi les réformes structurelles et spécifiques du commerce, des investissements et de l'accès aux technologies en lien avec les structures financières figurent :

Les réformes des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (ADPIC) dans le cadre de l'OMS pour donner aux pays africains gratuitement accès aux biens et services essentiels, comme les vaccins et les technologies d'énergies renouvelables (y compris pour la production en Afrique).

Une révision des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) qui permettent aux entreprises d'intenter un procès aux pays africains ainsi qu'à d'autres pays pour obtenir un dédommagement si des politiques, notamment climatiques, pour le bien commun ont une incidence sur les bénéfices qu'elles avaient anticipés.



Les infrastructures africaines de production d'énergies renouvelables nécessitent des capitaux, du savoir-faire et l'accès aux technologies essentielles.

Coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud doit être envisagée tel un système interconnecté d'outils politiques et de stratégies d'autonomie collective visant à l'amélioration de la résilience collective régionale et sous-régionale aux crises externes et à la dépendance excessive

à l'endettement extérieur. Parmi ces outils peuvent figurer les négociations collectives pour les contrats d'achat avec des fournisseurs mondiaux de nourriture, de produits pharmaceutiques et d'articles critiques dans le but de réduire les coûts d'importation. Les négociations collectives peuvent également intervenir pour obtenir des conditions de nouveau prêt plus favorables et même, pour réduire ou restructurer la dette. Les banques centrales ont également la possibilité de se proposer mutuellement des accords de swap en devises nationales afin de diminuer au maximum l'utilisation du dollar ou de l'euro dans les échanges intrarégionaux et favoriser l'intégration économique régionale. Par ailleurs, il faut encourager la coopération Sud-Sud pour sévir contre les trafics transfrontaliers, notamment quand il s'agit de produits essentiels comme la nourriture ou l'énergie. Ces phénomènes créent des pénuries artificielles et ouvrent la voie à la corruption et aux comportements de fixation de prix abusifs par les distributeurs puissants, qui ne font qu'exacerber les points de pression inflationnistes dans l'ensemble de l'économie. En outre, la coopération Sud-Sud peut également revêtir la forme d'une assistance technique et d'allocations entre pays, que ce soit entre les pays d'Afrique ou les pays de l'hémisphère sud et l'Afrique.

Possibilités et écueils à éviter

Ces exemples proposent une palette d'interventions possibles et pour lesquelles les gouvernements africains peuvent assumer un rôle de chef de file, tant au niveau individuel que collectif, y compris par le biais de l'Union africaine. Porter de telles réformes du système financier international serait déterminant pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de la vision de développement présentée dans ce rapport.

Tout en tendant en ce sens, il est tout aussi important de clairement définir les possibilités de financement malavisées.

La compensation climatique (et de la biodiversité), par exemple, ne constitue pas une possibilité acceptable. Face à la nécessité d'atteindre la neutralité carbone dans l'ensemble du monde, aussi tôt que possible, la compensation n'a pas sa place. De tels mécanismes permettent de prolonger les pratiques destructrices en autorisant les pollueurs à payer d'autres personnes pour qu'elles réduisent ou évitent les émissions. Dans le meilleur des cas, ils déboucheront simplement sur une redistribution des actions sans réductions nettes. En pratique, ils ne sont souvent rien de plus que des arnaques, qui aboutissent finalement sur davantage d'émissions.¹⁵¹ Les projets véritablement bons sur le terrain, et qui sont bénéfiques tant sur le plan social qu'environnemental, doivent plutôt faire l'objet de financements directs par d'autres moyens.

De même, il est important de distinguer les prêts et les investissements du secteur privé des financements publics pour le bien commun. Bien trop souvent, les initiatives et programmes présentés tels des efforts de financement majeurs ne sont en fait que des prêts supplémentaires, qui viennent renforcer le problème d'accumulation de dettes, y compris certains éléments proposés par l'initiative de Bridgetown. Il est évidemment nécessaire de proposer des crédits pour les investissements dans le développement focalisé sur l'humain, et les prêts aux conditions préférentielles ont un rôle important à jouer. Toutefois, le déséquilibre brut actuel entre les allocations et les prêts doit radicalement changer.

Il est crucial que les pays africains s'impliquent activement et stratégiquement dans les efforts de réforme des facteurs économiques et financiers externes, mais il est tout aussi important de prendre des mesures directes claires pour se libérer des dépendances et définir une nouvelle trajectoire. Ainsi, chaque pays pourra exploiter son énorme potentiel, mais aussi celui de la collaboration panafricaine.

CONCLUSION

L'Afrique se trouve à un carrefour. Elle peut poursuivre ses plans de développement et ses relations avec les autres parties du monde comme elle l'a fait ces dernières décennies. Aussi, elle tombera régulièrement dans les mêmes pièges et entretiendra ses dépendances, ses dettes et, par conséquent, ses promesses non tenues de bien-être et de prospérité. Ou alors, les sociétés africaines peuvent choisir de formuler une autre vision de développement qui s'appuie sur la riche tradition du collectif en Afrique et des cultures endogènes. Une vision qui se libère des dépendances et encourage davantage d'autonomie.

Comme montré dans ce rapport, des systèmes intelligents, fondés sur les énergies renouvelables et focalisés sur l'humain, où évoluent des millions de producteurs d'énergie africains différents, seront décisifs pour la seconde option. Grâce à ces systèmes énergétiques, l'Afrique peut devenir plus démocratiques, faire fleurir le développement économique local et jeter les bases de l'autonomisation des femmes et l'amélioration des services sociaux et d'une protection sociale pour tous. Cela peut aussi favoriser le développement d'une production alimentaire saine, agroécologique, résiliente et respectueuse de l'environnement, en s'appuyant sur l'irrigation et l'énergie produite localement, des équipements électriques légers, la transformation alimentaire, le stockage et le transport jusqu'aux marchés pour des centaines de millions d'agriculteurs africains.

La souveraineté alimentaire et énergétique qui en résulte permettrait de réduire la dépendance aux importations étrangères, de répondre aux besoins de base véritables et de constituer une capacité de production. L'industrialisation africaine peut bénéficier du nouvel approvisionnement résilient en énergies propres, mais aussi s'appuyer sur la production de technologies d'énergies renouvelables pour propulser ses premiers efforts. Les sociétés africaines ont la possibilité de définir un nouveau modèle d'industrialisation à valeur ajoutée, focalisé sur la réponse aux besoins nationaux et fondé sur des valeurs d'attention aux ressources, à l'environnement et au changement climatique, en les préservant au maximum.

De tels efforts nécessitent des visions claires et une planification sur le long terme, mais aussi une coopération dans l'ensemble des sous-régions et du continent africains. En alliant unité et collaboration, il sera plus facile de se libérer des dépendances et tracer de nouvelles trajectoires.

La capacité d'action de l'Afrique ne doit pas être sous-estimée. Comme nous l'avons vu dans ce rapport, les gouvernements africains peuvent investir quantité de ressources dans les énergies renouvelables et la production des technologies d'énergies renouvelables, par leurs propres moyens et devises. Mais ce financement national a ses limites. Pour répondre au reste des besoins d'investissement, le soutien et les réparations internationaux s'avèrent nécessaires, conformément aux principes d'équité et de justes parts. Les pays africains peuvent formuler des programmes long terme audacieux en matière de climat, d'énergie et de développement. La communauté internationale se devra de les rendre possibles, en respectant les conditions de l'Afrique.

Il ne faut pas confondre ici charité et responsabilité des pays riches. Par ailleurs, il est dans leur intérêt de s'assurer que les pays africains ne tombent pas dans des trajectoires de développement fondées sur les énergies fossiles. Elles se traduiraient rapidement par d'importantes émissions supplémentaires. De même, il leur faut garantir que ces pays puissent améliorer leur capacité d'adaptation climatique et répondre aux pertes et

dommages d'une façon permettant aux peuples africains de continuer à vivre, et vivre décemment, dans leurs communautés et pays.

Les mesures et principes présentés dans ce rapport pour revendiquer de nouvelles trajectoires de développement et des caractéristiques spécifiques de nouveaux systèmes d'énergies renouvelables focalisés sur l'humain suggèrent des possibilités aux peuples et dirigeants africains. De tels efforts se confronteront à des résistances, à la fois d'intérêts personnels africains et de puissances et d'intérêts commerciaux extérieurs. Cette vision ne se réalisera qu'à condition que de grands pans des sociétés africaines s'unissent, partagent un engouement pour une vision commune et mobilisent une pression du peuple en faveur du changement. Les dirigeants africains sont en capacité, et se doivent, d'assurer ces conditions de la façon la plus constructive et encourageante possible. Il est temps d'honorer la tradition d'une Afrique fière et indépendante et le leadership postcolonial d'Africains qui ont fait preuve de courage pour remettre en cause le statu quo et définir de nouvelles aspirations de développement selon leurs propres conditions.

Plus important encore, cette situation dépasse les frontières de l'Afrique. En utilisant les types d'approches présentés dans ce rapport, l'Afrique peut enrichir et inspirer un questionnement similaire, et plus que nécessaire, du paradigme de développement dominant sur d'autres continents. L'ensemble des crises existentielles auxquelles toutes les sociétés sont confrontées – dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, destruction de l'environnement, mais aussi hausse des inégalités, l'oppression patriarcale, l'insécurité sociale et de l'aliénation – exige une redéfinition complète, partout dans le monde, du sens même du « développement » et du progrès. La théorie économique conventionnelle, et son obsession aveugle pour la croissance économique (et la maximisation des bénéfices du secteur privé) comme priorité première, fait clairement partie des causes profondes du problème. Il faut envisager honnêtement et sérieusement les notions de suffisance et de décroissance, par exemple, et notamment de la part des sociétés riches, « sur- » ou « mal-développées ».

La dure conclusion, c'est qu'il n'existe pas de pays « développés » ; toutes les sociétés doivent entamer la définition de nouvelles trajectoires de développement durable, véritablement focalisées sur l'humain, qui répondent à leurs besoins et contextes spécifiques. Nous espérons que ce rapport pourra contribuer à la définition nécessaire et urgente, mais aussi à la mise en œuvre, de telles visions du climat, de l'énergie et du développement.





À PROPOS DES AUTEURS

Youba Sokona a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du développement durable en Afrique, et est à l'origine de nombreuses initiatives nationales et continentales. Il est actuellement vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, après avoir été coprésident du Groupe de travail III du GIEC et auteur principal depuis 1990. Il dispose d'une longue expérience de la direction et de la gestion d'organisations, notamment en tant que premier coordinateur du Centre africain de politique climatique et secrétaire exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Il est membre de nombreux conseils d'administration et organisations, notamment en tant que professeur émérite à l'University College London, membre de l'Académie mondiale des sciences et de l'Académie africaine des sciences, et membre du Comité consultatif scientifique de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués.

Yacob Mulugetta est professeur de politique énergétique et de développement à l'University College London. Il est membre fondateur du Centre africain de politique climatique (ACPC) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), basé en Éthiopie, où il a travaillé en tant que spécialiste principal du climat et de l'énergie (2010-2013). Il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la recherche, l'enseignement et le conseil, et s'est spécialisé dans les liens entre la fourniture d'infrastructures énergétiques et le bien-être humain. Il a été auteur principal coordinateur du chapitre sur les systèmes énergétiques du 5^{ème} Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (Groupe de travail III sur l'atténuation), auteur principal du Rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C et, plus récemment, auteur principal du 6^{ème} rapport d'évaluation du GIEC (chapitre sur la demande, les services et les aspects sociaux de l'atténuation). Yacob Mulugetta est membre de l'Académie africaine des sciences (AAS).

Fadhel Kaboub est un économiste tunisien spécialisé dans la conception de politiques publiques visant à renforcer la souveraineté monétaire et économique dans les pays du Sud, à accroître la résilience et à promouvoir une prospérité équitable et durable. Il a été affilié à plusieurs organismes de recherche, notamment le Levy Economics Institute (État de New York), la John F. Kennedy School of Government de l'université de Harvard (État du Massachusetts), l'Economic Research Forum (Le Caire) et le Centre des études stratégiques sur le Maghreb (Tunis). Il est professeur associé d'économie à l'université de Denison, président du Global Institute for Sustainable Prosperity, et occupe actuellement le poste de secrétaire général adjoint pour le financement du développement à l'Organisation de coopération éducative à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Meron Tesfamichael est chargée de recherche et maître de conférences en économie politique à l'University College London. Ses travaux portent sur la politique et l'économie politique de la gouvernance du changement climatique et des transitions énergétiques en Afrique. Elle a dirigé et participé à un certain nombre de projets phares liés à la transition juste et à la politique de développement à faible intensité de carbone, et apporte sa vaste expérience de terrain et ses connaissances contextuelles à ces initiatives. Meron Tesfamichael est titulaire d'un doctorat en politique qu'elle a obtenu à la New School for Social Research de New York, aux États-Unis.

Niclas Hällström est directeur de WhatNext?, une plateforme qui explore des idées nouvelles et alternatives en matière de développement et catalyse l'action en faveur du changement social. Dans le cadre de ce travail, il réunit des universitaires, des militants et des fonctionnaires pour développer de nouvelles idées et lancer de nombreuses initiatives régionales et mondiales dans les domaines de la santé, du désarmement, de la mondialisation, de l'économie, de la justice climatique et du développement. Au cours des 15 dernières années, il a beaucoup travaillé avec des collègues africains sur la promotion des énergies renouvelables et des solutions transformatrices au changement climatique. Il a été directeur associé de la Fondation Dag Hammarskjöld de 1995 à 2008 et est affilié principal et fondateur du Centre d'études sur l'environnement et le développement de l'université d'Uppsala.

Matthew Stilwell est un juriste d'intérêt public qui a conseillé des gouvernements et des organisations internationales et non gouvernementales dans le cadre de négociations multilatérales sur le commerce, le climat, l'énergie et le développement durable. Il a conseillé les gouvernements africains dans le cadre des négociations des Nations unies sur le climat, a été conseiller juridique auprès du Centre africain de politique climatique et travaille comme avocat principal à l'Institut pour la gouvernance et le développement durable.

Mohamed Adow est le fondateur et le directeur de Power Shift Africa, lauréat du Climate Breakthrough Award et expert international en politique climatique. Mohamed a fondé PSA en 2018 pour mobiliser l'action climatique en Afrique et faire évoluer les politiques climatiques et énergétiques vers la neutralité carbone. Il est originaire d'une communauté pastorale du nord du Kenya qui se trouve en première ligne de la crise climatique. Il est un ardent défenseur des populations des pays en développement qui sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, mais qui n'ont pratiquement aucune responsabilité dans son déclenchement. Avant de lancer Power Shift Africa, Mohamed Adow a dirigé la politique climatique mondiale et le travail de plaidoyer de Christian Aid pendant plus de dix ans, se spécialisant dans les questions relatives aux pays en développement et soutenant la politique climatique et le travail de plaidoyer de l'organisation en Afrique, en Europe et lors des négociations de l'ONU en matière de climat.

Colin Besaans est un économiste du développement sud-africain spécialisé dans la politique climatique et les systèmes énergétiques. Il a passé les dix dernières années à étudier et à travailler à l'intersection des modèles de développement alternatifs, de la science du climat et des systèmes énergétiques. Il occupe actuellement le poste de directeur de programme pour la transition énergétique en Afrique à Power Shift Africa. Avant cela, il a été consultant pour l'Institut de l'environnement de Stockholm, le projet de référence sur l'équité climatique, et McKinsey & Company. Colin Besaans a bénéficié d'une bourse Rhodes à l'université d'Oxford, où il a obtenu un master en changement et gestion de l'environnement et un master en politique publique. Il a également bénéficié d'une bourse Mandela Rhodes à l'université du Cap, où il a obtenu une licence en économie et en droit, ainsi qu'un diplôme de spécialisation en économie.

Youba Sokona, Yacob Mulugetta, Niclas Hällström et Mathew Stilwell ont joué un rôle essentiel en tant que membres du groupe de rédaction qui a élaboré et fait vivre l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique et l'initiative pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des pays les moins développés dans le cadre d'un développement durable.

NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1 Forum économique mondial (2022). Un cinquième de la population africaine souffre de faim chronique. <https://www.weforum.org/agenda/2022/08/hunger-in-africa-serious-millions/>
PAM, OMS ET UNICEF (2022). L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) <https://policycommons.net/artifacts/2483950/the-state-of-food-security-and-nutrition-in-the-world-2022/3506270>
- 2 BAD (2022). *Perspectives économiques en Afrique 2022*. Banque africaine de développement <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2022>
- 3 CNUCED (2022). Liste des Nations unies des pays les moins avancés. <https://unctad.org/topic/least-developed-countries/list>
- 4 Benson, E (2021). Le Ghana, la Tanzanie, l'Éthiopie et 30 autres pays figurent sur la liste des pays pauvres très endettés établie par la Banque mondiale. <https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/ghana-tanzania-ethiopia-and-30-others-are-on-the-world-banks-heavily-indebted-poor/b4x34le>
- 5 Banque mondiale (2022). *Espérance de vie à la naissance, total (années)* <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.IN>
- 6 GIEC (2022). *Changement climatique 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Cambridge University Press https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf
- 7 *ibid*
- 8 Rigaud, K et al (2018). *Groundswell ; Groundswell : Preparing for Internal Climate Migration (Se préparer aux migrations climatiques internes)*. Banque mondiale, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/2be91c76-d023-5809-9c94-d41b71c25635>
- 9 AIE (2022). *Perspectives énergétiques mondiales 2022*, AIE, Paris <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2022>, Licence : CC BY 4.0 (rapport) ; CC BY NC SA 4.0 (Annexe A)
- 10 SEI, et al. (2021). *Rapport sur les écarts de production 2021*. SEI, IISD, ODI, E3G et PNUF. <http://productiongap.org/2021report>
- 11 Stoddard, I. et al. (2021) Three Decades of Climate Mitigation: Why Haven't We Bent the Global Emissions Curve. *Annual Review of Environment and Resources*, Vol. 46 <http://dx.doi.org/10.1146/annurev-enviro-012220-011104>
- 12 GIEC (2021) *Changement climatique 2021 : Les bases de la science physique. Contribution du Groupe de travail I au Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Cambridge University Press https://report.ipcc.ch/ar6/wg1/IPCC_AR6_WGI_FullReport.pdf
- 13 AIE (2022) *Perspectives énergétiques en Afrique 2022*. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/6fa5a6c0-ca73-4a7f-a243-fb5e83ecfb94/AfricaEnergyOutlook2022.pdf>
- 14 *ibid*
- 15 Hormeku-Ajei, T & Goetz, C (2021). *A History of Resource Plunder (Histoire du pillage des ressources)*. (Cette section s'inspire directement de cette recherche et de ces écrits, avec l'autorisation de l'auteur). <https://africasacountry.com/2021/04/a-history-of-resource-plunder>
Roessler, P et al. (2022). The cash crop revolution, colonialism and economic reorganization in Africa (La révolution des cultures de rente, le colonialisme et la restructuration économique en Afrique). *World Development*. Vol 158. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X22001243>
- 17 Voir <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/cap-introduction/> pour plus d'informations sur la politique agricole commune.
- 18 Action for Southern Africa (2002). *European Union policies block African agricultural exports (Les politiques de l'Union européenne bloquent les exportations agricoles africaines)*. <https://www.worldhunger.org/articles/africa/actsa.htm>
- 19 Smith, G. (2021) African Debt Crises of the 1980s and 1990s (Crises de la dette africaine des années 1980 et 1990). Dans *Where Credit is Due (Rendre à César ce qui appartient à César)*, Oxford University Press, pp. 71-86. <http://dx.doi.org/10.1093/oso/9780197619971.003.0005>
- 20 Khor, M. (2001) Rethinking globalization: Critical issues and policy choices (Repenser la mondialisation : questions critiques et choix politiques). Zed Books, https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=7rFqmTp5koEC&oi=fnd&pg=PA1&dq=-martin+Khor+imf&ots=m_UnaT36io&sig=8MHLZOSISZOg-DylyEy71hZfswEg
- 21 Perkins, John. 2004. *Confessions of an Economic Hit Man (Confessions d'un tueur à gages économique)*. San Francisco, CA : Berrett-Koehler
- 22 Hudson. Michael (1992) *Trade, Development and Foreign Debt - A history of theories of polarisation and convergence in the international economy (Commerce, développement et dette étrangère - Histoire des théories de la polarisation et de la convergence dans l'économie internationale)*, 2^{ème} éd. ISLET Press
- 23 Selon la définition de la CNUCED de la dépendance à l'égard des produits de base - lorsque les produits de base représentent plus de 60 % des exportations totales de marchandises - 83 % des pays africains sont dépendants des produits de base et représentent 45 % des pays dépendants des produits de base dans le monde (CNUCED, 2022).
- 24 Samba Sylla, Ndongo. 2020. *How Foreign Debt Undermines Sovereignty The case of the Global South (Comment la dette extérieure sape la souveraineté. L'exemple de l'hémisphère Sud)*. Fondation Rosa Luxemburg. https://www.rosalux.de/en/news/id/42302/how-foreign-debt-undermines-sovereignty?fbclid=IwAR3D_MGILsGLv7J5CCxgNQ5037ZWN8BIT7L4ZqoPJRq-_srFUp68iTr25FU
- 25 Hudson, Michael (2003). *Super Imperialism: The Origin and Fundamentals of U.S. World Dominance (Le super-impérialisme : l'origine et les fondements de la domination mondiale des États-Unis)*, 2^{ème} édition, Londres : Pluto Press
- 26 Tounta, P. (2019). *Worldwide Tourism Industry: Blessing or Curse? The other Side of the coin (L'industrie mondiale du tourisme : bénédiction ou malédiction ? Le revers de la médaille)* <https://www.traveldailynews.com/post/worldwide-tourism-industry-blessing-or-curse-the-other-side-of-the-coin>
- 27 Hickel, J. et al. (2022). Imperialist appropriation in the world economy: Drain from the global South through unequal exchange, 1990—2015 (L'appropriation impérialiste dans l'économie mondiale : l'exode des pays du Sud par le biais d'échanges inégaux, 1990-2015). *Global Environmental Change (Changement environnemental mondial)*, 73, 102467. <http://dx.doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102467>
Voir aussi : <https://data.worldbank.org/indicator/NV.IND.MANF.ZS?locations=ZG>
- 28 https://www.files.ethz.ch/isn/176497/saia_sop_167_samuel_20131231.pdf
- 29 Voir <https://gfintegrity.org/press-release/new-report-on-unrecorded-capital-flight-finds-developing-countries-are-net-creditors-to-the-rest-of-the-world>
- 30 Voir par exemple : Dooley K., et al. (2022). *Rapport Land Gap 2022*. https://www.landgap.org/storage/2022/11/Land-Gap-Report_FINAL.pdf

- Groupe d'experts de haut niveau des Nations unies sur les engagements des entités non étatiques en matière de neutralité carbone (2022). *Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions (L'intégrité compte : l'engagement des entreprises, des institutions financières, des villes et des régions envers la neutralité carbone)*.
- <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level-expert-group-update7.pdf>
- Lohmann, L. et al. (2006). Le commerce du carbone : une conversation critique sur le changement climatique, la privatisation et le pouvoir. *Dialogue sur le développement* n° 48. Centre Dag Hammarskjöld d'Uppsala, https://whatnext.org/wp-content/uploads/2020/03/carbon_trading_web.pdf
- 31 Voir par exemple : Groupe ETC (2021). *Did you know that the digitalization of agriculture could affect farmers' rights? (Saviez-vous que la numérisation de l'agriculture pourrait porter atteinte aux droits des agriculteurs ?)* <https://www.etcgroup.org/content/did-you-know-digitalization-agriculture-could-affect-farmers-rights>
- 32 Dyke, J., Watson, R. et Knorr, W. (2021). Climate scientists: concept of net zero is a dangerous trap (Scientifiques du climat : le concept de neutralité carbone est un piège dangereux). *The Conversation*. <https://theconversation.com/climate-scientists-concept-of-net-zero-is-a-dangerous-trap-157368>
- 33 Biermann, F. et al. (2022). Solar geoengineering: The case for an international non use agreement (Géo-ingénierie solaire : les arguments en faveur d'un accord international de non-utilisation). *WIRES Climate Change*, 13, <http://dx.doi.org/10.1002/wcc.754>
Voir aussi : <http://www.solargeoeng.org>
- 34 Voir par exemple : Ammar, I.U.B. (2022). *Towards a just energy transition in Tunisia: How to develop a democratic energy model that breaks with the current approach to renewable energy production (Vers une transition énergétique juste en Tunisie : comment élaborer un modèle énergétique démocratique qui rompt avec l'approche actuelle de la production d'énergie renouvelable)*. Plateforme tunisienne pour les alternatives, Groupe de travail pour la démocratie énergétique, Institut transnational https://drive.google.com/file/d/1stqQMOhlap9H_1TRIW_Vy7w4CNKEZzQN/view
- 35 La nouvelle Organisation de coopération éducative, dont le siège se trouve à Addis-Abeba, peut offrir une occasion précieuse de faire progresser les approches endogènes de l'hémisphère Sud (et de l'Afrique) pour favoriser le renforcement des capacités et la création de connaissances.
- 36 Voir par exemple : <https://assess.technology>
- 37 Assa, J. (2022). Decolonization 2.0: Realizing Africa's Promise through Economic Sovereignty and Strategic Finance (Décolonisation 2.0 : honorer la promesse de l'Afrique grâce à la souveraineté économique et au financement stratégique (version préimprimée). https://www.researchgate.net/publication/361495019_Decolonization_20_Realizing_Africa's_Promise_through_Economic_Sovereignty_and_Strategic_Finance
- 38 Rockström, J. et al. Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity (Frontières planétaires : explorer un espace d'exploitation sûr pour l'humanité), *Ecology and Society* 14(2) : 32. <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art32/>
- 39 Hällström, N. (2014). What is Development? (Qu'est-ce que le développement ?) Dans *Access to Resources: An Urban Agenda (Accès aux ressources : programme urbain)*, (Ed, Palmer, H.) https://whatnext.org/wp-content/uploads/2020/03/What-is-development-28-dec-2013_w-cover-compressed.pdf
- 40 Nefin, M. (1975). What now? (Et maintenant ?) Le rapport Dag Hammarskjöld de 1975 : préparé à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. *Development dialogue* ; 1975, n° 1/2, https://whatnext.org/wp-content/uploads/2021/06/What-Now-1975_OCR.pdf
- Hettne, B. (1995). *Development theory and the three worlds : towards an international political economy of development (La théorie du développement et les trois mondes : vers une économie politique internationale du développement)*. Longman Scientific & Technical ; Co-publié aux États-Unis par John Wiley, Essex, Angleterre : New York, NY.
- 41 Nations unies (1974). *Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international*. [https://digitallibrary.un.org/record/218450/files/A_RES_3201\(S-VI\)-EN.pdf?ln=en](https://digitallibrary.un.org/record/218450/files/A_RES_3201(S-VI)-EN.pdf?ln=en)
- 42 Nefin, M. (1975). What now? (Et maintenant ?) Le rapport Dag Hammarskjöld de 1975 : préparé à l'occasion de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. *Development dialogue* ; 1975, n° 1/2, https://whatnext.org/wp-content/uploads/2021/06/What-Now-1975_OCR.pdf
- 43 De plus amples informations sur le thème "Another Development" sont disponibles sur le site <http://www.whatnext.org/another-development/>.
- 44 Union africaine (2016). *Programme pour 2063 de l'Union africaine*. Fondation africaine pour le renforcement des capacités, Harare. https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_en.pdf
- 45 Banque africaine de développement (2016) *Feed Africa: Strategy for agricultural transformation in Africa 2016—2025 (Nourrir l'Afrique : stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016-2025)*. Banque africaine de développement https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa-Strategy-En.pdf
- 46 Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables et Groupe ETC (2021). *A Long Food Movement: Transforming Food Systems by 2045 (Un mouvement alimentaire de longue haleine : transformer les systèmes alimentaires d'ici 2045)*. https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/LongFoodMovementEN.pdf
- 47 Aji, M. (2018). Delinking, food sovereignty, and populist agronomy : notes on an intellectual history of the peasant path in the global South (Dissociation, souveraineté alimentaire et agronomie populiste : remarques sur l'histoire intellectuelle de la voie des paysans dans l'hémisphère Sud). *Review of African Political Economy*, 45, 64-84. <http://dx.doi.org/10.1080/03056244.2018.1443437>
- 48 Sjukla, P.R. et al. (2019). *Climate Change and Land: An IPCC Special Report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems (Changement climatique et terres émergées : rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres)*. GIEC. <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2021/02/210202-IPCCJ7230-SRCL-Complete-BOOK-HRES.pdf>
- 49 Groupe ETC (2021). *Small-scale farmers and peasants still feed the world (Les petits agriculteurs et les paysans continuent de nourrir le monde)*. https://www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/files/31-01-2022_small-scale_farmers_and_peasants_still_feed_the_world.pdf (en anglais)
- 50 Voir le communiqué de presse de l'Union africaine 2022 « La révolution industrielle de l'Afrique : la politique industrielle devrait s'écarter de l'approche habituelle » <https://au.int/en/pressreleases/20221018/aficas-industrial-revolution-industrial-policy-set-shift-business-usual>
- 51 Hamouchene, H. (2022). *The energy transition in North Africa: Neocolonialism again! (La transition énergétique en Afrique du Nord : encore le néocolonialisme !)* Institut transnational. <https://longreads.tni.org/the-energy-transition-in-north-africa-neocolonialism-again>
- 52 Mulugetta, Y. et al. (2022). L'Afrique a besoin de données contextuelles pour façonner son avenir en matière d'énergie propre. *Nature Energy* <http://dx.doi.org/10.1038/s41560-022-01152-0>

- 53 Agence internationale de l'énergie (2022). *Perspectives énergétiques en Afrique 2022*. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/6fa5a6c0-ca73-4a7f-a243-fb5e83ecfb94/AfricaEnergyOutlook2022.pdf>
- 54 *ibid*
- 55 Banque africaine de développement (2017). *Annual Development Effectiveness Review*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Development_Effectiveness_Review_2017/ADER_2017__En__Ch__2.pdf
- 56 Agence internationale de l'énergie (2022). *Perspectives énergétiques en Afrique 2022*. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/6fa5a6c0-ca73-4a7f-a243-fb5e83ecfb94/AfricaEnergyOutlook2022.pdf>
- 57 Illustration disponible sous forme d'animation à l'adresse <https://whatnext.org/graphics-videos-and-media/>
- 58 Kartha, S. et al. (2020). *The Carbon Inequality Era: An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond (L'ère de l'inégalité carbone : évaluation de la répartition mondiale des émissions liées à la consommation entre les individus de 1990 à 2015 et au-delà)*. Institut de l'environnement de Stockholm, Oxfam International <https://oxfam-library.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621049/rr-carbon-inequality-era-210920-en.pdf;jsessionid=781E127D-165885232747C909330CD0E3?sequence=1>
- 59 Dabi, N. et al. (2022). *Carbon billionaires: The investment emissions of the world's richest people (Milliardaires du carbone : les émissions d'investissement des personnes les plus riches du monde)*. Oxfam International. <http://dx.doi.org/10.21201/2022.9684>
- 60 Steinberger, J. (2016). *Energising Human Development (Dynamiser le développement humain)*. Blog du rapport sur le développement humain. <http://hdr.undp.org/en/content/energising-human-development>
- 61 <https://data.worldbank.org/indicator/EG.USE.PCAP.KG.OE?locations=DE-US> <https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI>
- 62 Voir par exemple Hickel, J. (2020). *Less is more: How degrowth will save the world (Moins, c'est mieux : comment la décroissance va sauver le monde)*. Random House. https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=mLbIDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT6&dq=jason+hickel&ots=nf45rO8cYl&sig=x_g3wWxbUdop8xXX-NY-ZH4xl9XU
- 63 Breyer, C. et al. (2022). On the History and Future of 100% Renewable Energy Systems Research (Sur l'histoire et l'avenir de la recherche sur les systèmes d'énergies 100 % renouvelables). *IEEE Access*, 10, 78176-78218. <http://dx.doi.org/10.1109/access.2022.3193402>
- 64 Teske, S. (2019). *Achieving the Paris Climate Agreement Goals (Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat)*. Springer. https://play.google.com/store/books/details?id=xymGD-wAAQBAJ&source=gbs_api
- Teske, S. et al. (2021). It Is Still Possible to Achieve the Paris Climate Agreement: Regional, Sectoral, and Land-Use Pathways (Il est encore possible d'honorer l'Accord de Paris sur le climat : voies régionales, sectorielles et d'utilisation des terres). *Energies*, 14, 2103. <http://dx.doi.org/10.3390/en14082103>
- Teske, S. et Sarah, N. (2021). *Fossil Fuel Exit Strategy: An orderly wind down of coal, oil and gas to meet the Paris Agreement (Stratégie de sortie des combustibles fossiles : une réduction progressive de l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz pour respecter l'Accord de Paris)*. Initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles. <https://indd.adobe.com/view/e0092323-3e91-4e5c-95e0-098ee42f9dd1>
- 65 Jacobson, M.Z. et al. (2022). Low-cost solutions to global warming, air pollution, and energy insecurity for 145 countries (Des solutions peu coûteuses pour lutter contre le réchauffement climatique, la pollution de l'air et l'insécurité énergétique dans 145 pays). *Energy and Environmental Science*, 15 <https://pubs.rsc.org/en/content/articlehtml/2022/ee/d2ee00722c>
- 66 Bond, K. et al. (2021). *The Sky's the Limit: Solar and wind energy potential is 100 times as much as global energy demand (La limite, c'est le ciel : le potentiel d'énergie solaire et éolienne est 100 fois supérieur à la demande mondiale d'énergie)*. Carbon Action Tracker <https://carbontracker.org/reports/the-skys-the-limit-solar-wind/>
- 67 Teske, S. et Sarah, N. (2021). *Fossil Fuel Exit Strategy: An orderly wind down of coal, oil and gas to meet the Paris Agreement (Stratégie de sortie des combustibles fossiles : une réduction progressive de l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz pour respecter l'Accord de Paris)*. Initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles. <https://indd.adobe.com/view/e0092323-3e91-4e5c-95e0-098ee42f9dd1>
- 68 Bischof-Niemz, T. & Creamer, T. (2018). *South Africa's Energy Transition (La transition énergétique de l'Afrique du Sud)*. Routledge Focus on Environment and Sustainability. https://books.google.com/books/about/South_Africa_s_Energy_Transition.html?hl=&id=GOGZtgEACAAJ
- 69 Ce graphique s'appuie sur les travaux du Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) et figure dans les cadres de l'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables (AREI) et de l'Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable (LDC REEEI)
- 70 REN21 (2022). *Rapport mondial sur les énergies renouvelables 2022*. https://www.ren21.net/wp-content/uploads/2019/05/GSR2022_Full_Report.pdf
- 71 IRENA (2021). *Coûts de production de l'énergie renouvelable en 2021*. IRENA. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2022/Jul/IRENA_Power_Generation_Costs_2021.pdf?rev=34c22a4b244d434da0accde7de7c73d8
- 72 Gabor, G. (2021). The Wall Street consensus. *Development and Change (Le consensus de Wall Street. Développement et changement)*, 52(3), pp. 429-459
- 73 Ces publications s'inspirent en partie des travaux entrepris par plusieurs auteurs dans les cadres de l'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables (AREI) et de l'Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable (LDC REEEI)
- 74 Teske, S., Morris, T. et Nagrath, K. (2017). *100% Renewable Energy for Tanzania — Access to renewable and affordable energy for all within one generation (Énergie 100 % renouvelable pour la Tanzanie - Accès à une énergie renouvelable et abordable pour tous en l'espace d'une génération)*. Rapport préparé par l'ISF pour l'organisation Bread for the World. https://www.worldfuturecouncil.org/wp-content/uploads/2017/11/Tanzania-Report-8_Oct-2017-BrdW_FINAL.pdf
- 75 Mulugetta, Y. et al. (2022) Africa needs context-relevant evidence to shape its clean energy future (L'Afrique a besoin de données contextuelles pour façonner son avenir en matière d'énergie propre). *Nature Energy*, <http://dx.doi.org/10.1038/s41560-022-01152-0>
- 76 Bischof-Niemz, T. & Creamer, T. (2018) *South Africa's Energy Transition (La transition énergétique de l'Afrique du Sud)*. Routledge Focus on Environment and Sustainability. Taylor and Francis Group. https://books.google.com/books/about/South_Africa_s_Energy_Transition.html?hl=&id=GOGZtgEACAAJ
- 77 Mulugetta, Y. et al. (2022). Africa needs context-relevant evidence to shape its clean energy future (L'Afrique a besoin de données contextuelles pour façonner son avenir en matière d'énergie propre). *Nature Energy* <http://dx.doi.org/10.1038/s41560-022-01152-0>
- 78 Sokona, Y. (2022). Building capacity for 'energy for development' in Africa: four decades and counting (Renforcer les capacités en matière d'« énergie pour le développement » en Afrique : déjà quatre décennies et ce n'est pas fini). *Climate Policy* 22, 671-679
- 79 Bond, K. et al. (2021). *The Sky's the Limit: Solar and wind energy potential is 100 times as much as global energy demand (La limite, c'est le ciel : le potentiel d'énergie solaire et éolienne est 100 fois supérieur à la demande mondiale d'énergie)*. Carbon Action Tracker <https://carbontracker.org/reports/the-skys-the-limit-solar-wind/>

- 80 Bodnar, P. et al. (2020). *How to Retire Early: Making Accelerated Coal Phaseout Feasible and Just (Comment prendre une retraite anticipée : rendre l'élimination accélérée du charbon faisable et juste)*. Rocky Mountain Institute <https://rmi.org/insight/how-to-retire-early>
- 81 Edenhofer, O. et al. (2011). *Renewable Energy Sources and Climate Change Mitigation: Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (Sources d'énergie renouvelables et atténuation du changement climatique : Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)*. Cambridge University Press
- 82 Voir par exemple Hällström, N. & Sabido, P. (2012) Reclaiming power - an energy model for people and the planet (Reprendre le pouvoir - modèle énergétique pour les populations et la planète). Dans *What Next Volume III : Climate, Development and Equity (Climat, développement et équité)*, WhatNext, Uppsala https://whatnext.org/wp-content/uploads/2020/03/wvn3_web_single_72.pdf
- 83 Groupe africain de négociateurs (2014). *Soumission de la République du Soudan au nom du Groupe africain sur le chantier 2 de l'ADP Mise en place d'un partenariat mondial pour accélérer la transformation énergétique nécessaire à un monde dont le réchauffement est bien inférieur à 2° Celsius en soutenant les systèmes de tarification d'achat des énergies renouvelables et d'autres mesures incitatives*. https://unfccc.int/files/bodies/application/pdf/adp_ws2_african_group.pdf
- 84 Centre for Science and Environment, Friends of Earth International & WhatNext ? (2015). *Global Renewable Energy and Energy Access Transformation Programme (GREEAT)*. https://whatnext.org/wp-content/uploads/2020/03/GREEAT_Final.pdf
- 85 Agence internationale de l'énergie (2022). *Perspectives énergétiques en Afrique* (2022). <https://iea.blob.core.windows.net/assets/6fa5a6c0-ca73-4a7f-a243-fb5e83ecfb94/AfricaEnergyOutlook2022.pdf>
- 86 Batchelor, S., N. Scott, et J. Leary, (2019). Two birds, one stone-reframing cooking energy policies in Africa and Asia (Deux oiseaux, une pierre - encadrer les politiques énergétiques de cuisson en Afrique et en Asie). *Energies*, 12, 1591, <https://doi.org/10.3390/en12091591>
- 87 Dagnachew, A.G. et al. (2020). Integrating energy access, efficiency and renewable energy policies in sub-Saharan Africa: a model-based analysis (Intégration des politiques d'accès à l'énergie, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables en Afrique subsaharienne : analyse fondée sur un modèle). *Environmental Research Letters*, 15, 125010. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/abcb9/pdf>
- 88 GIEC (2022). *Changement climatique 2022 : Atténuation du changement climatique. Contribution du Groupe de travail III au Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Cambridge University Press https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_FullReport.pdf
- 89 Batchelor, S., N. Scott, et J. Leary, (2019). Two birds, one stone-reframing cooking energy policies in Africa and Asia (Deux oiseaux, une pierre - encadrer les politiques énergétiques de cuisson en Afrique et en Asie). *Energies*, 12, 1591, <https://doi.org/10.3390/en12091591>.
- 90 Maclean, L. M., Gore, C., Brass, J. N., & Baldwin, E. (2016). Expectations of Power : the Politics of State-Building and Access To Electricity Provision in Ghana and Uganda (Attentes du pouvoir : la politique de construction de l'État et l'accès à la fourniture d'électricité au Ghana et en Ouganda). *Journal of African Political Economy & Development* 1 (décembre), 2518-2847
- 91 Bowden, S. et Offer, A., (1994). Household appliances and the use of time: the United States and Britain since the 1920s (Les appareils ménagers et l'utilisation du temps : les États-Unis et la Grande-Bretagne depuis les années 1920). *Economic History Review*, pp.725-748
- 92 Zhang, Y. (2022). Accelerating Access to Clean Cooking Will Require a Heart-Head-and-Hands Approach. (L'accélération de l'accès à la cuisson propre nécessitera une approche axée sur le cœur, la tête et les mains). *Development* 65, 59-62. <https://doi.org/10.1057/s41301-021-00297-x>
- 93 Klug, T.W. et al. (2022). *A review of impacts of electricity tariff reform in Africa (Examen des conséquences de la réforme des tarifs de l'électricité en Afrique)*. Accessible sur SSRN. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4105354
- 94 Pueyo, A, et Maestre, M. (2019). Linking energy access, gender and poverty: A review of the literature on productive uses of energy (Lier l'accès à l'énergie, au sexe et à la pauvreté : examen des documents sur les utilisations productives de l'énergie), *Energy Research & Social Science*, 53 (2019): 170-181, ISSN 2214-6296 <https://doi.org/10.1016/j.erss.2019.02.019>
- 95 Hoffmann, J. (2021). Working to align energy transitions and social equity: An integrative framework linking institutional work, imaginaries and energy justice (Travailler pour aligner les transitions énergétiques et l'équité sociale : cadre d'intégration liant le travail institutionnel, les imaginaires et la justice en matière d'énergie), *Energy Research & Social Science*, 82. 102317. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102317>
- 96 Nations unies (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021/03/udhr.pdf>
- 97 Wilkinson, R. et Pickett, K. (2010). *The Spirit Level: Why Greater Equality Makes Societies Stronger (Le niveau de conscience : pourquoi une plus grande égalité rend les sociétés plus fortes)*. Macmillan.
- 98 Matthews, J.A et Reinert, E.S. (2014). Renewables, manufacturing and green growth: Energy strategies based on capturing increasing returns. Énergies renouvelables, industrie manufacturière et croissance verte : stratégies énergétiques fondées sur l'obtention de rendements croissants. *Futures*, 61, pp. 13-22. <http://dx.doi.org/10.1016/j.futures.2014.04.011>
- 99 Dahi, O. et Demir, F. (2016). *SouthSouth Trade and Finance in the Twenty-First Century: Rise of the South or a Second Great Divergence (Le commerce et la finance Sud-Sud au XXI^{ème} siècle : l'essor du Sud ou seconde grande divergence*. Anthem Press. <https://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=rb01DgAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=South-South+Trade+and+Finance+in+the+Twenty-First+Century:+Rise+of+the+South+or+a+Second+Great+Divergence&ots=y5Jqk07g4H&sig=UOU-UOL9IT266Xa6vjwSOKNjNg>
- 100 Des exemples concrets provenant de plusieurs États des États-Unis peuvent inspirer des approches et des expérimentations africaines adaptées au contexte local. Voir par exemple Fairchild, D. et Weinrub, A. (2017). *Energy Democracy: Advancing Equity in Clean Energy Solutions (Démocratie énergétique : promouvoir l'équité dans les solutions d'énergie propre)*. Island Press, Washington
- 101 Parmi les exemples, citons la nouvelle législation européenne par le biais de la directive européenne sur les énergies renouvelables de 2019 qui promeut explicitement les « communautés d'énergie renouvelable (CER) » comme des efforts communautaires qui ont des missions liées aux valeurs environnementales, sociales ou économiques locales plutôt qu'au profit, et qui sont contrôlées par les citoyens, les coopératives ou les autorités locales. Voir par exemple : Amis de la Terre Europe, REScoop.eu et Energy Cities (2020). *Community Energy: A Practical Guide to Reclaiming Power (L'énergie communautaire : guide pratique pour reprendre le pouvoir)*. http://foeeurope.org/sites/default/files/climate_justice/2020/community-energy-guide.pdf.
- REN21 (2017). *Appels d'offres pour les énergies renouvelables et habilitation des communautés : Amérique latine et Caraïbes*. <https://www.ren21.net/wp-content/uploads/2019/06/LAC-Report.pdf>
- 102 Organisation internationale du travail. (2022). Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail <https://www.ilo.org/declaration/lang--en/index.htm>
- 103 Anderson, T. (2020). *Principles for Just Transitions in Extractives and Agriculture: Shaping fair climate futures in our energy and food systems (Principes pour des transitions justes dans l'industrie extractive et l'agriculture : façonner un avenir climatique équitable dans nos systèmes énergétiques et alimentaires)*. ActionAid <https://actionaid.org/sites/default/files/publications/Principles%20for%20Just%20Transitions%20in%20Extractives%20%26%20Agriculture.pdf>

- 104 Hungwe, R.A.S., Gilbert, S.C. & Shaw, S. (2021) A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa. Friends of the Earth Africa <http://foeafrica.org/wp-content/uploads/2021/08/FoE-Africa-Just-Recovery-Energy-Plan-for-Africa-ENG.pdf>
- 105 Voir https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf
- 106 L'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables (2016). *Critères – Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique*. AREI, <http://www.arei.org/wp-content/uploads/2018/09/Approved-AREI-Criteria.pdf>
- 107 Les travaux en cours des acteurs de la société civile pour établir des plateformes régionales d'évaluation des technologies (PET) sont des réponses concrètes et prometteuses aux défis, qui se reflètent dans les tendances encourageantes au niveau multilatéral des Nations unies (également encouragées par l'implication de la société civile), y compris le mécanisme de facilitation des technologies (https://sustainabledevelopment.un.org/TFM) et les efforts récents de la CNUCED pour lancer l'évaluation des technologies en se concentrant d'abord sur l'énergie renouvelable et l'Afrique.
- 108 Sokona, Y., Mulugetta, Y. & Hällström, N. (2018). *The Least Developed Countries Renewable Energy and Energy Efficiency Initiative for Sustainable Development — Framework document (L'initiative des pays les moins avancés en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique pour le développement durable – Document cadre)*. LDC REEEI. http://dcreeei.org/wp-content/uploads/Core_publications/LDC_REEEI_Framework_English.pdf
- 109 Voir par exemple <https://dont-gas-africa.org> pour une critique des plans d'expansion du gaz.
- 110 Mulugetta, Y. et al. (2022). Africa needs context-relevant evidence to shape its clean energy future (L'Afrique a besoin de données contextuelles pour façonner son avenir en matière d'énergie propre). *Nature Energy* <http://dx.doi.org/10.1038/s41560-022-01152-0>
- 111 Voir par exemple : Le groupe d'experts de haut niveau des Nations unies sur les engagements des entités non étatiques en matière de neutralité carbone (2022). *Integrity Matters: Net Zero Commitments by Businesses, Financial Institutions, Cities and Regions (L'intégrité compte : l'engagement des entreprises, des institutions financières, des villes et des régions envers la neutralité carbone)*. <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level-expert-group-update7.pdf>
- 112 Voir par exemple le discours du Président du Timor oriental, José Ramos Horta, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies de 2022 : Ramos-Horta, J. (2022). *Pays riches et pays pauvres en ressources, et responsabilités des pays industriels riches*. <https://ramoshorta.com/resource-rich-poor-countries-and-responsibilities-of-rich-industrial-countries/>
- 113 SEI, et al. (2021). *Rapport sur les écarts de production 2021*. SEI, IISD, ODI, E3G, et PNUF. <http://productiongap.org/2021report>
- 114 AIE (2022). *Perspectives énergétiques mondiales 2022*, AIE, Paris <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2022>, Licence : CC BY 4.0 (rapport) ; CC BY NC SA 4.0 (annexe A)
- 115 Voir par exemple www.fossilfuelstreaty.org et l'Initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles (2022). *Le pilier « transition juste » du traité de non-prolifération des combustibles fossiles*. <https://static1.squarespace.com/static/5dd3cc5b7fd99372fb-b04561/t/636b1abbd7f3837417a9c6f9/1667963595945/Just+Transition+Briefing.pdf>
- Initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles (2021). *Note d'information : aligner la production de combustibles fossiles sur le scénario de réchauffement de 1,5°C et l'Accord de Paris*. <https://static1.squarespace.com/static/5dd3cc5b7fd99372fb-b04561/t/6178bd5389fa492c37894a11/1635302740331/Briefing+-+%C2%A0Fossil+Fuel+Non-Proliferation+Treaty.pdf>
- 116 CSO Equity Review (2022). *The imperative of cooperation: Steps toward an equitable response to the climate crisis (L'impératif de coopération : étapes vers une réponse équitable à la crise climatique)*. <http://equityreview.org>
- 117 Byrne, J et Toly, N (2005). Energy as a social project: Recovering a discourse (L'énergie en tant que projet social : récupération d'un discours). Dans John Byrne, Noah Toly et Leigh Glover, eds. *Transforming Power: Energy, Environment and Society in Conflict (Transformer le pouvoir : conflit entre l'énergie, l'environnement et la société)*. New Brunswick, NJ et Londres : Transaction Publishers, pp. 1-32
- War on Want & London Mining Network (2021). *A Just(ice) Transition is a Post-extractive Transition (Une transition just(ice) est une transition post-extractive)*. https://waronwant.org/sites/default/files/Post-Extractivist_Transition_WEB_0.pdf
- 118 Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme (2020). *Renewable Energy and Human Rights Benchmark: Key Findings from the Wind and Solar Sectors (Indice de référence sur les énergies renouvelables et les droits de l'homme : principales conclusions des secteurs éolien et solaire)*. Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme. <https://www.business-humanrights.org/sites/default/files/ Renewable%20Energy%20and%20Human%20Rights%20Benchmark%20Key%20Findings%20Report%202020.pdf>
- 119 'Grey hydrogen' uses oil or coal as an energy source, and 'blue hydrogen' uses fossil gas. (L'« hydrogène gris » utilise le pétrole ou le charbon comme source d'énergie, et l'« hydrogène bleu » utilise le gaz fossile).
- 120 Delpuech, A. (2022). *Who Benefits from Tunisia's Green Hydrogen Strategy? (Qui bénéficie de la stratégie tunisienne relative à l'hydrogène vert ?)* Heinrich-Böll Stiftung Tunisie et Arab Reform Initiative. <https://www.arab-reform.net/publication/who-benefits-from-tunisia-green-hydrogen-strategy-2/>
- 121 Hamouchene, H. (2022). *The energy transition in North Africa: Neocolonialism again! (La transition énergétique en Afrique du Nord : encore le néocolonialisme !)*. Institut transnational. <https://longreads.tni.org/the-energy-transition-in-north-africa-neocolonialism-again>
- 122 IRENA (2020). Green Hydrogen: A guide to policy making (L'hydrogène vert : guide pour l'élaboration des politiques). IRENA : Abou Dhabi. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2020/Nov/IRENA_Green_hydrogen_policy_2020.pdf
- 123 Organisation internationale du travail. (2022). *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*.
- 124 Morena, E. et al. (2018). *Mapping just transition(s) to a low-carbon world (Cartographie de la (des) transition(s) juste(s) vers un monde émettant peu de carbone)*. *Rapport du Groupe de recherche sur la transition juste* <https://cdn.unrisd.org/assets/library/books/pdf-files/report-jtrc-2018.pdf>
- Initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles (2022). Le pilier « transition juste » du traité de non-prolifération des combustibles fossiles. <https://static1.squarespace.com/static/5dd3cc5b7fd99372fb-b04561/t/636b1abbd7f3837417a9c6f9/1667963595945/Just+Transition+Briefing.pdf>
- 125 CSI (2021). *New Social Contract: Five workers' demands for recovery and resilience. Nouveau contrat social : cinq demandes de rétablissement et de résilience de la part des travailleurs*. <https://www.ituc-csi.org/new-social-contract-five-demands>
- 126 Voir CCNUCC (2022). *Décision -/CMA.4 Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh paragraphes 52 et 53 pour la décision sur le plan de travail relatif à la transition juste*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma4_auv_2_cover_decision.pdf
- Farand, Chloé (2022). *South Africa approves \$8.5bn energy transition investment plan (L'Afrique du Sud approuve un plan d'investissement de 8,5 milliards de dollars en faveur de la transition énergétique)*. Climate Home News. <https://www.climatechangenews.com/2022/10/20/south-africa-approves-8-5bn-energy-transition-investment-plan/>
- 128 CSI (2021). *New Social Contract: Five workers' demands for recovery and resilience. Nouveau contrat social : cinq demandes de rétablissement et de résilience de la part des travailleurs*. <https://www.ituc-csi.org/new-social-contract-five-demands>

- 129 Adow, M. (2020). *Reviewing Africa's Renewable Energy Initiatives (Étudier les initiatives africaines en matière d'énergies renouvelables)*. <https://powershiftafrica.org/wp-content/uploads/2020/07/Reviewing-Africas-Renewable-Energy-Initiative.pdf>
- 130 Hickel, J. (2019). The limits of clean energy (Les limites de l'énergie propre). *Foreign Policy*, 6 <https://foreignpolicy.com/2019/09/06/the-path-to-clean-energy-will-be-very-dirty-climate-change-renewables/>
- 131 Schroeder, F. et Palmer, R. (2022). *L'initiative de Bridgetown, Plan en faveur du climat et du développement dans le cadre de la COP27* <https://www.e3g.org/news/the-bridgetown-initiative-a-climate-and-development-plan-for-cop27/>
- 132 Kozul-Wright, R et Gallagher, K. (2019). *Toward a Global Green New Deal (Vers un New Deal vert mondial)* <https://unctad.org/news/toward-global-green-new-deal>
- 133 Voir l'aperçu et l'ensemble des ressources concernant le processus du Nouvel ordre économique international 1974-2024 : <https://act.progressive.international/nio/#collection-00>
- 134 Voir les rapports annuels sur les actions équitables de la Civil Society Equity Review depuis 2015 à l'adresse suivante : <https://equityreview.org>
- 135 Conseil œcuménique des Églises (2021). Massacres committed in Africa during colonial times (Massacres commis en Afrique à l'époque coloniale). <https://www.oikoumene.org/resources/documents/massacres-committed-in-africa-during-colonia>
- 136 Seleshie, L. (2021). *Biopiracy: How can African countries protect their plants and traditions? (Biopiraterie : comment les pays africains peuvent-ils protéger leurs plantes et leurs traditions ?)* <https://www.theafricareport.com/135045/biopiracy-how-can-african-countries-protect-their-plants-and-traditions/>
- 137 CSO Equity Review (2022). *The imperative of cooperation: Steps toward an equitable response to the climate crisis (L'impératif de coopération : étapes vers une réponse équitable à la crise climatique)* est une référence utile qui s'inscrit dans la lignée du présent rapport et offre un aperçu plus complet des options en matière de financement et de coopération internationale. <http://equityreview.org>
- 138 Centre for Science and Environment, Friends of Earth International & WhatNext ? (2015). *Global Renewable Energy and Energy Access Transformation Programme (GREEAT)*. https://whatnext.org/wp-content/uploads/2020/03/GREEAT_Final.pdf
- 139 Organisation internationale du travail (2022). *Accélérateur mondial en faveur de l'emploi et de la protection sociale pour des transitions justes*. https://www.ilo.org/global/topics/sdg-2030/WCMS_846674/lang--en/index.htm
- 140 Oxfam International (2022). *True value of climate finance is a third of what developed countries report (La valeur réelle du financement de la lutte contre le changement climatique représente un tiers de ce que les pays développés déclarent)*. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/true-value-climate-finance-third-what-developed-countries-report-oxfam>
- 141 Résumé analytique par le Comité permanent des finances du premier rapport sur la détermination des besoins des pays en voie de développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/54307_2 - FCCC First NDR summary - V6.pdf
- 142 Reuters (2022). Flood-hit Pakistan seeks loss and damage 'compensation' at COP27 (Le Pakistan, touché par les inondations, demande des « indemnités » au titre des pertes et des dommages subis lors de la COP27) <https://www.reuters.com/business/cop/flood-hit-pakistan-seeks-loss-damage-compensation-cop27-2022-11-04/>
- 143 Voir le site Internet de la CCNUCC sur le financement de l'adaptation : <https://www.unepfi.org/climate-change/adaptation/>
- 144 Voir le site Internet du FMI sur les subventions aux combustibles fossiles : <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/energy-subsidies>
- 145 Le DTS n'est pas une monnaie, mais il est actuellement lié à un panier de devises comprenant le dollar américain, le yen japonais, l'euro, la livre sterling et le renminbi chinois. Les allocations de DTS sont proportionnelles aux quotes-parts de chaque pays membre au FMI. Les pays peuvent convertir leurs DTS en devises pour augmenter leurs réserves en devises, soutenir leur taux de change et améliorer leur position en matière de politique budgétaire. Les allocations de DTS ne constituent pas un prêt, mais une liquidité inconditionnelle représentée par un actif portant intérêt. Depuis sa création, le FMI a alloué un total de 660,7 milliards de DTS (d'un montant équivalent à environ 935,7 milliards de dollars américains).
- 146 D'après les données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale, et des recherches complémentaires menées par Debt Justice UK dans le rapport « The growing debt crisis in lower income countries and cuts in public spending » (« L'émergence de la crise de la dette dans les pays à faibles revenus et les réductions de dépenses publiques ») https://debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2022/05/Media-Briefing-on-debt-and-public-spending-figures_Jun-22.pdf
- 147 CNUCED (2020). *Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa (La lutte contre les flux financiers illicites pour le développement durable en Afrique)*. Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique. Genève : Bureau des Nations unies. https://unctad.org/fr/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf
- 148 Tax Justice Network, Global Alliance for Tax Justice, Public Services International (2021). *Rapport sur l'état de la justice fiscale 2021*. https://taxjustice.net/wp-content/uploads/2021/11/State_of_Tax_Justice_Report_2021_ENGLISH.pdf
- 149 Assemblée générale des Nations unies (2022). *Convention des Nations unies sur la coopération fiscale internationale*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N22/622/29/PDF/N2262229.pdf?OpenElement>
- 150 Voir le site Internet du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur le groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises en ce qui concerne les droits de l'homme : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/wg-trans-corp/igwg-on-tnc>
- 151 Stabinsky, D. (2023) *No space for ANY offsets in IPCC's remaining carbon budget*. Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA) <https://static1.squarespace.com/static/610ffde0dd5c39015edc6873/t/64134f6d5e62fc778c9f7775/1678987118518/No+space+for+ANY+offsets+-+FINAL.pdf>

Crédits photos: p4: Matej Castello/Shutterstock.com; p9: Ketih Arkins; p11: laflor/iStock; p12: Ben Houdijk/Shutterstock.com; p13: Oni Abimbola/Shutterstock.com; p14: Wirestock/iStock; p16: Polyp.org.uk; p21: Ricoardo Mayer/Shutterstock.com; p23: Nataliya Derkach/Shutterstock.com; p25: Johnny Miller, Unequalscenes.com; p29: Annie Spratt/ Unsplash; p31: miroslav_1/iStock; p33: lovelyday12/Shutterstock.com; p36: settharath/Shutterstock.com; p39: Sebastian Noethlichs/Shutterstock.com; p40: Pixelcatchers/iStockphoto; p42: Raphael Pouget/Climate Visuals Countdown; p47: Steyn Hoogakker; p48: derejeb/iStock; p51: TLF Images/Shutterstock.com; p53: Sebastian Noethlichs/Shutterstock.com; p56: Akintunde Akinleye /Climate Visuals Countdown; p58: Mykhailo Pavlenko/ Shutterstock.com; p62: Jordi C/Shutterstock; p64: nattanant726/Shutterstock.com; p65: Sproetniek/iStock; p68: vkilikov/Shutterstock.com; p70: polyporg.uk; p73: Niclas Hällström; p75: Xavier Boulenger; p77: Jimmy Domingo; p78: PastryShop/Shutterstock.com; p81: THEGIFT777/iStock; p82: Eva Blue/Unsplash.



www.justtransitionafrica.org